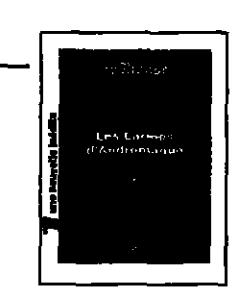
Le Monde

LES DAMES DU NOIR

■ Une nouvelle inédite de Sara Paretsky



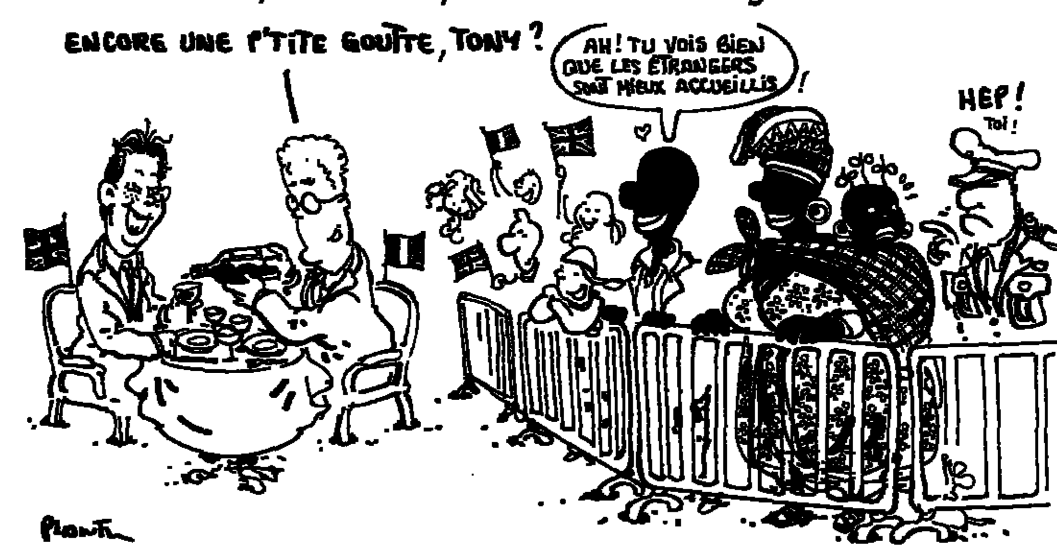
CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16351 – 7,50 F

SAMEDI 23 AOÛT 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement renonce à abroger les lois Pasqua et Debré sur l'immigration

Deux projets de loi annuleront les dispositions les plus discutées de la législation existante



M. JOSPIN a décidé de soumettre au Parlement deux projets de loi reprenant l'essentiel du rapport du politologue Patrick Weil sur l'immigration. L'Assemblée nationale en sera saisie dès la fin de l'examen du budget, l'objectif étant de promulguer la nouvelle législation dès le mois de janvier 1998. Cette volonté a reçu le soutien unanime des membres du gouvernement, réunis à Matignon, jeudi 21 août, même si Mme Voynet a préféré ne pas s'exprimer. Le premier ministre reprend à son compte le souci d'*« équilibre »* recherché par M. Weil entre une politique d'immigration maîtrisée et le respect de la tradition d'accueil de la France. Toutefois, dans le texte que va préparer le ministre de l'intérieur sur les conditions d'entrée des étrangers en France – le garde des sceaux rédigeant celui réformant la loi sur la nationalité pour rétablir les principes du droit du sol –, la proposition créant une sanction judiciaire supplémentaire contre les délinquants étrangers et celle rendant aux maires la responsabilité d'accorder les certificats d'hébergement ne devraient pas être suivies.

Les lois votées à l'initiative de M. Pasqua et de M. Debré seront simplement modifiées, alors que le programme du PS lors de la campagne législative promettait de les supprimer et que M. Jospin, lors d'une réunion électorale à Paris, le 15 mai, avait déclaré : *« Nous abrogerons les lois Pasqua et Debré. »* Les associations de défense des immigrés, tout en reconnaissant que le rapport Weil contient des aspects positifs, regrettent, pour la plupart, le renoncement à une refonte complète de la législation sur le droit des étrangers en France.

Lire page 5 et notre éditorial page 10



NASA/CIEL ET ESPACE

■ RETOUR SUR IMAGES

L'homme sur la Lune

« MAGNIFIQUE désolation... » Ce fut la première remarque de Buzz Aldrin, le pilote d'Apollo 11, en marchant sur la Lune, le 20 juillet 1969. Annick Cojean lui a demandé de commenter la photo de lui qu'a prise ce jour-là Neil Armstrong, où se reflète le Lem, le module lunaire. Rencontre avec un chevalier de l'espace que son retour sur Terre n'a pas épargné...

Lire page 9

Le pape à Paris

■ 500 000 personnes, jeudi, à la « fête de bienvenue » de Jean Paul II au Champ-de-Mars

■ Le pape exhorte la jeunesse à s'engager pour que chacun « vive debout »

■ Aprés avoir béatifié Frédéric Ozanam, il devait, vendredi, bénir la nouvelle cathédrale d'Evry

Lire pages 6 et 7

Un ami des Américains dans le « quarteron de généraux félons »...

ENTRE le général de Gaulle et le général Edmond Jouhaud, ce « pied-noir » d'origine, qui devait prendre la tête – avec trois autres officiers généraux, dont le général Raoul Salan – du putsch militaire d'Alger en avril 1961, le divorce ne s'est pas limité à la décision du premier président de la Ve République de proposer leur indépendance aux Algériens.

Si, de fait, il y a bien eu rupture entre les deux hommes, on le doit d'abord à une divergence politique de fond : le général de Gaulle, dès 1959, voulait sa force de « frappe » indépendante, avec la fabrication du bombardier nucléaire Mirage IV, et le général Jouhaud, alors chef d'état-major de l'armée de l'air, inclinait à s'en remettre aux Etats-Unis pour ne pas sacrifier sur l'autel de la dissuasion une force aérienne de combat équipée de Mirage III et plus utile, à son avis, à la défense de l'Algérie et aux engagements de la France dans l'OTAN.

Ainsi donc le *« quarteron de généraux félons »* dénoncé par de Gaulle, dans son intervention télévisée contre le putsch d'Alger, comprenait un *« atlantiste »*... Cette vision d'un chef d'état-major partisan déclaré de l'aide américaine, ayant ses entrées au Pentagone, apparaît dans une étude que vient de diffuser la *Revue historique des armées* à partir de l'exploitation de notes, fiches, mémoires ou documents rendus publics, pour la première fois, par le Service historique de l'armée de l'air.

Sur ces grandes orientations de politique militaire et, notamment, sur le fait de confier – ou non – la défense stratégique de la France aux Etats-Unis, le général Jouhaud, chef d'état-major de l'armée de l'air entre octobre 1958 et mars 1960, s'est opposé au général de Gaulle, à Pierre Guillaumat, alors ministre des armées, et au général Paul Ely, alors chef d'état-major général des armées. Selon la *Revue historique des armées*, la rupture fut consommée entre le 13 mars 1959, quand un comité de défense donna la priorité au Mirage IV, et le 26 octobre de la même année, lorsque Pierre Guillaumat, en conseil supérieur de l'air, s'est employé à faire rentrer le général Jouhaud dans le rang en lui rappelant qu'*« il y a des problèmes qui ne relèvent pas des armées, parce qu'ils sont de nature internationale, financière et économique »*. Sous-entendu : les responsables politiques tranchent et les chefs militaires exécutent.

Le 22 janvier 1960, soit deux jours avant la sanglante « semaine des barricades » qui a vu une partie de la population algéroise se dresser contre la politique du général de Gaulle, le chef de l'Etat demande – entre deux portes, à l'Elysée, du comité des affaires algériennes – au général Jouhaud s'il approuve sa politique algérienne. Silencieux jusque-là, le chef d'état-major de l'armée de l'air, né dans l'Oranais, exprime très nettement son total désaccord. La réaction du général de Gaulle ne tarde guère. Deux mois après, Edmond Jouhaud est écarté de son poste.

On connaît la suite. En octobre, le général Jouhaud s'installe à Alger. En avril 1961, il participe, aux côtés des généraux Salan, Maurice Challe et André Zeller, à un putsch militaire qui avorte au bout de quatre jours. Il s'enfonce dans la clandestinité. Arrêté en mars 1962, il est condamné à la peine de mort en avril, une peine qui sera ensuite commuée en réclusion à perpétuité. Gracié en novembre 1967 et libéré de la prison de Tulle à Noël, Edmond Jouhaud est décédé le 4 septembre 1995.

Jacques Isnard

Les grands travaux de Mir

ALORS QUE le gouvernement russe a pris la décision d'augmenter sensiblement les crédits pour Mir en 1998, les cosmonautes Pavel Vinogradov et Anatoli Soloviev ont entrepris, vendredi 22 août à 11 h 05, les réparations destinées à rétablir l'alimentation en énergie de la station orbitale.

Celle-ci est compromise depuis que le module Spektr a été endommagé par la collision avec un vaisseau cargo, le 25 juin. Les câbles électriques reliant les panneaux solaires à la station avaient été débranchés pour isoler le module dépréssurisé. Equipé d'un lourd scaphandre spatial, Pavel Vinogradov a pour mission de rétablir ces connexions qui doivent permettre de rendre les conditions de vie « normales » dans la station.

Lire page 15

■ Le déjeuner de M. Jospin et M. Blair

Le déjeuner « privé » organisé, vendredi dans l'Ariège, va permettre aux deux hommes de faire mieux connaissance alors que les relations entre le New Labour et le PS sont distantes. p. 2

■ Un entretien avec Michel Camdessus

Un crédit de 3,9 milliards de dollars à la Thaïlande a été approuvé, jeudi, par le FMI. Son directeur général estime que *« la crise des monnaies asiatiques devrait être contenue »*. p. 3

■ Pollution de l'air

Dominique Voynet propose un plan global de réduction du rôle de l'automobile en ville. p. 20

■ Le tourisme créateur d'emplois

S'appuyant sur le prérapport du député (PC) Jean Vila, la secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine, affirme que 30 000 emplois supplémentaires par an pourraient être créés. p. 8

■ Accord MCI-British Telecom

British Telecom paiera 10 % moins cher que prévu le rachat de MCI, après divulgation des mauvais résultats du groupe américain. p. 11

■ La rentrée du football anglais

Cantona est à la retraite, mais les clubs anglais se disputent de plus en plus les vedettes étrangères. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 823 - 7,50 F

L'Algérie en voie de normalisation

LA PAIX va-t-elle enfin s'imposer en Algérie ? Ce qui n'était qu'un voeu pieux il y a encore quelques semaines est devenu, malgré la recrudescence des assassinats, une hypothèse raisonnable avec la libération récente de deux des principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abdelkader Hachani et Abassi Madani. Mais ce sera une paix imposée par le régime militaire à une mouvance islamiste affaiblie et peu exigeante.

Les responsables de l'ex-FIS et leurs proches veulent voir dans la remise en liberté de M. Hachani – l'homme qui a conduit les islamistes aux portes du pouvoir lors des législatives de 1991 – puis celle de M. Madani – le chef historique du Front – la preuve que les coups assenés aux forces de sécurité par l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du FIS, ont fini par porter leurs fruits. Les massacres de civils perpétrés dans la Mitidja par les Groupes islamiques armés (GIA), font-ils valoir, traumatisent l'opinion mais sans menacer le pouvoir ; occultées par une presse sous haute surveillance, les attaques de casernes, de postes de gendarmerie et de police par l'AIS, menées dans l'est et l'ouest de l'Algérie, en revanche, sapent le régime militaire. Pour le régime, il était urgent d'y mettre fin.

Une telle lecture pèche sans doute par son excès d'optimisme. Une censure implacable a beau s'exercer sur les journaux algériens, la thèse d'un pouvoir déstabilisé par les commandos de l'AIS ne convainc pas. Les quelques informations qui ont pu filtrer ici ou là donnent une image moins reluisante des combattants qui se réclament du FIS. Ils bénéficient du soutien des populations locales, mais de peu d'armes. Des boîtes de conserves servent à confectionner des grenades. Dans leurs rangs, on brandit davantage de fusils de chasse à canon scié que de kalachnikovs... En réalité, après plus de cinq années d'un combat financé par le pétrole et mené selon des méthodes barbares, le pouvoir militaire algérien – globalement – a repris le contrôle de la situation.

Jean-Pierre Tuquoi

Lire la suite page 10

De Brahms à la soule



MICHEL PORTAL

CHAQUE ÉTÉ, le Festival Uzeste musical transporte le jazz à la campagne. Cette année, on y a joué à la soule, ancêtre du rugby. On y lit des textes, on y joue des musiques de toutes sortes. Le clarinettiste Michel Portal y a triomphé en glissant du classique (Brahms, Schumann) au contemporain (Berg), en passant par le free, pour finir au bandonéon avec le maître des lieux, Bernard Lubat, au piano.

Lire page 18

DIPLOMATIE Le premier ministre, Lionel Jospin, a amorcé sa rentrée européenne avec une rencontre, vendredi 22 août, avec le chef du gouvernement britannique, Tony Blair. Le 28 août, il ira s'entretenir en Allemagne avec le chancelier Kohl. C'est à Saint-Martin-d'Oydes, un village de l'Ariège proche du fief électoral de M. Jospin, Cintegabelle, que devait avoir lieu l'entrevue avec Tony Blair, qui a été présentée de part et d'autre comme *« privée »*. ● L'EUROPE devrait figurer en bonne place dans les conversations, notamment la préparation du sommet extraordinaire sur l'emploi réclamé par la France et prévu en novembre. ● JACQUES CHIRAC et Helmut Kohl ont *réaffirmé jeudi, lors d'une conversation* téléphonique, leur détermination à respecter le calendrier et les conditions de l'entrée en vigueur de l'euro. Le président de la République s'est également entretenu avec Tony Blair.

Lionel Jospin fait avec Tony Blair sa rentrée européenne

Le premier ministre est allé rencontrer son homologue britannique sur son lieu de vacances, dans un village de l'Ariège. Les questions communautaires, notamment la préparation du sommet spécial des Quinze sur l'emploi, prévu en novembre, devaient occuper une large partie des entretiens

C'EST dans le village de l'Ariège où Tony Blair a coutume, depuis quelques années, de prendre ses vacances que Lionel Jospin devait avoir, vendredi 22 août, son premier véritable entretien politique avec son homologue britannique. Malgré le décor estival, et même si, de part et d'autre, on présente cette rencontre comme privée et *« informelle »*, elle devrait être pour M. Jospin l'occasion de travailler à l'un des grands dossiers sur lesquels on attend encore qu'il précise les intentions affichées lors de son arrivée à la tête du gouvernement : la politique européenne.

M. Jospin avait été contraint de prendre ses marques sur les affaires européennes quelques jours seulement après son entrée à Matignon, en raison de la tenue du sommet des quinze à Amsterdam, à la mi-juin. Il l'avait fait en réclamant aux partenaires de la France que le projet européen, à ses yeux trop exclusivement centré sur l'objectif de la monnaie unique, intègre davantage une dimension sociale et apporte une réponse au problème majeur auquel sont confrontés une majorité d'Etats membres, celui de l'emploi.

Cette offensive du nouveau gouvernement français n'a pas remis en cause, comme beaucoup le redoutaient, le projet de l'euro : M. Jospin avait exprimé sans emphase à Amsterdam l'adhésion de son gouvernement au chapitre du traité de Maastricht sur l'union monétaire, notamment au calendrier de la *monnaie unique, qui prévoit son* avènement en 1999. Le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, l'a réaffirmée ensuite plus vigoureusement et plus explicitement : lors de la publication de l'audit sur les finances publiques, le 21 juillet notamment, et mercredi 20 août encore, il a répété que le gouvernement entend se conformer aux conditions fixées dans le traité pour pouvoir adopter la monnaie européenne – en particulier la réduction des déficits publics à 3 % du PIB – et que le budget 1998 sera comme on dit *« euro-compatible »*.

UN ESSAI À TRANSFORMER

Bien qu'il ait dû quelque peu en rabattre sur ses propositions initiales relatives à l'emploi et au rééquilibrage politique du projet européen, M. Jospin avait néanmoins pris date à Amterdam avec les partenaires de la France pour deux nouveaux rendez-vous : il avait obtenu la convocation d'un sommet spécial des Quinze sur l'emploi en novembre prochain et fait inscrire à l'ordre du jour du sommet ordinaire de décembre à Luxembourg l'amélioration de la coordination des politiques économiques, autrement dit la création de mécanismes de contrepoids politique à la future autorité monétaire commune. Sur ces deux points l'essai reste à transformer dans les quelques mois qui viennent. Tel est le cadre de la rentrée européenne que Lionel Jospin aborde aujourd'hui avec Tony Blair, avant d'aller rencontrer le chancelier Kohl, le 28 août en Allemagne.



La démarche du gouvernement – qui ne rompt pas sur le fond avec la politique de ses prédécesseurs – a reçu l'aval du président de la République. Tout au plus perçoit-on par certains petits signes – comme l'annonce jeudi par l'Elysée que le président venait de s'entretenir longuement par téléphone avec Helmut Kohl et Tony Blair – que M. Chirac n'entend pas, dans le domaine des relations extérieures, s'effacer et laisser la bride sur le cou au premier ministre. On n'a d'ailleurs guère *senti jusqu'ici chez M. Jospin* d'envie de caracoler sur ce terrain-là. Les visites qu'il rend à ses homologues britannique et allemand sont au contraire tardives relativement à la pratique qui s'était instaurée avant lui.

L'arrivée presque simultanée au pouvoir des leaders de la gauche britannique et française n'a engendré chez eux aucune connivence spontanée, et la rencontre de Saint-Martin-d'Oydes pourrait même servir à dissiper une rumeur insistante de mésentente entre les deux hommes *(lire ci-dessous). Quoi qu'il* en soit, si on s'accorde à Paris pour saluer le nouveau style du gouvernement britannique et son ouverture au dialogue sur les questions européennes – qui tranche avec ce qu'était le comportement de Londres depuis plus de dix ans, – on ajoute presque immédiatement que, sur le fond, une grande continuité prévaut.

PARADOXE

Inutile par exemple d'espérer rallier Tony Blair au calendrier de l'euro : la Grande-Bretagne se prépare à la monnaie unique, mais elle prendra le train en marche, quand d'autres l'auront lancé. Le hasard veut qu'elle soit appelée à présider l'Union européenne au moment où ce lancement sera décidé, au premier semestre 1998, ce qui suppose *au minimum que l'on évoque dès maintenant* ce paradoxe avec ses dirigeants, même si l'on ne craint pas vraiment que Londres fasse des difficultés aux pays qui voudront adopter l'euro dès la première vague.

Quant au sujet sur lequel M. Jospin veut tenter de forcer l'inertie collective – l'emploi, – tout reste à faire pour convaincre le premier ministre britannique qu'il y a un intérêt commun à entreprendre des actions concrètes au niveau européen. *« Les Britanniques sont moins concernés que nous, moins sensibles à la nécessité de mettre l'accent là-dessus »*, dit-on pudiquement à Paris. On les a vus à Amsterdam à la fois très actifs, partie prenante au débat, mais toujours aussi fermes sur la « flexibilité » de l'emploi et pas isolés sur ce thème.

Les attentes concernant le sommet européen extraordinaire de novembre sur l'emploi paraissent en cette rentrée relativement modérées à Paris. Il s'agira, dit-on, *« d'échanger les expériences et d'identifier les domaines dans lesquels on peut faire des choses ensemble »* pour *« essayer de parvenir à un résultat présentable »*. Le premier ministre britannique se prêtera sans doute avec d'autant plus de grâce à l'exercice que ses ambitions seront modestes.

La rencontre que M. Jospin aura la semaine prochaine avec le chancelier Kohl risque de n'être pas guère plus aisée sur le fond que celle de Saint-Martin-d'Oydes et d'avoir elle aussi pour premier intérêt de dissiper l'image de crise qu'avait laissée en juin le premier contact du nouveau gouvernement français avec les Allemands.

Claire Tréan

Paris et Bonn réaffirment leur détermination sur l'UEM

Le président Jacques Chirac et le chancelier allemand Helmut Kohl ont réaffirmé, jeudi 21 août, leur détermination à respecter le calendrier et les critères de mise en œuvre de l'Union économique et monétaire (UEM), rapporte un porte-parole de l'Elysée. Le chef de l'Etat français a eu une « longue conversation » téléphonique avec le chancelier allemand, actuellement en vacances en Autriche, au cours de laquelle a été évoqué le prochain sommet franco-allemand, qui se réunira les 18 et 19 septembre à Weimar.

Jacques Chirac a eu une autre conversation téléphonique avec le premier ministre britannique, Tony Blair, pour discuter également de relations bilatérales ainsi que de la prochaine présidence britannique de la Communauté européenne, a déclaré le porte-parole. – (Reuter.)

A Saint-Martin-d'Oydes, l'Histoire s'invite à déjeuner...

SAINT-MARTIN-D'OYDES (Ariège)
de notre envoyé spécial

Vus de Paris ou de Londres, Cintegabelle, fief électoral de Lionel Jospin, et Saint-Martin-d'Oydes, le village où le premier ministre britannique, Tony Blair, passe actuellement quelques jours de vacances, ce doit être bonnet blanc et blanc bonnet. Une telle conception ferait cependant bon marché des subtilités de la micro-géopolitique à la française. Séparés d'une vingtaine de kilomètres, les deux localités ne font pourtant pas partie du même terroir. De Cintegabelle à Saint-Martin-d'Oydes, on passe d'abord de la Haute-Garonne à l'Ariège, et ensuite de la plaine aquitaine aux premiers vallonnements pyrénéens. Ainsi peut-on trouver dans ces hasards politico-géographiques matière à métaphore pouvant définir les relations entre M. Jospin et M. Blair, dont la proximité n'exclut pas des différences parfois profondes...

Le déjeuner entre M. Jospin et M. Blair devait avoir lieu, vendredi 22 août, dans le château de Saint-Martin-d'Oydes, où résident pour quelques jours le premier ministre britannique et sa famille. Ils sont les hôtes d'un couple d'amis londoniens, les Keene, qui ont acquis cette demeure, voici six ans, et dans laquelle ils ont déjà accueilli les Blair à plusieurs reprises. Renée Esquirol, propriétaire de l'unique épicerie-tabac de ce village de 197 habitants, estime que David Keene et sa famille sont des gens très bien : *« Ce grand avocat de Londres vient lui-même faire ses courses chez moi, et il nous a fait visiter le château, à mon mari et à moi »*, affirme-t-elle. Les choses ont un peu changé depuis que l'ami du maître de maison est devenu chef du gouvernement. Pour des raisons de sécurité, c'est le cuisinier du château qui effectue maintenant les emplettes de la vie quotidienne.

FOIE GRAS ET CÈPES

Pourtant, Saint-Martin-d'Oydes ne présente pas, pour cette rencontre au sommet, l'aspect d'une localité en état de siège. On prend le frais du soir sur le seuil de sa porte. Une ambiance qui déteint sur l'agent de sécurité britannique préposé à la surveillance du château : les portes de sa Land-Rover sont grandes ouvertes et il est confortablement installé sur le siège, balançant sa jambe au rythme de la musique de sa radio.

Un homme tout de même s'avoue *« débordé »* : André Bordenave, maire de Saint-Martin-d'Oydes depuis quinze ans, est conscient de l'honneur qui revient à sa minuscule commune : *« Cela ne s'est jamais produit dans l'Histoire, et ne se reproduira sans doute jamais »*, constate cet homme qui a veillé à tout : que la petite mairie-école soit pavoisée aux couleurs françaises et britanniques, et que le foyer municipal, où devaient être reçus Tony et Lionel, soit « nickel ». En se dépensant de la sorte, cet artisan-plâtrier ne met pas son drapeau dans sa poche : *« Depuis toujours, je suis socialiste tendance Jospin. Alors, recevoir le premier ministre ne me pose aucun problème de conscience, bien au contraire »*.

Et en Ariège, on est peut-être pauvre, mais on sait être généreux quand il le faut. Les hôtes de Saint-Martin-d'Oydes ne devaient pas repartir, vendredi soir, les mains vides, mais abondamment pourvus de produits du terroir : foies gras, bien sûr, mais aussi cèpes dont cet été a été particulièrement généreux. Quant à M. Blair, il lui faudra désormais s'habituer à vivre avec Justin. Justin, c'est le poulain de race mérens, solide cheval montagnard, le cadeau de Saint-Martin-d'Oydes à l'hôte anglais. Un parfait symbole de cette symbiose anglo-ariégeoise plutôt inattendue : il provient d'un élevage géré par Kevin Henshall, un gars des Midlands tombé amoureux de l'Ariège au point de s'y installer. M. Henshall a l'habitude de donner à ses chevaux des noms utilisables dans les deux langues : Justin, une fois qu'il aura passé le Channel en compagnie de ses nouveaux propriétaires, s'appelera Just in Time : « Juste à temps ».

Luc Rosenzweig

Retour de vacances difficile pour le chancelier Kohl

LE CHANCELIER allemand Helmut Kohl aura une dure rentrée de vacances, lundi 25 août à Bonn, où il va retrouver une coalition gouvernementale en pleine révolution, son grand projet de réforme fiscale enlisé et un chômage record qui devrait dépasser, pour 1997, les 4,3 millions de demandeurs d'emplois annoncés.

Son ministre des finances, Theo Waigel, a déjà annoncé ne plus vouloir de ce portefeuille après les élections de septembre 1998. Le grand argentier a déclenché une avalanche de commentaires critiques et de spéculations sur un prochain remaniement allant jusqu'à remettre en cause l'avenir de la coalition, composée des Unions chrétiennes du chancelier et du petit Parti libéral, dont l'appoint est indispensable.

MAUVAIS EFFET

M. Kohl a dû intervenir rapidement pour tenter de couper court à ce débat du plus mauvais effet. Depuis son lieu de villégiature à Sankt Gilgen (Autriche), il a soutenu son ministre en affirmant *« être au courant »* et *« comprendre »* son souhait d'abandonner les finances après les élections, assurant que cela n'avait rien à voir avec le débat sur un remaniement. Déjà à la mi-août, M. Kohl avait répondu à son grand argentier qui avait semé le trouble en lui conseillant d'affronter les élections avec *« une équipe nouvelle »*. Le chancelier avait jugé le débat sur un remaniement *« aussi inutile qu'un goitre »*.

Les sondages sont unanimes à constater que la popularité du chancelier est en chute libre après presque quinze ans de pouvoir. Pendant ce temps, le candidat potentiel à la chancellerie de l'opposition social-démocrate SPD, Gerhard Schroeder, trône largement devant M. Kohl dans les sondages. Autre affaire délicate de la rentrée : la grande réforme fiscale lancée par le gouvernement en janvier, qui doit repasser en commission de conciliation parlementaire en septembre, et que le SPD a bloquée grâce à sa majorité au Bundesrat, la Chambre haute, la jugeant injuste socialement, et impossible à financer. – *(AFP.)*

L'entrevue « privée » de deux premiers ministres aux relations distantes

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« Le camp du Drap d'or » : c'est par cette allusion historique, légèrement teintée d'ironie, à la célèbre rencontre entre le roi de France, François Ier, et le roi d'Angleterre, Henri VIII, en 1520, non loin de Calais, que le quotidien conservateur *Daily Telegraph* présente le déjeuner, vendredi 22 août, entre Lionel Jospin et Tony Blair. Rarement une entrevue qualifiée de *« privée »* à Londres et mise sur pied directement entre les deux entourages en dehors des circuits diplomatiques normaux, n'aura provoqué un tel intérêt médiatique en Grande-Bretagne.

Il est vrai que la majorité des journaux ont dépêché sur place des journalistes pour « couvrir » les vacances de la famille Blair, qui, après une semaine passée en Toscane, s'est installée à Saint-Martin-d'Oydes, à 30 kilomètres de Cintegabelle, le fief politique de Lionel Jospin. Tous sont à l'affût de la petite phrase, de la fine allusion à la chaude actualité britannique : des lieutenants qui s'entre-déchirent pour savoir qui est en charge du pays pendant l'absence du premier ministre ou les scandales au sein du Parti travailliste écossais.

Les deux hommes, arrivés au pouvoir à quatre mois d'intervalle, se connaissent mal. Ils se sont simplement côtoyés dans les conseils européens de Noordwijck et d'Amsterdam et se sont rencontrés à Malmoe, en juin, à l'occasion d'un congrès des partis socialistes européens. L'hôte de Downing Street, en revanche, semble avoir plus d'atomes crochus avec le président Chirac, avec lequel il a dîné le 11 juin et qui ne cesse de lui tresser des lauriers.

Les relations entre le New Labour et le PS sont distantes. Lors du dernier congrès travailliste, à l'automne dernier, Michel Rocard, qui représentait Lionel Jospin, est rentré en France avant même le discours-programme de Tony Blair. Par ailleurs, M. Blair avait décliné l'offre que le premier secrétaire du PS lui avait faite de venir le soutenir en Grande-Bretagne lors de la campagne électorale. On dit même que le chef de la gauche n'avait pas trouvé le temps de parler à M. Jospin, qui lui avait téléphoné, le 2 mai, pour le féliciter de son triomphe. Visiblement, le New Labour se sent plus en phase avec les socialistes australiens et néo-zélandais, voire les démocrates américains, qu'avec les « partis frères » du continent européen.

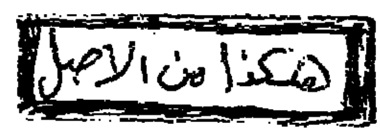
Enfin, les différences au niveau de la politique économique ne cessent de défrayer la chronique. A Malmoe, M. Blair a déclaré que la lutte contre le chômage passe par plus de flexibilité sur le marché du travail, parallèlement au développement des actions en faveur des jeunes et des chômeurs. Sur ce sujet, Lionel Jospin avait systématiquement pris le contre-pied de M. Blair, se faisant l'apôtre du *« tout Etat »* et du service public français. Lors du conseil européen de Noordwijck, Jacques Chirac s'était même déclaré *« stupéfait »* par le libéralisme du locataire du 10, Downing Street.

> Visiblement, le New Labour se sent plus proche des socialistes australiens et néo-zélandais, voire des démocrates américains, que des « partis frères » européens

Jospin-Blair : *a priori*, tout sépare deux hommes politiques qui appartiennent à des générations différentes. Au premier, personnage à principes, féru de morale, simple et réservé, raisonneur et raide, s'oppose le second, pragmatique, « relax », moderne, autoritaire, souriant et chaleureux... Pourtant, dans une interview au *Times*, publiée le 19 août, le premier ministre de Sa Majesté dément l'existence d'un froid avec l'hôte de Matignon, qualifié *« d'homme décent et intelligent »*. Tony Blair affirme par ailleurs que tous deux partagent le même désir de créer une économie prospère, de lutter contre l'exclusion et la pauvreté de longue durée. A ses yeux, la démarche permettant de parvenir à cet objectif sera cependant différente, en raison des divergences entre les économies des deux pays.

A l'exception de Tony Blair, francophone, et de son secrétaire d'Etat sans portefeuille, Peter Mandelson, le gouvernement travailliste comprend deux membres à sensibilité *« bleu-blanc-rouge »*. D'où, sans doute, les applaudissements adressés par l'ex-ministre conservateur, George Walden, ami de longue date de la France, au premier ministre : *« Pour les Français, très conscients des impératifs de la mode, Blair apparaît comme une sorte de Beau Brummel de la politique »* : G. B. Brummell (1770-1840), le prototype du dandy anglais, unique dépositaire de l'élégance masculine ! Qui dit mieux ?

Marc Roche



Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international

« La crise asiatique devrait être contenue »

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a adopté, jeudi 21 août, la mise à disposition de la Thaïlande d'un crédit *stand-by* de 3,9 milliards de dollars (25 milliards de francs). Cette contribution fait partie d'un plan de sauvetage international de 16,7 milliards de dollars (*Le Monde* du 13 août). Le gouvernement de Bangkok a adopté des mesures de rigueur pour rétablir la confiance dans le baht. Dans un entretien au *Monde*, Michel Camdessus, directeur général du FMI, se félicite des dispositions adoptées par le gouvernement thaïlandais et se réjouit que *« les pays de la région aient été capables de mettre au point des stratégies pour se prémunir de la contagion »*.

« Vous venez de venir en aide à la Thaïlande. Comme en 1994 au Mexique, les autorités monétaires internationales *n'ont pas* réussi à prévenir la crise financière de ce pays. Est-ce une nouvelle preuve de leur impuissance ? Doivent-elles se contenter de jouer le rôle de pompier ?

– Je ne ressens pas la crise thaïlandaise comme un échec pour les autorités monétaires internationales ni pour le FMI. Depuis le début de l'année 1996, nous avons utilisé tous les moyens disponibles pour prévenir le gouvernement thaïlandais. Nous l'avons fait publiquement et en privé. Dans nos rapports, nous signalions très clairement les dangers que faisait courir à la Thaïlande une balance des paiements trop déséquilibrée et la fragilité de son secteur financier, associées à la spéculation immobilière. Dès juillet 1996, notre conseil d'administration avait aussi, d'une manière extrêmement précise, exprimé ses craintes et proposé un certain nombre de mesures à prendre. Je me suis moi-même rendu à plusieurs reprises à Bangkok pour expliquer aux dirigeants ce qu'il y avait derrière ce langage. Depuis janvier 1997, le contact avec les autorités thaïlandaises a été ininterrompu. Nos missions ont été là-bas en permanence pour leur ouvrir les yeux.

» Il ne faut pas oublier que nous travaillons avec des gouvernements souverains à qui on peut tout dire mais dont nous ne pouvons pas forcer la main. Si nous pouvions le faire, les chances de voir ces mesures être mises en vigueur dans des contextes démocratiques seraient à peu près nulles. Aucun pays ne peut accepter de se voir dicter par le reste du monde des mesures qu'il jugerait nocives. Pourquoi le gouvernement a-t-il tellement tardé à réagir ? Il s'agissait pour lui d'un profond changement de culture. Pour un pays qui, pendant treize ans, a connu un succès économique remarquable et qui a eu une conduite macroéconomique prudente et très efficace, reconnaître du jour au lendemain que rien ne va plus, qu'il y a des problèmes à traiter d'urgence et qu'il faut changer le cours des affaires est extrêmement difficile. D'autant plus que cela est survenu dans un contexte politique délicat, après des élections qui ont amené une Chambre ingouvernable.



MICHEL CAMDESSUS

» Il faut ajouter à cela deux autres points. Le premier est que, parmi les mesures que nous suggérions, il y avait le flottement du baht, alors que pendant de très nombreuses années le système de lien au dollar avait bien servi les intérêts de la Thaïlande. Ce saut dans l'inconnu inquiétait les autorités de Bangkok. Le deuxième sujet de désaccord avec le gouvernement thaïlandais concernait l'ordre des priorités économiques. Après de très longues discussions, il a fini par reconnaître que la Thaïlande avait un important problème de son système financier et de sa balance des paiements. Jusqu'alors, il considérait que le ralentissement de l'économie, d'un rythme de croissance de 8 % à 5 % ou 6 %, était un sujet plus grave encore. Et qu'au lieu de freiner la dépense budgétaire pour régler le déficit de la balance des paiements, il fallait au contraire renoncer à son surplus budgétaire pour relancer la croissance. Il a fallu dénouer toutes ces contradictions intellectuelles, ce qui a pris beaucoup de temps.

Ce dont je me félicite, c'est que le gouvernement a tout de même fini par adopter un train de mesures. Et lorsqu'il a été confronté à l'inéluctable, au début du mois de juillet, il a tiré les leçons de tous les échanges que nous avions eus avec lui et a adopté un programme audacieux capable, normalement, de stabiliser les choses dans les prochaine semaines et dans les prochains mois.

– Comment expliquez-vous la contagion de la crise monétaire aux autres pays de la région alors qu'ils ne connaissent pas les mêmes déséquilibres économiques que la Thaïlande ? Quel a été le rôle joué par les fonds d'investissement américains, violemment pris à partie par plusieurs dirigeants politiques d'Asie ?

– Les spéculateurs, comme on les désigne, ont senti l'odeur du sang. Ils ont constaté que, puisque la Thaïlande flanchait, il convenait peut-être de regarder du côté des autres pays de la région. La spéculation ne se déchaîne que lorsqu'il y a une vulnérabilité quelque part. Le problème est que, dans un univers globalisé, on peut être victime des faiblesses de son voisin. Quand le Mexique craque, l'Argentine est frappée, mais aussi les Philippines et la Tchécoslovaquie. On est dans un univers où l'on paie pour les péchés de son voisin.

> « Les pays de la région ont été capables de mettre au point des stratégies pour se prémunir de la contagion »

» Même s'il y a eu un phénomène de contagion, les réactions des voisins de la Thaïlande ont été beaucoup plus rapides qu'elles ne l'avaient été à Bangkok. Ceci a permis de consolider les choses de façon notable. Les Philippines, par exemple, dès le début du mois de juillet, ont accepté de renouer les liens avec le FMI. Elles ont adopté des mesures fortes qui ont, semble-t-il, convaincu les marchés. Tout ceci me rend confiant et me fait penser que, compte tenu du fait que ces économies sont plus solides sur leurs bases que ne l'était celle de la Thaïlande au début de cette année, la crise devrait être contenue.

» Est-elle plus grave, moins grave que celle du Mexique ? Nous n'avons pas d'échelle de Richter pour mesurer les tremblements de terre monétaires. Elle a été un petit peu de même nature sur deux points : elle a été liée à trop de retard dans l'action de la part du pays intéressé et elle a créé des risques considérables pour les voisins. Mais je me réjouis que les pays de la région asiatique aient été capables de mettre au point des stratégies pour se prémunir contre une contagion qu'ils sentaient venir. Je suis aussi tout à fait confiant en ce qui concerne Hongkong et Singapour. En Corée du Sud, les problèmes du début d'année ont été traités avec beaucoup de détermination. Il est remarquable que l'ensemble des pays de la région se soient sentis assez forts pour participer au plan de soutien et d'assistance à la Thaïlande, ce qui montre qu'ils ne sont pas à un milliard de dollars près.

– La crise thaïlandaise est-elle une remise en cause du mode de croissance dans ces pays ?

– D'une certaine façon oui. Ces pays vont devoir reconnaître que, dans un univers globalisé, il faut veiller à sa propre santé économique mais aussi à celle de ses voisins ; qu'un pays qui présente une balance des paiements trop déséquilibrée risque d'affecter la solidité financière de toute la région ; que tous les pays qui ont des problèmes de transparence de leur système financier doivent les régler. Une des conséquences de cette crise sera peut-être de faire prendre davantage conscience à chaque Etat de ses propres faiblesses, de la nécessité de les traiter rapidement et, enfin, d'amener à exercer une surveillance mutuelle plus importante. Les pays ne seront plus prêts à payer pour les inconséquences de leurs voisins. La crise monétaire va accroître le besoin de veiller avec une plus grande détermination à la solidité du système financier et bancaire et d'appliquer les cadres de référence du Fonds monétaire et du comité de Bâle en matière d'établissements bancaires.

» Il s'agit de crises dynamiques dans la mesure où tous les pays environnants ont réagi par des mesures qui vont au fond des choses dans le rétablissement de leurs grands équilibres et de leurs structures financières. Elles favorisent la reconnaissance de leur interdépendance régionale et mondiale. Elles mettent en lumière l'un des défis de cette fin de siècle. Désormais, on ne peut plus se contenter d'avoir un budget en ordre, d'avoir une masse monétaire sous contrôle. Il faut aussi avoir des systèmes financiers solides et avoir une « gouvernance » – une conduite des affaires efficace – qui doit être le substrat de toute bonne politique économique. »

Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhommais et Babette Stern

Un crédit de 3,9 milliards de dollars

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, jeudi 21 août, un crédit stand-by de 3,9 milliards de dollars (25 milliards de francs) à la Thaïlande pour soutenir le programme d'assainissement économique du pays. Ce crédit fait partie du plan de rescousse financière multilatéral de 16,7 milliards de dollars. Ce plan est le plus important conduit sous la direction du FMI depuis celui de 50 milliards de dollars accordé en urgence au Mexique au début 1995. Le principal objectif du programme 1997-1998 est la réduction du déficit de la balance des comptes courants de la Thaïlande à environ 5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997 et à 3 % en 1998 (contre 8 % en 1996). *Pour y parvenir, la croissance* économique devra être contenue à 2,5 % cette année et à 3,5 % en 1998. L'inflation devra être limitée à 9,5 % en 1997 et à 5 % en 1998. *Vendredi 22, en dépit de ce plan, le baht est tombé à son plus bas niveau face au dollar américain.*

La réforme de l'exécutif japonais est accueillie avec scepticisme

Le ministère des finances reste « un bastion »

TOKYO
de notre correspondant

Les grandes lignes de la réforme de l'exécutif, destinée à doter le Japon d'une administration centrale moins lourde et plus apte à répondre aux situations de crise, ont été adoptées, jeudi 21 août, par le conseil pour la réforme administrative, présidé par le premier ministre, Ryutaro Hashimoto. En accédant au pouvoir, il y a deux ans, ce dernier s'était fixé comme tâche centrale de mener à bien cette réforme, qui devrait entrer dans les faits en 2001. Elle est toutefois accueillie avec scepticisme, aujourd'hui, par une partie de la presse.

Certains journaux, tel l'*Asahi Shinbum*, critiquent le premier ministre, dont le mandat expire fin septembre mais qui devrait être reconduit dans ses fonctions. Ils lui reprochent notamment d'avoir failli sur la question cruciale du démantèlement du ministère des finances, « bastion » inexpugnable de concentration de pouvoir aux yeux de l'opinion. Ce projet de réforme ouvre, en tout cas, un âpre débat entre les membres de la coalition gouvernementale.

Outre une diminution du nombre des ministères et des organismes gouvernementaux, ramené de vingt-deux à treize, la réforme prévoit un renforcement des services du premier ministre par la création d'un *« bureau du gouvernement »* qui regroupera, sous l'autorité du chef de l'exécutif, les services de l'agence de planification et ceux de l'actuel ministère de l'autonomie locale. L'un des points les plus saillants de la réforme est la décision de privatiser le système d'assurance-vie du ministère des postes et télécommunications, qui est appelé à être démantelé ; ses deux autres grandes activités – l'épargne et la délivrance du courrier – doivent être dévolues à un organisme différent.

PRESSIONS DU SECTEUR BANCAIRE

Avec 99 000 milliards de yens en avoirs (environ 5 000 milliards de francs) le système d'assurance-vie du ministère des postes « pèse » deux fois et demie plus lourd que la première compagnie d'assurances, Nippon Life. Quant à l'épargne postale, avec 230 000 milliards de yens, elle est quatre fois supérieure aux avoirs de la banque Tokyo-Mitsubishi, la première du Japon... Le secteur bancaire exerce de fortes pressions pour que les activités de ce qu'il estime être une « banque d'Etat » contrôlant 20 % des avoirs individuels soient privatisées.

Si de nombreux points de la réforme, qui sera présentée dans un rapport final le 3 septembre, restent à débattre – l'agence de défense, c'est-à-dire le ministère de la défense, sera-t-elle, par exemple, élevée au rang de ministère à part entière ? –, une question est d'ores et déjà tranchée : le ministère des finances ne sera pas touché et conservera sa double compétence budgétaire et financière, alors qu'une distinction des deux activités était considérée comme la pierre de touche d'une réforme de fond. La concentration des pouvoirs du ministère des finances a, en effet, été l'une des causes des dérapages de ces dernières années en matière de bulle spéculative et d'accumulation de mauvaises créances. La confusion des fonctions fiscale et financière qu'il exerce a également été mise en cause : des deniers publics ont ainsi pu être utilisés pour éponger les « ardoises » d'organismes de crédit foncier (*jusen*) dues à une gestion aventuriste favorisée par le laxisme des services chargés de les surveiller.

Alors que le *Nihon Keizai*, quotidien des milieux d'affaires, estime *« regrettable »* que le premier ministre n'ait pas tenu des engagements qui avaient fait l'objet d'un accord de gouvernement entre les membres de la coalition, l'*Asahi* fait porter directement le blâme sur le premier ministre. M. Hashimoto aurait en effet lui-même tranché le débat en faisant valoir la nécessité de maintenir aux finances leurs responsabilités afin de ne pas entamer la confiance des marchés.

L'ébranlement du système financier provoqué par l'éclatement de la fameuse « bulle spéculative » et les turbulences monétaires en Asie sont les raisons invoquées pour repousser à plus tard un démantèlement. Mais la réforme risque de s'enliser, notent les commentateurs, si elle n'est pas accompagnée d'une profonde redistribution des tâches entre les secteurs public et privé. Le pouvoir des grands ministères, comme les finances ou le commerce et l'industrie (MITI), pourrait alors en sortir renforcé.

Philippe Pons

Franck Gilford, l'Australien qui pourrait « jouer Dieu » en Arabie saoudite

AUCKLAND
de notre correspondante

Franck Gilford s'était fort bien habitué au pouvoir divin que la justice saoudienne lui avait accordé... mais que la Haute Cour d'Australie du Sud vient de lui confisquer provisoirement. C'est le dernier épisode en date d'un long feuilleton judiciaire international, qui a commencé le 11 décembre 1996 dans le golfe Persique et concerne la Grande-Bretagne, l'Arabie saoudite et l'Australie.

Ce jour-là, la sœur cadette de Franck, l'infirmière Yvonne Gilford, en poste en Arabie saoudite, fut sauvagement poignardée, battue et étouffée dans le quartier des infirmières de l'hôpital militaire de Dhahran. Plus tard, son compte bancaire fut dévalisé et ses cartes de crédit auraient été retrouvées sur une infirmière anglaise qui, avec une autre de ses collègues, est depuis accusée du meurtre d'Yvonne. Les deux Anglaises risquent la peine capitale. Si elles sont condamnées à mort, elles seront exécutées par décapitation. Au sabre et en public.

Mais, aujourd'hui, Deborah Parry, quarante et un ans, et Lucille McLauchlan, trente et un ans, clament leur innocence. Elles affirment avoir été forcées d'avouer leur crime par des officiers de la police saoudienne. Le tribunal d'Al Khubar doit rendre son verdict d'un jour à l'autre. Le sort des deux Anglaises ne sera pas décidé pour autant, car la loi saoudienne indique que, dans le cas de crimes privés, la *« famille immédiate »* de la victime, en l'occurrence Franck Gilford, peut, une fois le verdict de culpabilité établi, soit exercer un droit de grâce, soit commuer la peine capitale en une somme d'argent appelée *diya*, soit confirmer la peine de mort.

Si les deux infirmières anglaises sont déclarées coupables, il reviendrait donc à Franck Gilford de *« jouer Dieu »*, selon sa propre expression. Citant volontiers la loi du talion, il s'en tient pour le moment au raisonnement suivant : *« Si un chien sort soudain et va tuer un groupe de moutons, vous le descendez. Pour qu'il ne puisse pas recommencer. »* La semaine dernière, les avocats des deux infirmières anglaises ont pourtant remporté une première victoire, la Haute Cour australienne ayant décidé d'interdire momentanément à M. Gilford de prendre position en faveur de la peine de mort pour les deux accusées. En attendant que sa vieille mère, atteinte de la maladie d'Alzheimer, prenne, elle aussi, position sur le verdict qui attend les assassins présumés de sa fille.

« DÉCISION DE CONSCIENCE »

Approchant tranquillement de la retraite, à Jamestown, un village de 1 250 habitants en Australie du Sud, Franck Gilford ne souhaite pas entendre les accusées ni rencontrer leurs familles. International Law Firm, le bureau d'avocats qui le représente au procès, a néanmoins précisé, fin juillet, *« suite à des rapports de presse erronés »*, qu'*« à aucun moment Franck Gilford n'a demandé la crucifixion »* des accusées. La loi saoudienne précise en effet que, dans les cas de crimes *« particulièrement atroces »*, les dépouilles décapitées des coupables peuvent ensuite être crucifiées...

Toujours est-il que la position ferme de Franck Gilford embarrasse et contrarie les trois pays concernés. L'Angleterre, qui préférerait que la vie de ses deux ressortissantes soit épargnée, ne veut pas pour autant mettre en péril les importantes exportations, en particulier d'armes, vers l'Arabie saoudite. Soixante-neuf personnes y ont été décapitées en 1996, soixante-dix-sept, déjà, cette année, mais aucun Occidental n'a encore jamais été exécuté. L'Arabie saoudite cherche donc à éviter le scandale international que la décapitation au sabre de deux infirmières anglaises ne manquerait pas de provoquer. Mais elle ne peut pas non plus, vis-à-vis de sa propre opinion publique, avoir l'air d'appliquer une loi différente pour les Occidentaux de celle qui a cours pour les Asiatiques ou ses nationaux.

Quant à l'Australie, elle sait que le pays risque d'être jugé si la responsabilité de l'exécution incombe à Franck Gilford. Mais chacun respecte aussi la *« décision de conscience »* du frère d'une femme sauvagement tuée. Les trois pays, et surtout les avocats des deux accusées, ont donc intérêt à « disqualifier » Franck Gilford, afin de pouvoir trouver une sentence de compromis, sans faire appel à la famille proche, qui doit prendre une position unanime.

Florence de Changy

L'éventuelle amnistie des assassins de Chris Hani divise l'Afrique du Sud

Le travail de la commission Vérité et Réconciliation ne satisfait pas la population noire

La commission Vérité et Réconciliation ne parvient pas à faire la lumière sur le meurtre, en 1993, du leader anti-apartheid Chris Hani. L'examen du dossier a été renvoyé au mois de novembre. Les assassins de M. Hani ont défendu à l'audience leur idéologie raciste. L'affaire relance le débat sur les possibilités d'amnistie offertes aux coupables des crimes de l'apartheid.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Frustration et déception. Ce sont les sentiments qui dominent, en Afrique du Sud, à l'issue des premières audiences de la commission Vérité et Réconciliation (TRC) consacrées au meurtre, en 1993, de Chris Hani, une des figures les plus populaires de la lutte anti-apartheid.

Ce cas constitue un des plus sensibles parmi ceux examinés jusqu'à présent par la commission chargée de faire la lumière sur les crimes du régime de ségrégation raciale. Les deux semaines initialement prévues n'ont pas suffi pour statuer sur l'affaire. La TRC a dû, jeudi 21 août, repousser l'examen final du dossier au mois de novembre. Les extrémistes blancs auteurs de l'assassinat ont retardé les audiences par des querelles de procédure, avant d'essayer d'en faire une tribune politique au service de leur idéologie raciste.

Emprisonnés à vie, Clive Derby-Lewis et Janusz Walus demandent à bénéficier de l'amnistie que peut accorder la commission. Aucun repentir n'est exigé pour pouvoir y prétendre. Des aveux suffisent, à condition que le crime ait été motivé par des raisons politiques. Loin de renoncer à leurs convictions, les deux demandeurs n'ont cessé de défendre, avec froideur et arrogance, un « *acte de guerre* » destiné, selon eux, à éviter l'arrivée au pouvoir de la majorité noire.

A l'époque, l'assassinat de Chris Hani avait provoqué une très vive émotion au sein de cette population. Il avait failli compromettre le processus de négociation. Chef du Parti communiste et ancien dirigeant de la branche armée du Congrès national africain (ANC), M. Hani était considéré comme le dauphin de Nelson Mandela. Il avait fallu toute l'influence de ce dernier pour apaiser les esprits.

Quatre ans plus tard, l'attitude provocatrice des assassins de Chris Hani réveille la colère d'une partie de l'opinion publique noire, et elle alimente le ressentiment existant à l'égard de la procédure d'amnistie. Certains la considèrent non pas comme un instrument de réconciliation, mais comme une concession à l'ancien pouvoir blanc. Les révélations sur les atrocités commises au temps de l'apartheid, et l'absence quasi systématique de repentir de la part de leurs auteurs ne font qu'aggraver la situation.

COLÈRE DANS LES « TOWNSHIPS »

C'est pourquoi, à l'image de la famille Hani, beaucoup, dans les *townships*, sont opposés à l'amnistie pour les assassins du leader anti-apartheid. Ce sentiment est d'autant plus fort que l'opinion publique a la conviction que les meurtriers ne sont pas passés à des aveux complets. Ils ont déclaré avoir agi seuls alors que la famille de la victime défend la thèse d'un complot impliquant les autorités politiques de l'époque. A l'opposé, certains ont évoqué des complicités, dues à des rivalités internes au sein même du mouvement anti-apartheid.

Le dossier n'a guère progressé lors de ces deux semaines d'audience. Aucune donnée significative n'est venue accréditer les différentes thèses, et la lumière reste encore à faire sur l'assassinat de M. Hani. Pas plus la vérité que la réconciliation n'ont avancé dans ce dossier, remarquent les détracteurs de la commission. Une nouvelle série d'audiences, en novembre, permettra peut-être de les démentir. En attendant, c'est un nouveau contretemps qui s'ajoute au retard pris par la TRC. La commission a examiné moins de la moitié des 8 000 cas qui lui ont été soumis. Elle a déjà demandé au gouvernement la prorogation de son mandat au-delà de la date initiale fixée au 15 décembre.

Frédéric Chambon

ASIE CENTRALE, AN VI : LA FIN DES ILLUSIONS

V. – Tachkent, l'ouzbèke, a troqué Lénine pour Tamerlan

Après Douchanbé (Tadjikistan), Och (Kirghizstan), Namangan et Boukhara (Ouzbékistan), nous poursuivons notre série de reportages dans sept villes d'Asie centrale ex-soviétique.

REPORTAGE
Si le régime nourrit de grands desseins, la population vit dans le dénuement

TACHKENT (Ouzbékistan)
de notre envoyée spéciale

« *Si vous doutez de notre puissance, regardez nos monuments* », disait Tamerlan, qui édifia les merveilles de Samarkand. Difficile de trouver trace, à Tachkent, aujourd'hui, de l'élan artistique qui marqua, au XIVe siècle, le règne du redoutable chef turco-mongol, dont l'actuel président ouzbek, Islam Karimov, veut se réclamer. Le Musée Tamerlan, construit en grande hâte, en 1996, au cœur de la plus grande ville d'Asie centrale (2,5 millions d'habitants), pour marquer le 660e anniversaire de la naissance du « *père de la nation* », est un chef-d'œuvre du kitsch. Mais la profusion de marbre importé d'Italie, d'or et de tableaux « réal'-soc' » à la gloire de Karimov et de Tamerlan, appelé ici « *Amir Timur* », fait assurément passer le message : l'Ouzbékistan nourrit de grands desseins.

Le musée, imposant, serait presque solennel, si les visiteurs n'étaient obligés, à l'entrée, de chausser d'encombrants patins en toile. Scène désopilante que ces paysannes vêtues de robes chatoyantes, venues de leur kolkhoze en délégation pour admirer les lieux, mais évoluant avec peine, en traînant des pieds, à cause des patins supposés protéger le marbre. Nous sommes bien dans l'ex-Union soviétique, où le règlement est le règlement, surtout absurde.

Beaucoup de choses ont changé, pourtant, depuis que la statue de Lénine – dont le pied mesurait un mètre, dit-on – a été démontée à Tachkent, et que la place Lénine est devenue la place de l'Indépendance, ornée d'un globe terrestre où ne figure qu'un seul pays, surdimensionné : l'Ouzbékistan. Des multinationales se sont installées, avec pignon sur rue, panneaux publicitaires et représentants bien introduits auprès du pouvoir : Daewoo, Coca-Cola, British American Tobbaco (BAT), Newmount Gold. On trouve aussi Thomson, qui a équipé la nouvelle tour de contrôle de l'aéroport. Le président Karimov, dont le mandat court jusqu'en l'an 2000 en vertu d'un référendum anticonstitutionnel, et qui fut le dernier premier secrétaire du Parti communiste ouzbek, antigorbatchévien, a accueilli à bras ouvert ce grand capital international.

Son image – déplorable dans les années 1992-1993, lorsque sa police pourchassait les opposants politiques, aujourd'hui tous en exil, emprisonnés ou morts – s'en est trouvée améliorée, et ses visées hégémoniques confortées. Les Etats-Unis le choient, voyant dans son régime autocratique un facteur de stabilité en Asie centrale, région immensément riche en hydrocarbures mais exposée aux soubresauts des conflits afghan et tadjik. Un diplomate américain en poste à Tachkent explique posément : « *Ici, il y a l'aspect "droits de l'homme" et il y a l'aspect "business". Nous prêtons attention aux deux. Mais l'un ne peut effacer l'autre.* » L'organisation Human Rights Watch a recensé, en mars 1997, vingt-sept prisonniers politiques en Ouzbékistan, essentiellement des militants de partis islamiques. Elle notait aussi trois « *disparitions* » d'opposants, la dernière remontant au 29 août 1995, lorsque le cheikh Abdoulvali Qari Mirzoev et son assistant, en route vers un congrès musulman à Moscou, furent enlevés par l'ex-KGB ouzbek à l'aéroport de Tachkent.

D'un côté, Tamerlan pour tenter de cristalliser l'unité nationale ; de l'autre, des capitaux étrangers pour essayer de restructurer une économie axée sur une production de coton archaïque. Ce sont les deux « mamelles » du système Karimov, qui contrôle le pays le plus peuplé d'Asie centrale. Tachkent n'a cependant rien du « capitalisme sauvage » ni des excès moscovites. Ici, pas de nouveaux riches flamboyants ni de ruée vers des biens de consommation importés de l'Ouest, d'ailleurs presque introuvables. Les seules dépenses ostentatoires sont celles du régime, qui construit à tout va. Hormis une allée commerçante, la capitale ouzbèke semble bien engourdie.

Tout se passe comme si la perestroïka, avec son cortège de « *kiosques où l'on trouve de tout* », n'avait jamais élu domicile sur ces plaines arides, parcourues d'un complexe système d'irrigation qui assèche la mer d'Aral. Les Ouzbeks n'auraient-ils pas l'esprit d'entreprise ? C'est qu'ils n'ont guère la possibilité de l'exercer. Un contrôle strict s'applique partout, dans les médias (aux ordres) comme pour la monnaie nationale, le soum. Le pouvoir a sévèrement restreint toutes les opérations de change, et le FMI a protesté en interrompant, en décembre 1996, ses versements. Le dollar s'échange donc le plus souvent au marché noir – à un taux triple du taux officiel –, au risque, pour l'intéressé, d'être battu par des policiers omniprésents.

Mais on ne parle pas ici de « retard » ; on préfère évoquer la « *voie ouzbèke* » assurant « *une transition en douceur* » afin d'éviter des turbulences sociales qui pourraient s'avérer dangereuses dans un pays où 60 % de la population a moins de seize ans. Notant le nombre accru de jeunes filles portant foulard – au risque d'être expulsées des écoles où un strict principe laïque s'applique –, les observateurs les plus pessimistes évoquent le danger d'« *un scénario à l'algérienne* ».

« Qu'à cela ne tienne ! », répondent officiels et investisseurs. L'Ouzbékistan, le pays le mieux armé et le mieux situé, géographiquement, de l'Asie centrale, n'est-il pas une puissance régionale ? Ne se prépare-t-il pas à devenir, à la faveur d'une paix afghane tant espérée, le principal point de transit du pétrole d'Asie centrale vers les mers chaudes, *via* une « route du Sud » pakistanaise ? Et Tachkent, « *ville de paix et de joie* », selon les panneaux de propagande, n'est-elle pas la vitrine de ces ambitions ? On s'y rend en avion directement de Londres ou de Francfort, en Boeing 767 de la compagnie Ouzbekistan Airlines, dont le slogan est : « *Volez en sécurité !* »

L'homme de la rue n'est pas peu fier de ces réalisations : « *Le régime est sévère, mais au moins nous n'avons pas connu de guerre, contrairement aux Afghans, au Tadjiks, aux Azéris, aux Tchétchènes...* » Surtout, l'affront gorbatchévien que représenta, dans les années 80, une purge « anticorruption » privant les Ouzbeks de leur majorité traditionnelle au sein du *politburo* local, a été lavé. Un facteur psychologique important dans une société sunnite tissée d'allégeances communautaires remontant à la nuit des temps. A Tachkent, le « complexe du colonisé », enfin affranchi de la tutelle du Kremlin, reste fort. « *Moscou nous volait or et coton et nous traitait en esclaves* », lance un employé du ministère des affaires étrangères. Islam Karimov, qui retourna sa veste à temps, a fait de cet « honneur retrouvé » un élément-clé de sa démagogie. Mais suffira-t-il au président ouzbek de « *se prendre pour une réincarnation de Tamerlan* » – selon le mot de Pierre Chuvin, directeur de l'Institut français des études d'Asie centrale, à Tachkent – pour réussir la transition post-soviétique ?

DÉCALAGE DANGEREUX

Assise dans une *mahalla* (quartier traditionnel) de la vieille ville de Tachkent, Moukhtabar Akhmadova, proche des milieux islamistes et emprisonnée pendant six mois en 1995, se livre à un réquisitoire contre le régime : « *Karimov est une vile créature. Il a fait détruire des centaines de maisons et plusieurs mosquées dans la vieille ville. Il sait que, si la situation économique se détériore, la révolte viendra de ce quartier resté attaché aux valeurs anciennes, où les Russes* [environ 30 % de la population de Tachkent] *ne sont d'ailleurs jamais venus s'installer. Un jour, le peuple se soulèvera* », affirme-t-elle.

Une large artère dégagée au bulldozer transperce en effet ce quartier pauvre de Tachkent, tout en ruelles sinueuses et maisons basses en pisé, écrasées de soleil, où l'on prépare chaque année le *hadj* (pèlerinage à la Mecque), et où le mot « taliban » suscite certains enthousiasmes. C'est ici, disent les observateurs, que se niche la véritable identité, l'« *âme* », de la capitale ouzbèke. Ici, se mesure le décalage dangereux entre un régime aux ambitions démesurées et une population parmi les plus pauvres de l'ex-URSS. Au milieu de ce quartier ravagé par des projets d'urbanisme officiels, un panneau nargue les passants, pour le moment indifférents : « *Tachkent, une ville qui se dresse vers le futur !* »

Natalie Nougayrède

OUZBÉKISTAN : rép. turcophone
Superficie : 447 000 km²
Population : 23,3 millions d'hab.
PNB 1995 : 930 $/hab
Religion : Musulmans sunnites (rite hanafite)

KAZAKHSTAN
Mer d'Aral
OUZBÉKISTAN
KIRG.
Tachkent
Ferghana
Mer Caspienne
TURKMENISTAN
Samarkand
Douchanbé
TADJ.
PAMIR
Achkhabad
IRAN
HINDOU KOUCH
PAKIS.
AFGHANISTAN
Kaboul

PROCHAIN ARTICLE
Alma-Ata, capitale en sursis d'un Kazakhstan qui s'émancipe en douceur

Démission du gouvernement taïwanais

TAÏPEH. Le premier ministre taïwanais Lien Chan a présenté, jeudi 21 août, la démission de son gouvernement, conformément à une décision prise en mai dernier à la suite d'un meurtre qui avait profondément choqué l'opinion, annonce-t-on de source officielle à Taïpeh. Le président Lee Teng-hui a chargé le député Vincent Siew, 58 ans, un économiste membre du parti au pouvoir, le Kuomintang, de former un nouveau cabinet. Le nouveau gouvernement pourrait prêter serment le 1er septembre.

Cette démission devrait permetre à Lien Chan de se préparer à l'échéance présidentielle de 2000. Nommé premier ministre en février 1993, il avait offert sa démission à la suite du rapt et du meurtre d'une adolescente agée de 17 ans, fille d'une célèbre actrice taïwanaise. – *(AFP, Reuter.)*

Le Congo-Brazzaville s'enfonce dans la confusion

BRAZZAVILLE. Le Congo paraît s'enfoncer de plus en plus dans la confusion politique et militaire. Les affrontements se sont étendus ces derniers jours aux deux principales localités du nord du pays, Impfundo et Ouesso. Déclarations et démentis se succèdent chaque jour. La prise de la ville de Ouesso par des partisans de l'ancien président Denis Sassou Nguesso a été démentie par les services du président, Pascal Lissouba. *A contrario*, l'annonce de la prise du nord de Brazzaville par les forces de M. Lissouba a été formellement démentie par M. Sassou Nguesso.

Pointe-Noire, la capitale du pétrole congolais, sous contrôle de l'armée de M. Lissouba, reste la seule ville importante encore épargnée par les affrontements, mais pourrait devenir une cible privilégiée pour M. Sassou Nguesso. Cette crainte de déstabilisation de Pointe-Noire semble être sérieusement prise en compte par la France, dont les intérêts sont représentés par la compagnie Elf-Congo. Les plans de regroupement et d'évacuation de plus d'un millier d'expatriés français sont prêts. – *(AFP.)*

Vingt-trois soldats sénégalais tués en Casamance

DAKAR. Vingt-trois des vingt-six militaires sénégalais disparus mardi ont été retrouvés morts, jeudi 21 août, dans une fosse commune. Les soldats avaient disparu à l'issue d'un accrochage avec des indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Selon l'armée sénégalaise, trente indépendantistes casamançais ont été tués et une base rebelle a été démantelée au cours de cette opération.

Les incidents entre indépendantistes et militaires se sont récemment multipliés dans les environs de Ziguinchor. Outre des attaques contre des civils, un camp militaire et une gendarmerie ont été les cibles d'hommes armés présumés appartenir au MFDC. Deux militaires sénégalais avaient été tués lors d'une embuscade la semaine dernière. Les derniers événements pourraient compromettre le processus de paix enclenché depuis le cessez-le-feu unilatéral proposé fin 1995 par le MFDC. – *(AFP.)*

M. Nétanyahou reproche à M. Arafat d'ignorer les « exigences » d'Israël

JÉRUSALEM. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a de nouveau accusé, jeudi 21 août, l'Autorité palestinienne de ne pas faire assez contre le « *terrorisme* », les mesures qu'elle a prises « *n'ayant pas répondu à l'essentiel de nos exigences* », a-t-il dit. A Ramallah, en Cisjordanie, où M. Arafat a réuni jeudi les représentants de l'opposition, y compris islamiste, le secrétaire général de la présidence palestinienne, Tayeb Abdel Rahim, a critiqué « *ceux* [des opposants] *qui demandent l'arrêt du processus de paix* », car ils « *sont sur la même ligne que les représentants de la droite israélienne* ».

Pour sa part, le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a affirmé que les dirigeants du Proche-Orient « *doivent faire très attention à ce qu'ils disent parce qu'ils envoient des signaux* » par ce biais, ajoutant toutefois que M. Arafat a pris « *certaines mesures initiales importantes* » pour mieux prévenir le terrorisme anti-israélien. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CISJORDANIE : la police palestinienne** a commencé, jeudi 21 août, à contrôler le respect du boycottage des produits israéliens décrété par l'Autorité autonome. Les denrées de base sont exclues de cette liste, qui concerne quinze catégories de produits israéliens. – *(Reuter.)*

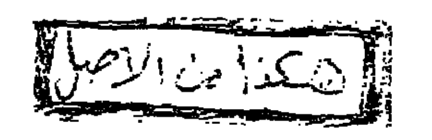
■ **ISRAËL : Tatiana Susskin, l'extrémiste israélienne** qui a placardé des affiches injurieuses pour le prophète Mahomet à Hébron, en Cisjordanie, a été libérée de prison et assignée à résidence, jeudi 21 août, pour être une nouvelle fois examinée par des psychiatres. Une caution de 18 000 dollars a été versée pour sa libération. – *(AFP.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : les discussions entre le Maroc et le Front Polisario** sur l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental vont reprendre du 28 au 30 août à Lisbonne, a-t-on annoncé, jeudi 21 août, de source officielle, dans la capitale portugaise. Cette rencontre sera présidée par le médiateur de l'ONU, l'ancien secrétaire d'Etat américain James Baker. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le président russe Boris Eltsine** a limogé, jeudi 21 août, Alexandre Kotelkine, directeur général de la société d'Etat Rosvooroujenie depuis 1994, qui chapeaute la quasi-totalité des exportations d'armements et dont le gouvernement a entrepris cet été une vaste réorganisation. – *(AFP.)*

La Croatie demande « pardon au peuple d'Israël »

ZAGREB. « *La nouvelle Croatie, démocratique et libre (...), condamne dans leur intégralité les crimes nazis commis durant l'Holocauste et le génocide contre le peuple juif qui a eu lieu dans de nombreux pays européens, y compris en Croatie* », a déclaré, jeudi 21 août, Hrvoje Sarinic, le chef de cabinet du président croate, Franjo Tudjman, à l'issue d'une rencontre, jeudi à Budapest, avec le directeur du ministère des affaires étrangères israélien, Eytan Benstur. Les délégations croate et israélienne sont également convenues d'établir d'ici à septembre des relations diplomatiques. « *Nous demandons pardon au peuple d'Israël et exprimons nos regrets pour les crimes commis durant le régime oustachi dans la période nazie* », a ajouté M. Sarinic. Les oustachis, apparus au milieu des années 30, avaient mené de féroces campagnes d'extermination contre des populations juive, serbe, tzigane et contre les communistes. – *(AFP.)*



DROIT DES ÉTRANGERS Le gouvernement a décidé de prendre pour base essentielle le rapport Weil afin de préparer deux projets de lois sur l'immigration. Elisabeth Guigou rédigera un texte sur le code de la nationalité rétablissant le droit du sol et Jean-Pierre Chevènement celui concernant l'entrée et le séjour des étrangers en France. ● « *L'ÉQUILIBRE* » voulu par ce rapport entre une politique d'immigration maîtrisée et l'attitude d'accueil de la France satisfait Lionel Jospin, qui espère aboutir à un « *consensus* » sur la politique d'immigration. ● LES ASSOCIATIONS de défense des immigrés avaient critiqué le refus de M. Weil d'abroger formellement les lois Pasqua et Debré. ● IL Y A UN AN, le gouvernement d'Alain Juppé faisait évacuer par la force l'église Saint-Bernard occupée par des Africains sans papiers *(lire notre éditorial page 10)*.

Lionel Jospin renonce à abroger les lois Pasqua et Debré

Lors de la réunion des ministres, jeudi 21 août à Matignon, il a été décidé que deux projets de loi traduiraient en termes législatifs l'essentiel du rapport de Patrick Weil sur l'immigration, le chef du gouvernement en ayant apprécié « l'équilibre »

LE GOUVERNEMENT a en grande partie fait siennes, jeudi 21 août, les conclusions du rapport Weil sur l'immigration et la nationalité. Au cours du séminaire qui s'est tenu, jeudi 21 août, à l'Hôtel Matignon, l'ensemble des ministres présents se sont accordés pour souligner « *l'équilibre* » des propositions remises par le politologue au premier ministre, le 31 juillet. Lionel Jospin a précisé qu'il « *souhaitait que cet équilibre soit préservé dans les textes* » de loi qui seront présentés à l'automne au Parlement, son entourage soulignant qu'il devrait trouver « *une large traduction sur le plan législatif* ». Le premier ministre renonce donc, du même coup, au slogan repris par la gauche pendant la campagne législative : « *L'abrogation des lois Pasqua et Debré* ».

Lionel Jospin s'est en effet félicité du souci affiché par l'universitaire de concilier « *la capacité à maîtriser l'immigration et à démontrer une attitude d'accueil* ». Il a salué la méthode choisie qui, plutôt que d'écarter d'office les lois Pasqua et Debré, entend ne supprimer de la législation actuelle que ce qui est injuste et inefficace. Une méthode susceptible, selon le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, de dégager un « *consensus républicain* » lors de l'examen des textes à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Le premier consensus, c'est au sein de son gouvernement que Lionel Jospin entendait l'obtenir. L'objectif ne semblait pas atteint d'avance. Au lendemain de la remise du rapport Weil, les Verts avaient dénoncé une « *compilation de mesures techniques* » qui « *ne saurait fonder valablement une nouvelle législation sur l'immigration* ». Le Parti radical socialiste avait réclamé « *une refonte législative plus audacieuse qui marque une rupture avec les lois Pasqua et Debré* ». Quant au Parti communiste, il ne s'était pas publiquement exprimé sur le rapport, mais il paraissait très réservé. « *La logique interne du rapport Weil ne traduit pas une volonté lisible d'aller vers l'élaboration d'une nouvelle politique d'immigration* », soulignait la direction du PCF dans une note interne.

Aucune de ces critiques ne sont apparues, jeudi 21 août, lors d'un échange gouvernemental pourtant prolongé. En effet, Jean-Pierre Chevènement et Hubert Védrine ayant été retenus, le matin, par les cérémonies d'accueil du pape, le déjeuner qui a suivi la réunion a été entièrement consacré à la discussion sur le rapport Weil. Cette fois, Martine Aubry n'assistait pas au repas. La discussion a commencé par des exposés des deux ministres chargés de préparer les textes de loi, Jean-Pierre Chevènement et le garde des sceaux, Elisabeth Guigou. Ensuite, le débat s'est engagé. Très attentif, M. Jospin prenait « *énormément de notes* », raconte un ministre. Une douzaine de membres du gouvernement sont intervenus. Mais première surprise, le leader des Verts, Dominique Voynet, n'a pas pris la parole. Elle a assuré au *Monde* qu'elle donnerait son point de vue sur la question lors de l'université d'été de sa formation à la fin du mois d'août. Deuxième source d'étonnement, les ministres communistes, loin de reprendre le point de vue de leur direction, se sont montrés, selon plusieurs témoins, très favorables aux orientations du rapport. Le satisfecit donné au rapport ne signifie toutefois pas que les textes de loi seront « *un décalque pur* » du rapport Weil, souligne-t-on au ministère de l'intérieur. « *Ils ne seront ni plus laxistes, ni plus répressifs car l'équilibre est bon mais certains points pourront être revus* », ajoute-t-on. En réalité, le déjeuner mais aussi une première réunion, qui avait regroupé, la veille, les directeurs de cabinet des ministères concernés, sous la présidence de celui du premier ministre, ont permis un premier « élagage ». Ainsi, la proposition de créer une « *rétention judiciaire* », afin de maintenir pendant un mois supplémentaire dans des centres spéciaux les délinquants étrangers sortant de prison, a été formellement écartée. Le principe de redonner au maire la signature des certificats d'hébergement a lui aussi réuni contre lui une majorité des ministres, sans pour autant qu'un accord ait été trouvé sur une solution de remplacement. Certains ministres, mettant en avant l'équilibre démographique de certains quartiers, se sont également émus des propositions de Patrick Weil allégeant les contraintes du regroupement familial. Dans ces deux derniers cas, le ministre de l'intérieur a été prié de trouver des solutions concrètes.

Aucun désaccord n'est, en revanche, apparu concernant la prolongation éventuelle de la rétention administrative. Lionel Jospin redoute cependant une éventuelle censure du Conseil constitutionnel. Le ministre des affaires étrangères a accueilli favorablement la proposition d'obliger les consulats à motiver certains refus de visas. Quant à la possibilité pour les retraités étrangers de toucher leur pension dans leur pays d'origine, elle n'a pas choqué le ministre du budget. Sur la nationalité, enfin, le principe d'un retour à l'automaticité à dix-huit ans pour les enfants nés en France a recueilli l'unanimité. La possibilité supplémentaire pour les jeunes d'acquérir la nationalité entre seize et dix-huit ans en en faisant la demande a été jugée « *intéressante* », selon l'entourage du ministre de la justice.

La véritable inquiétude du gouvernement touche en réalité au calendrier. Le Parlement devrait entamer l'examen des deux projets après la discussion budgétaire, en octobre. Or, le premier ministre tient à ce que le dossier soit définitivement bouclé le 15 janvier, date à laquelle commencera la campagne pour les élections cantonales. Le gouvernement n'exclut pas la possiblité de faire examiner les deux textes en même temps.

Le gouvernement n'ignore pas les risques de voir l'opposition se saisir du sujet pour tenter de faire son grand retour. Toutefois, Lionel Jospin n'a pas renoncé à essayer d'élaborer, sur l'immigration, un modèle français stable qui puisse ne pas être remis en cause à chaque alternance politique. C'est pourquoi, alors que les ministres piloteront la concertation auprès des associations, lui pourrait, si le climat politique s'avère favorable, prendre l'initiative de consulter officiellement les principaux responsables politiques français, une fois les projets de loi élaborés.

Nathaniel Herzberg et Fabien Roland-Lévy

« Nous abrogerons... »

Le programme du Parti socialiste pour les élections législatives, intitulé « *Changeons d'avenir, changeons de majorité* », le prévoyait clairement : « *Nous supprimerons les lois Pasqua-Debré. Nous rétablirons les droits fondamentaux au mariage, à la vie en famille et le droit d'asile, ainsi que le code de la nationalité dans sa vision républicaine.* » Après la publication de ce programme, le 2 mai, Lionel Jospin, qui s'était auparavant refusé à parler d'abrogation pure et simple, a repris ce terme à son compte. Le 15 mai, lors d'un meeting au Zénith, à Paris, il a déclaré : « *Nous abrogerons les lois Pasqua et Debré* », qui seront « *remplacées par une nouvelle législation respectueuse du droit des gens* » (*Le Monde* du 17 mai). Lors de sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, le 19 juin, le nouveau premier ministre avait annoncé « *un réexamen d'ensemble* » de « *la législation sur la nationalité, le droit des étrangers et l'immigration* » lors de la prochaine session du Parlement.

Un rapport « pour une politique juste et efficace »

Le politologue Patrick Weil a remis, le 31 juillet, un rapport sur *l'immigration et la nationalité* intitulé : « Pour une politique de l'immigration juste et efficace ».

● ***Elargir le droit d'asile :*** *un* contenu concret serait donné au droit d'asile – qui a valeur *constitutionnelle – accordé aux « combattants de la liberté »*. Une base légale serait fournie à l'asile territorial, qui peut être octroyé par le ministère de l'intérieur aux personnes persécutées par des forces non étatiques.

● **Assouplir les modalités d'entrée en France :** l'entrée des étrangers utiles au rayonnement de la France (étudiants, chercheurs, entrepreneurs) serait facilitée tandis que les frontières resteraient fermées aux étrangers non qualifiés. Les maires devraient retrouver le pouvoir de signer les certificats d'hébergement qui avait été donné aux préfets par la loi Debré. Les travailleurs immigrés retraités pourront toucher leur pension dans leur pays d'origine.

● **Assurer le respect de la vie familiale :** les conjoints étrangers de Français pourront bénéficier d'une carte de résident au bout de deux ans au lieu d'un année actuellement. Les conditions de regroupement familial seront assouplies. *Un titre « respect de la vie privée et familiale »* serait créé permettant la régularisation de *certains sans-papiers.*

● **Renforcer les reconduites et les expulsions :** la rétention administrative passerait de dix à quinze jours. Les délinquants interdits de territoire pourraient être, à leur sortie de prison, placés dans des centres de rétention judiciaire pour un mois, afin de faciliter leur éloignement.

● **Prévenir et réprimer le travail irrégulier :** le passeport de l'étranger serait exigé à l'embauche, en plus du titre de *séjour. L'accès* des personnes en situation régulière aux secteurs où fleurissent les activités *illégales* serait *facilité*.

● **Rétablir le droit du sol :** l'acquisition automatique de la *nationalité* à *dix-huit* ans pour les enfants nés en France de parents étrangers serait rétablie. Entre seize et *dix-huit* ans, les jeunes étrangers pourront anticiper l'acquisition de la nationalité.

La gauche associative est critique mais divisée

EN VANTANT « *l'équilibre* » du rapport de Patrick Weil sur l'immigration et la nationalité, et en annonçant son intention d'en reprendre l'essentiel dans deux *projets de loi, Lionel Jospin prend* le risque d'affronter les associations de soutien aux étrangers. *Depuis qu'il a été remis* au *premier* ministre, le 31 juillet, le rapport du politologue a en effet suscité leurs *réserves*, quand ce n'est pas leur condamnation. Chacune à leur manière, à haute voix ou de façon plus feutrée, elles ont regretté le choix de ne proposer qu'une nouvelle réforme de l'ordonnance de 1945, là où toutes attendaient une refonte globale de la législation. Pourtant, derrière cette unanimité sur les principes se cachent en réalité des positions bien distinctes.

Un premier groupe d'organisations réunit les partisans de la liberté de circulation. Emmenés par la Ligue des droits de l'homme (LDH), la Cimade ou encore le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), il dénonce les barrières systématiquement érigées aux frontières. Plusieurs dizaines de millions d'étrangers, touristes pour la plupart, se voient chaque année réclamer un visa d'entrée en France. Pour peu, d'ailleurs, qu'ils ne disposent pas de revenus suffisants, ils devront en outre se munir d'un certificat d'hébergement garantissant leur accueil par un ami ou un parent. *Dans quel but ? Eviter* l'entrée de candidats à l'immigration ? Illusoire, répondent ces associations : *ceux qui veulent à* tout prix entrer en France y parviendront. Illusoire, mais surtout inique. « *Toute entorse à un droit fondamental comme celui d'aller et venir ne peut être discriminatoire*, souligne-t-on à la Cimade, *mais doit être motivée et soumise au contrôle d'un juge.* »

PRINCIPE D'ÉGALITÉ

Plus généralement, ces associations proposent de considérer la législation sur les étrangers non plus comme procédant du droit régalien de l'Etat à contrôler les entrées sur son territoire mais comme soumise aux droits de l'homme. Une approche reprise dans la note d'orientation de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) du 3 juillet, où ces associations siègent, et qui place au premier rang le principe d'égalité entre tous, quelle que soit la nationalité. Ce principe peut faire l'objet de restrictions, mais là encore, motivées et contrôlées. Ces organisations défendent également le droit de vivre en famille. *L'absence de travail ou l'exiguïté du logement ne devraient pas, selon elles, faire obstacle au regroupement familial.*

Ces associations restent en revanche prudentes sur la liberté *d'installation. Certes, la LDH, dans* un communiqué critiquant le rapport Weil, réclame « *une autre approche, fondée sur la reconnaissance du fait migratoire et la prise de conscience que, dans leur immense majorité, les étrangers résidant en France ont vocation à s'intégrer* ». Mais pas question pour elles de réclamer l'ouverture des frontières.

C'est justement ce saut qu'ont notamment accompli le Groupe d'information sur les travailleurs immigrés (Gisti), Droits devant ! !, Act-up ou encore le Syndicat de la magistrature (SM). Dans une lettre ouverte transmise le 10 juillet à Lionel Jospin, ces associations écrivent : « *Toutes les politiques qui, depuis vingt-cinq ans, ont cherché à réaliser la fermeture des frontières ont contribué à l'échec de l'insertion des étrangers, des Français d'origine étrangère et même de certains Français d'ascendance ancienne.* » Leur pari : « *L'autorégulation* » des flux migratoires.

Elles soulignent l'« *aberration* » d'une société où capitaux et marchandises circulent toujours plus librement mais où les hommes se voient interdits de mouvement. *Elles assurent que la fermeture des* frontières décourage les sorties autant que les entrées : nombre *d'étrangers, ne souhaitant venir en* France que de façon intermittente, se verraient contraints de rester en France de peur, en cas de départ, de ne jamais pouvoir revenir.

LES RÉPONSES DE M. WEIL

Liberté de circulation ? Ouverture totale des frontières ? Un troisième groupe, très minoritaire il est vrai, rejette ces deux solutions, jugées « *utopiques* », et avance l'hypothèse des « *quotas* ». Cette position, défendue par la Gauche socialiste, adoptée par SOS-Racisme lors de son dernier congrès, et qui séduit en privé certains responsables politiques de droite et de gauche, s'appuie sur le constat que « *la véritable question est celle de l'immigration économique* ». Le vrai motif de l'immigration est « *le souci légitime des pauvres de vivre décemment* ». « *Si ce problème n'est pas traité, les immigrés économiques détourneront les autres procédures, donc on les durcira, et on aboutira à nouveau aux lois Pasqua* », assure le député socialiste Julien Dray. Négociés chaque année d'Etat à Etat, les quotas d'étrangers permettraient selon lui de disposer d'une *position claire, non élitiste, et susceptible* d'encourager les gouvernements étrangers à mieux coopé*rer dans la réadmission de leurs* ressortissants entrés illégalement en France.

Trois positions, trois familles de pensée auxquelles Patrick Weil a par avance répondu. Les quotas ? Contraires à la tradition française et « *discriminatoires* ». La liberté de circulation appuyée sur les droits de l'homme ? « *L'Etat-nation a le droit d'accepter sur son sol qui il souhaite*, affirme le politologue, *et mon projet renforce les droits individuels.* » Enfin, l'ouverture totale des frontières ? « *Qu'on vienne défendre pareille position devant l'opinion.* »

Un défi que le gouvernement ne craint pas trop de voir relevé. Car si les associations dénoncent « *la pauvreté théorique* » du rapport, elles conviennent aussi des améliorations susceptibles d'en découler pour de nombreuses catégories d'étrangers.

N. H.

Il y a un an, Alain Juppé faisait fracturer les portes de l'église Saint-Bernard

« *CE MOUVEMENT et cette grève de la faim n'ont plus d'objet.* » Par ces quelques mots, prononcés il y a un an devant les caméras des chaînes de télévision, jeudi 22 août 1996, Alain Juppé sonnait implicitement la fin d'une aventure devenue un drame humain. Après plusieurs jours de tergiversations, le gouvernement d'alors employait la manière forte dans le conflit qui l'opposait à une poignée d'Africains réclamant leurs régularisations. Le lendemain, à midi, l'église Saint-Bernard dans le 18e arrondissement de Paris, occupée depuis près de *deux mois*, est vide. *Au petit matin*, un millier de gendarmes mobiles a procédé à l'évacuation de ses trois cents occupants. Les *images n'ont pas été oubliées* : les portes du lieu de culte ont été éventrées à coups de hache.

L'émotion est immense. D'autant que les Africains avaient gardé espoir jusqu'au bout. Débuté de façon spontanée le 18 mars 1996 par l'occupation de l'église Saint-Ambroise, leur mouvement n'a qu'un mot d'ordre : obtenir coûte que coûte des papiers, quitte à s'engager dans un long bras de fer avec un gouvernement lui-même déterminé à ne pas céder. Le 22 mai, première alerte : les étrangers en situation irrégulière, qu'on n'appelle pas encore les « sans-papiers », sont évacués de Saint-Ambroise. Ils trouveront refuge dans le gymnase Japy puis à la Cartoucherie de Vincennes.

Vingt-cinq personnalités s'unissent pour former un « *collège de médiateurs* » qui prône un examen au cas par cas des situations. Il établit une liste de dix critères de régularisation et crée le concept de « *bonne insertion dans la société française* ». Une négociation officieuse s'engage. Plus de deux cents dossiers sont réexaminés. Mais le 26 juin, alors que les médiateurs sont reçus à Matignon, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, publie un communiqué lapidaire : seuls quarante-huit sans-papiers sont régularisés. « *Nous avons été roulés dans la farine* », s'emporte Stéphane Hessel, porte-parole des médiateurs.

Cette décision sonne le durcissement du conflit. Deux jours après, les « sans-papiers » investissent l'église Saint-Bernard. Dix d'entre eux entament une grève de la faim. Le mouvement de soutien s'amplifie. Sortie de la torpeur de l'été, la gauche dénonce l'intransigeance de l'exécutif tandis que Gilles de Robien, alors président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, plaide pour une « *solution humainement juste et légalement acceptable* ». Le mercredi 21 août, alors que 8 000 personnes défilent dans les rues de Paris pour les soutenir, les Africains refusent la promesse de M. Debré d'une centaine de régularisations.

Le lendemain, leur sort est scellé. Le Conseil d'Etat, que M. Juppé avait sollicité, indique que si la régularisation n'est pas un droit, l'administration peut régler humainement nombre de cas individuels. Cela suffit au gouvernement pour justifier l'évacuation de l'église. L'effet est désastreux : le soir même, plus 10 000 personnes manifestent sous le slogan « *Vendredi 23 août : jour de honte* ». Dans les heures qui suivent, seule une petite poignée d'Africains sont expulsés tandis que les tribunaux annulent la plupart des mesures prises dans la plus grande confusion à leur encontre.

Un an après, la grande majorité des sans-papiers de Saint-Bernard sont restés sur le territoire français. Une cinquantaine d'entre eux sont déjà régularisés dans le cadre de la circulaire du nouveau gouvernement. Regroupés rue du Faubourg-Poissonnière, ils préparent activement l'anniversaire de l'évacuation, samedi 23 août, devenue symbole de leur lutte.

Cécile Prieur

JMJ Environ cinq cent mille personnes ont assisté à la *« fête d'accueil »* de Jean Paul II, organisée, jeudi 21 août, au Champ-de-Mars, à Paris. Dans un message adressé aux jeunes, le pape les a incités à s'engager pour *« que chaque personne puisse vivre debout »*. ● JEAN PAUL II a célébré vendredi, à Notre-Dame de Paris, la messe de béatification de Frédéric Ozanam, un universitaire catholique du XIXᵉ siècle. Il devait ensuite bénir la cathédrale d'Evry (Essonne), conçue par l'architecte suisse Mario Botta. ● LE SOUVERAIN PONTIFE devait également se rendre sur la tombe du professeur Lejeune, généticien et militant antiavortement, pour une visite *« privée »*.



Le pape invite les jeunes à s'engager pour que chacun « vive debout »

Environ 500 000 personnes ont assisté, au Champ-de-Mars, à Paris, à la « fête de bienvenue » à Jean Paul II. Il a béatifié, vendredi 22 août à Notre-Dame, Frédéric Ozanam et devait ensuite bénir la nouvelle cathédrale d'Evry

DÈS L'AURORE, la moitié de l'esplanade des Invalides, à Paris, avait été bouclée par des barrières et un chapelet de policiers. Sur les toits, des militaires en treillis veillaient et les pelouses ouvertes au public étaient truffées d'agents des renseignements généraux, lunettes noires et talkie-walkie à la main. Massés derrière les barrières, plusieurs milliers de jeunes attendaient le Saint-Père depuis de longues heures. Tchèques, Vénézuéliens, Américains, un fort contingent de Polonais et des Espagnols, tous déchaînés, agitaient des drapeaux et chantaient pour tuer le temps. Aux *« Viva Espana ! »* répondaient des *« Tous ensemble, tous ensemble ! »* bien peu liturgiques.

A l'arrivée de l'hélicoptère papal, il n'y avait hélas pas grand-chose à voir. On distinguait à peine, au loin, une silhouette blanche et voûtée qui saluait en vain la foule venue l'attendre. Le passage de la « papamobile » déclenchait une cavalcade éperdue sur les pelouses pour tenter d'apercevoir le chef spirituel quelques instants de plus. C'était fini. Tous repartaient courageusement à pied vers l'Elysée ou le Trocadéro, où une cérémonie devait rendre hommage, à 13 heures, au fondateur d'ATD-Quart-Monde, le Père Joseph Wresinski. Mais là encore la police avait tout bouclé. Pas question d'approcher l'esplanade à moins d'y être invité. Résultat : une petite centaine de jeunes représentant ATD-Quart-Monde occupaient le lieu de la cérémonie tandis que des milliers d'autres, déçus, se massaient avenue d'Iéna et dans les artères avoisinantes.

A dire vrai, ils ne perdaient rien, car, sur une esplanade transformée en poêle à frire et dotée d'une sono déficiente, l'assistance, disposée en vaste cercle, loupait les trois quarts de la cérémonie. L'allocution de bienvenue de la présidente d'ATD, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, était inaudible, et la brève réponse du pape était insaisissable au-delà de 3 mètres. Montrant le message du Père Wresinski gravé sur le parvis – *« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré »* –, une jeune permanente mauricienne de l'association, Maria Victoire, souhaitait la bienvenue au pape. *« Une maman d'Afrique disait récemment :* "Quand on a faim, on ne peut pas parler. Cette pierre parle pour nous" *(...). Ensemble, nous refusons que la misère détruise notre humanité. »* Soutenu par deux jeunes, le pape vacillait jusqu'à la dalle dédiée à Joseph Wresinski, et marmonnait trois paragraphes de sa prière : *« Pour ces millions d'enfants tordus par les douleurs de la faim... »*

BOUSCULADE

Le reste dégénerait en féroce bousculade, lorsque le Saint-Père décidait, à l'improviste, de saluer chacun des jeunes présents dans le cercle, déclenchant une bousculade chez les photographes et un début de panique dans les forces de l'ordre. Vingt minutes à peine, et c'était déjà fini. Du pape, on n'avait entrevu qu'un très vieux monsieur bienveillant mais las, si las qu'on se demandait comment il supporterait la journée. *« C'était très émouvant de le voir, la main dans la main avec des jeunes,* déclarait Sœur Benoîte, des Petites Sœurs de l'Agneau. *Il a besoin des autres pour marcher. C'est la faiblesse et la charité de Jésus. »*

En repartant, on croisait une nuée de pèlerins débouchant du métro en bandes compactes, rouges d'épuisement, pour rejoindre, *via* les jardins du Trocadéro, l'esplanade du Champ-de-Mars, prochain rendez-vous avec le pape. Dès 15 heures, une foule considérable de jeunes s'y rassemblait avec beaucoup de discipline.

Une chorale de cent personnes et un orchestre de vingt musiciens entonnaient l'hymne officiel des Journées mondiales de la jeunesses (JMJ), *Le Chant du bouvier*, un air très ancien qui a été mis à toutes les sauces, rock, jazz, solennelle compassée, opéra, etc. Vinrent les cardinaux en robe noire, suivis des évêques qui s'installèrent sur le podium de bois, tournant le dos à l'Ecole militaire, par esprit pacifique, et faisant face à la tour Eiffel. Les chanteurs se dispersèrent en criant *« Alleluia ! »*. L'attente du pape était longue. Yeux clos, des jeunes priaient à même la poussière. Des couples s'enlaçaient. Certains s'allongeaient sur des sacs-à-dos ou des journaux. Des Libanais, qui étaient à Beyrouth le 11 mai pour la première visite de Jean-Paul II dans leur pays, disaient attendre avec impatience, encore une fois, *« sa bénédiction »*. Habituées à voir et revoir le pape, des jeunes filles venues de Varsovie avouaient ne pas s'en lasser. *« Après Dieu, c'est l'homme qui compte pour moi le plus au monde »*, confiait Honorata.

Comme il faisait chaud et ozoneux, les cardinaux coiffèrent, par-dessus leur calotte pourpre, des canotiers, ce qui donna un quelque chose de *« Ça, c'est Paris ! »* tout à fait canaille. Un hélicoptère tourna longuement au-dessus de la foule, un chant lugubre s'éleva, accompagné au biniou. Monseigneur Dubost, le président des JMJ, fit saluer les frères musulmans, juifs, orthodoxes et protestants, terminant par *« Anyway, thank you, gracias, grazie... »* La grande Dee Dee Bridgewater reprît des gospels et, quand elle lança le fameux *Oh Happy Days*, on sut que le pape était arrivé. Sans le voir ni l'entendre pour autant.

Sous les arbres, une petite trompette de corrida déclenchait des *« Olé ! »* frénétiques. Partout on agitait des drapeaux de toutes les nationalités, des étendards bretons, des bannières monarchistes à fleur de lis. Enfin, on aperçut au milieu des oriflammes le cube de Plexiglas de la « papamobile » fendant la foule avec amour. Beaucoup se levèrent pour voir, portant le tee-shirt avec le slogan des JMJ – *« Levez-vous, n'ayez pas peur »* – collé par la sueur. Les cardinaux se mirent à secouer des mouchoirs. Et Jean Paul II parut.

« UN VIEUX BONZE COMME LUI »

Dès qu'on l'entraperçut, ce fut du délire. Le pape mit beaucoup de temps à serrer les mains des évêques et des cardinaux, entouré de ses gorilles et protégé par une ombrelle blanche. Puis, il s'assit et Monseigneur Billé lui fit un discours d'accueil plat comme la main, mais bref. Un jeune Philippin donna à un jeune Français un grand hula-hoop, symbole d'union et de transmission olympique, les précédentes JMJ ayant eu lieu à Manille.

Et le pape commença son discours : *« Jeunes du monde entier... »* La voix trébuchait parfois, mais elle était ferme et non dépourvue d'humour. Réalisant qu'il enfonçait une porte ouverte en déclarant que *« la rencontre actuelle se déroulait à Paris »*, il rectifia : *« D'ailleurs, c'est facile à constater, il suffit de regarder la tour Eiffel. »*

Puis il entama la litanie des noms des pays participant aux JMJ. A leur énoncé, le drapeau correspondant se dressait. Les Espagnols et les Italiens, venus en force, *se firent très bien entendre*. Quand le pape lâcha, en dernier, le nom de la France, des glapissements footballistiques s'élevèrent tels des *« On a gagné »* ou sur l'air de *Jingle Bells*, ainsi qu'un étrange *« Vive le Pape ! La-la-la-la-lère ! »*.

Ensuite, le pape remercia les jeunes en treize langues, dont le tagalog et le swahili. *« Comment imaginer qu'un vieux bonze comme lui les attire encore ! »*, s'émerveillait Guy Gilbert, le « prêtre des loubards », son éternel blouson noir sur l'épaule. *Certes, il est abîmé, le bonhomme. Il porte sur son visage la souffrance du monde. C'est le Christ souffrant. Mais écoutez comme sa voix porte encore. Oui, tout ça sent bon l'Eglise. »*

L'air était lourd de poussière et d'odeurs, on entendait bourdonner les portables. Cinq enfants montèrent sur le podium pour libérer une colombe blanche qui se posa directement sur un portique et n'en bougea plus. Un jeune handicapé lut le passage de l'Evangile sur le Lavement des pieds (Jean, 13,1-15). Le pape aurait dû lire une méditation sur ce *« Lavement »*, mais il avait déjà beaucoup de retard sur l'horaire prévu et il y renonça. Il dit à la place quelques mots affectueux d'au revoir, tandis que la soprano Françoise Pollet reprenait l'inusable *Chant du bouvier*.

Michel Braudeau, Véronique Maurus et Henri Tincq

La dimension œcuménique du rassemblement

De nombreuses personnalités religieuses non catholiques ont assisté, jeudi 21 août, au rassemblement du Champ-de-Mars autour du pape. Du côté orthodoxe, il y avait notamment le métropolite Jérémie, président du Comité interépiscopal, représentant le patriarcat de Constantinople, Mgr Gourl, du patriarcat de Moscou, Mgr Saladjan, du patriarcat de Bucarest, et Mgr Nakachian, de l'Eglise apostolique arménienne.

La Fédération protestante de France avait délégué le pasteur Geoffroy de Turckheim, chargé des relations œcuméniques. Du côté des confessions non chrétiennes, l'islam de France était représenté par Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, et la communauté juive par David Messas, grand rabbin de Paris, par le rabbin Bismuth, représentant le grand rabbin de France, par Jean Kahn, président du Consistoire central, et le professeur Ady Steig, président de l'Alliance israélite universelle.

« Lorsque les hommes sont humiliés par la misère, attachez-vous à les servir »

VOICI DES EXTRAITS des messages adressés par le pape Jean Paul II, jeudi 21 août, aux jeunes réunis au Champ-de-Mars.

« Vous êtes l'espérance du monde, vous qui aspirez à une vie toujours plus belle, fondée sur les valeurs morales et spirituelles qui rendent libre (...). Vous prenez la suite des jeunes qui, en portant des rameaux d'olivier, sont venus au devant du Christ qui entrait à Jérusalem. Aujourd'hui, jeunes de tous les continents, vous reconnaissez le Christ qui nous unit dans un joyeux échange et une forte solidarité. »

VERBATIM

Son texte principal était une « méditation » sur l'Evangile du lavement des pieds, que le pape n'a pas eu le temps de lire mais qu'il a publié et dont voici des extraits. *« Lorsque des hommes souffrent, lorsqu'ils sont humiliés par la misère ou l'injustice et qu'ils sont bafoués dans leurs droits, attachez-vous à les servir. L'Eglise invite tous ses fils à s'engager pour que chaque personne puisse vivre debout et être reconnue dans sa dignité primordiale d'enfant de Dieu. Chaque fois que nous servons nos frères, nous ne nous éloignons pas de Dieu, bien au contraire, nous le rencontrons sur notre chemin et nous le servons. »*

« Pour rappeler cette mission essentielle des chrétiens envers tout homme, particulièrement envers les plus pauvres, j'ai voulu prier au Trocadéro, sur le parvis des droits de l'homme. Ensemble, nous prions aujourd'hui spécialement pour les jeunes qui n'ont ni la possibilité ni les moyens de vivre dignement et de recevoir l'éducation nécessaire à leur croissance humaine et spirituelle, à cause de la misère, de la guerre ou de la maladie. Qu'ils soient assurés de l'affection et du soutien de l'Eglise ! (...). »

« Chers jeunes, vous portez en vous des capacités extraordinaires de don, d'amour et de solidarité. (...) Je vous invite à venir puiser à la source de la vie qui est le Christ, pour inventer chaque jour les moyens de servir vos frères au sein de la société dans laquelle il vous appartient de prendre vos responsabilités d'hommes et de chrétiens. Dans les domaines sociaux, scientifiques et techniques, l'humanité a besoin de vous. Prenez soin de perfectionner vos qualifications professionnelles, afin d'exercer votre métier avec compétence. Dans le même temps, ne négligez pas d'approfondir votre foi qui illuminera toutes les décisions que vous aurez à prendre pour le bien de vos frères, dans votre vie personnelle et dans votre travail. (...) »

« L'amour et le service donnent du sens à notre vie et la rendent belle, car nous savons pour quoi et pour qui nous nous y engageons. C'est au nom du Christ qui nous a aimés et servis le premier. Qu'y a-t-il de plus grand que de se savoir aimés ? L'amour est le témoignage par excellence qui ouvre à l'espérance. Le service des frères transfigure l'existence. Il manifeste que l'espérance et la vie fraternelle sont plus fortes que toute tentation de désespoir. L'amour peut triompher en toute circonstance. (...) »

« En conformant notre vie à celle du Christ, en vivant comme lui dans l'amour, nous acquérons la véritable liberté, pour répondre à notre vocation. Cela peut demander parfois l'héroïsme moral qui consiste à nous engager avec courage, avec la certitude que le Maître nous montre le chemin du bonheur. C'est seulement au nom du Christ que l'on peut aller jusqu'à l'extrême de l'amour, dans le don et le désintéressement. »

« Chers jeunes, l'Eglise a confiance en vous. Elle compte sur vous pour être les témoins du Ressuscité par toute votre vie (...). En relisant aussi votre existence quotidienne avec lucidité et espérance, mais sans amertume ou découragement, en partageant vos expériences, vous percevrez la présence de Dieu, qui vous accompagne avec délicatesse. A la lumière de la vie des saints et d'autres témoins de l'Evangile, aidez-vous les uns les autres à affermir votre foi et à être les apôtres de l'an 2000, rappelant au monde que le Christ nous invite à sa joie et que le véritable bonheur consiste à se donner par amour pour ses frères ! Apportez votre contribution à la vie de l'Eglise qui a besoin de votre jeunesse et de votre dynamisme ! »

Au cours de la cérémonie de béatification de Frédéric Ozanam (*Le Monde* du 22 août), vendredi matin, à Notre-Dame de Paris, Jean Paul II a déclaré : *« Dès sa jeunesse, Frédéric Ozanam a pris conscience qu'il ne suffisait pas de parler de la charité et de la mission de l'Eglise dans le monde. Cela devait se traduire par un engagement effectif des chrétiens au service des pauvres (...). Il comprend que la charité doit conduire à travailler au redressement des injustices. Charité et justice vont de pair. Il a le courage lucide d'un engagement social et politique de premier plan à une époque agitée de la vie de son pays, car aucune société ne peut accepter la misère comme une fatalité sans que son honneur en soit atteint (...). Face aux pauvretés qui accablent tant d'hommes et de femmes, la charité est un signe prophétique de l'engagement du chrétien. J'invite donc les laïcs, et particulièrement les jeunes, à faire preuve de courage et d'imagination pour travailler à l'édification de sociétés plus fraternelles, où les plus démunis seront reconnus dans leur dignité et trouveront les moyens d'une existence respectable. »*

TROIS QUESTIONS À UN JEUNE JUIF

Sébastien Allali, vingt-cinq ans, délégué général des Eclaireuses et éclaireurs israélites de France.

■ Qu'attendez-vous de ces Journées mondiales ?

– Nous voudrions que le pape ne s'adresse pas uniquement à la jeunesse catholique. La jeunesse en France est plurielle. Elle est une force et a envie d'être prise au sérieux. Nous serions ravis que le pape parle à l'ensemble des jeunes. Nous avons beaucoup apprécié que les guides et les scouts de France [mouvement catholique] aient invité des éclaireuses et des éclaireurs israélites de France à participer jeudi 21 août à leur veillée des « allumeurs d'étoiles ».

■ Avez-vous un message à transmettre aux jeunes ?

– Je ne peux que me réjouir qu'on leur donne la parole. Mais il faut aussi qu'ils échangent entre eux, au quotidien, pas forcément dans le cadre des institutions représentatives. Dans le cadre du scoutisme, par exemple, des jeunes musulmans et des jeunes juifs se rencontrent déjà.

■ Qu'espérez-vous du message du pape ?

– Les discours d'amour du pape, de l'Eglise sont de si grands discours qu'on se demande s'ils aboutiront à quelque chose de concret. De beaux discours, mais il faut travailler tous ensemble à la traduction concrète des messages délivrés.

Une veillée à Notre-Dame de Paris sur la crise des vocations

DES CENTAINES de jeunes étaient encore en prières, vendredi matin, dans l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris et récitaient l'office liturgique des laudes. Toute la nuit, ils avaient veillé au pied de l'autel, concluant à leur manière un rassemblement sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame organisé par le service des vocations de l'épiscopat français, qui a réuni huit mille personnes.

Après un oratorio composé par Eric Julien et joué par un chœur d'une centaine de chanteurs, la façade ravalée de Notre-Dame fut illuminée par des jeux de lumière et des projections de photographies et d'aquarelles sur les thèmes du lavement des pieds et sur les divers types de vocation religieuse dans la société aujourd'hui : le moine, le prêtre, le religieux *« apostolique »* (religieuse hospitalière ou religieux enseignant), le diacre et le laïc non ordonné.

La veillée avait commencé par la lecture d'un message personnel du pape lu par Mgr Louis-Marie Billé, archevêque d'Aix-en-Provence et président de la Conférence des évêques de France. De larges extraits ont été traduits en allemand, en anglais, en espagnol, en italien, en polonais. Avec un chiffre légèrement supérieur à cent ordinations par an, la situation des vocations est critique dans l'Eglise de France comme dans celles de la plupart des pays occidentaux.

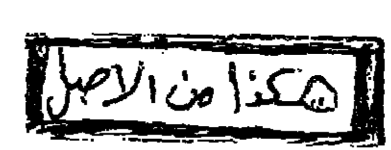
« LE CHOIX LIBRE DU CÉLIBAT »

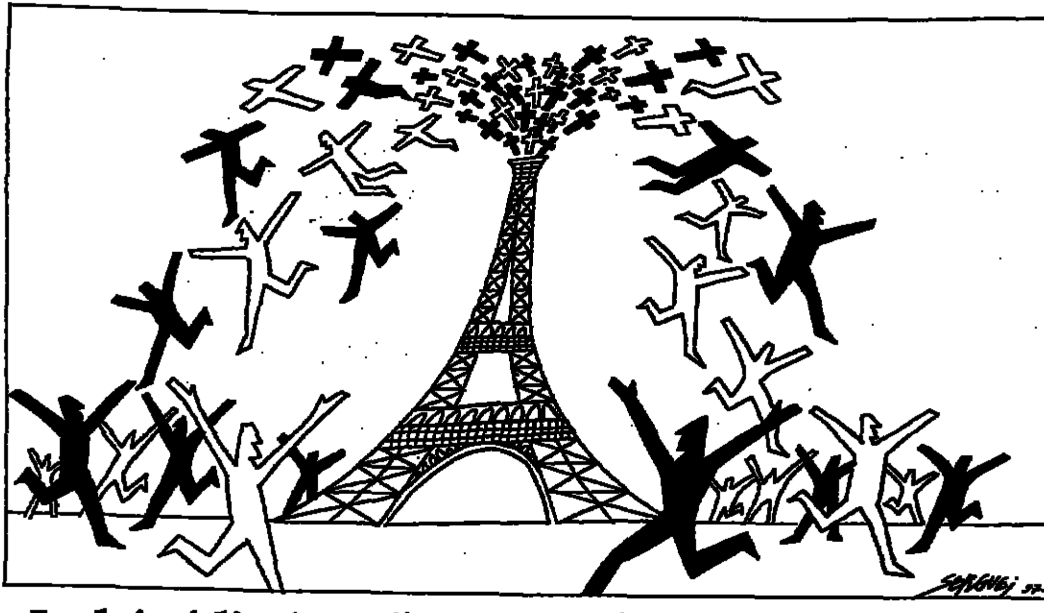
Ce texte de Jean Paul II est une invitation à un puissant effort de relance, adressée en particulier aux jeunes séminaristes – ils sont mille deux cents en cours de formation en France – et aux novices des congrégations religieuses (au nombre de huit cents). Le pape y insiste notamment sur la nécessité d'une *« relation confiante d'obéissance et de communion* [du futur prêtre] *avec l'évêque »*. De même leur demande-t-il d'apprendre à collaborer davantage avec les laïcs, hommes et femmes, *« dont l'influence humaine et spirituelle sera pour vous un grand enrichissement »*.

Le Saint Père insiste sur les qualités exigées du futur prêtre : *« maturité »*, *« maîtrise de soi »*, ainsi que sur *« le choix libre et mûrement réfléchi du célibat »*. Il lui recommande de se préparer à l'ordination par une *« chasteté parfaite »*, qui est le moyen par lequel *« vous rappelez que Dieu est préférable à tout, sans pour autant supprimer la valeur d'autres engagements humains »*.

Jean-Paul II conclut son message par cet appel : *« Il est beau de désirer accéder au sacerdoce, mais il appartient à l'Eglise de discerner la qualité de votre vocation (...). La disponibilité et la dépossession de soi sont les attitudes fondamentales d'un futur prêtre. »* Celles-ci passent *« par la remise de sa vie et de son avenir entre les mains de son évêque. Les prêtres ne sont pas destinés à la domination et aux honneurs. On ne peut annoncer l'Evangile aux hommes que lorsqu'on est proche d'eux et que l'on connaît de l'intérieur la société humaine, ses évolutions et ses besoins »*.

H. T.





La bénédiction d'une cathédrale controversée

LE PAPE JEAN PAUL II devait se rendre, vendredi 22 août après-midi, à la cathédrale de la Résurrection d'Evry (Essonne) pour donner sa bénédiction à un édifice qui, avant même de sortir de terre, a fait couler beaucoup d'encre. Le projet de la cathédrale date de 1988. Evry, ville-nouvelle devenue diocèse, qui compte plus de 100 000 habitants, allait-elle se contenter d'un modeste lieu de culte, à l'image d'une Eglise qui voulait renoncer à sa pompe ? L'évêque d'Evry, Mgr Guy Herbulot, désirait au contraire un geste : *« Il faut que cette cathédrale parle. Sinon ce seront des pierres mortes »*, répétait le prêtre, appuyé dans sa démarche par le maire de la ville, Jacques Guyard, député (PS) de l'Essonne, qui entendait profiter de l'occasion pour restructurer un urbanisme légèrement déliquescent. Mais un beau geste coûte cher et les caisses de l'Eglise de France sont vides.

Conseillé par Claude Mollard, qui pilotait alors l'agence ABCD, spécialisée dans l'*« ingénierie culturelle »*, l'évêque entra en contact avec l'architecte suisse Mario Botta. Ce dernier, qui avait construit un grand nombre de maisons individuelles dans son canton natal du Tessin, un théâtre à Chambéry (1987) et une médiathèque à Villeurbanne (1988), avait dans ses cartons les plans d'une église jamais réalisée. Il proposa donc pour Evry ce qu'il avait imaginé pour la petite ville de Mogno : un cylindre tronqué en biseau.

Le matériau, des briques roses venues de Toulouse, un plan simple, une couronne de tilleuls argentés plantée au faîte de l'édifice, emportaient l'adhésion de l'évêché : la nouvelle cathédrale allait devenir le pivot de la ville-nouvelle.

PAS DE CLOCHERS

Restait à trouver le financement. ABCD lança une vaste campagne de souscription par voie d'affichage et de presse sur le thème *« Qui peut encore bâtir une cathédrale au vingtième siècle ? Vous ! »* Ce message emporta l'adhésion de 300 000 souscripteurs, qui versèrent 50 millions de francs. Les Chantiers du cardinal donnèrent 5 millions de francs et le riche diocèse de Munich la même somme.

Claude Mollard enrôla sous sa bannière Alain-Dominique Perrin, le patron de Cartier International, et obtint 10 millions de francs des entreprises. Ce n'était pas assez pour boucler une addition qui allait atteindre 75 millions de francs. Le patron d'ABCD, qui fut aussi le premier directeur de cabinet de Jack Lang, se tourna alors vers le ministre de la culture socialiste de retour rue de Valois. Il obtint les cinq derniers millions. Un centre national d'art sacré, abrité par le bâtiment, permit de contourner la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui interdit à ce dernier de contribuer à de telles opérations.

La silhouette de la future cathédrale rebutait les fidèles les plus traditionnels, qui ne trouvaient pas leurs repères dans le bâtiment – pas de plan en croix, pas de clochers. Les modernes lui reprochaient sa trop grande sagesse. D'autres virent dans le plan massif et dans la végétation qui couronnait l'édifice une allusion à l'architecture du siècle des Lumières – Ledoux, Boullée. Les laïques les plus grincheux le comparaient à un morceau de fourme d'Ambert… Mario Botta répliqua qu'il s'était inspiré des bâtiments de l'église primitive : rigueur, sobriété, pureté. La cathédrale fut inaugurée le 7 avril 1996, le jour de Pâques. Elle peut accueillir 800 fidèles assis, 1 400 les jours de liesse. Elle affichera sûrement complet pour la visite de Jean-Paul II, qui s'était félicité de cette réalisation.

Emmanuel de Roux

Contre la « désespérance », une heureuse surprise

ANALYSE
Simple et direct, le message du pape séduit les jeunes

IL S'EST PRODUIT, jeudi au Champ-de-Mars, un phénomène de débordement, qui a toute chance d'être réédité ce week-end à Longchamp. Débordement des prévisions : les plus optimistes tablaient, pour cette fête de bienvenue au pape, sur la présence de 300 000 jeunes. Le demi-million a été atteint. Débordement aussi des structures traditionnelles et des propres attentes d'une Eglise catholique, puissance invitante, qui est la première surprise par la dimension de l'événement.

Cette situation tient d'abord à la personnalité et au message de Jean Paul II. Accueilli au Parc des princes, en 1980, comme l'*« athlète de Dieu »*, c'est le visage du *« serviteur souffrant »*, abîmé par l'âge et par la maladie, qu'il a offert aux jeunes à Paris. La surprise est que ceux-ci ne s'en détournent pas. Au contraire, ils veulent écouter, disaient-il hier, des hommes, jeunes ou vieux, qui leur proposent des raisons de vivre et d'espérer. Le message du pape est à la fois simple et direct : c'est un appel à éviter toute *« désespérance »*, à s'engager toujours davantage, dans toutes les structures de la société, y compris politiques, pour *« maintenir l'homme debout »*. Cette leçon de choses dépasse singulièrement les caricatures dans lesquelles l'enseignement moral du magistère de l'Eglise a trop longtemps enfermé ce pape.

Le demi-million du Champ de Mars est aussi la victoire de ceux qui préconisaient le « marketing direct », c'est-à-dire l'appel à tous les jeunes, au delà des appartenances traditionnelles, y compris par les grands moyens publicitaires. Les réseaux historiques de l'Eglise (paroisses, mouvements, aumôneries), dont on sait que, par ignorance ou désintérêt, ils n'ont plus guère de succès auprès des jeunes aujourd'hui, ont été débordés par toute une nouvelle clientèle « captive ». Celle de jeunes d'origine chrétienne qui n'avaient plus aucun rapport – ou très lâche – avec l'Eglise. Celle de jeunes étrangers à toute tradition, mais dont nombre de signes montraient, depuis longtemps, qu'ils étaient disponibles à toute forme de recherche religieuse.

Ce phénomène est à la fois décevant et réjouissant pour les responsables de l'Eglise : les jeunes se situent aujourd'hui hors des institutions, mais ils sont capables de les rejoindre pour peu que leur proposition passe par des messages forts, par des expériences simples, spectaculaires, exceptionnelles, dans un climat de tolérance et d'amitié, de chaleur et de spontanéité. Ephémère ? Les responsables de l'Eglise eux-mêmes n'ignorent pas les limites de ce type de rassemblement, qui recharge des batteries, conforte l'identité catholique de ceux qui le sont déjà, mais dont les suites, en terme de fidélité à l'Eglise, sont très incertaines.

La dernière raison du succès du rassemblement du Champ-de-Mars est sa dimension internationale. Le sentiment le plus puissamment exprimé par les jeunes présents à Paris est la satisfaction de se rencontrer et de se reconnaître comme venant de tous les coins du monde. Personne n'ignorait la capacité des jeunes à nouer des relations au-delà de leurs frontières nationales, à l'occasion d'événements sportifs ou musicaux, ponctuels et spectaculaires. Le caractère planétaire du rassemblement religieux de Paris devient une porte d'accès à l'universel. Cette nouvelle disponibilité remet en cause aussi bien des analyses, sans les supprimer, sur la tendance des jeunes au repli et à la xénophobie. Il reste aux hommes d'Eglise et aux leaders politiques à tirer les conclusions de telles mutations.

Henri Tincq

DÉPÊCHES

■ **PLAGES : l'ensemble du littoral du Var et des Bouches-du-Rhône** a été réouvert à la baignade, jeudi 21 août. Des détritus organiques avaient été retrouvés dans les eaux de Saint-Tropez, Saint-Raphaël et Carry-le-Rouet, à la suite des orages du 11 août. En revanche, la plage de Torreilles, au nord-est de Perpignan (Pyrénées-Orientales), a été fermée, jeudi, à la suite d'une pollution par des boues et des limons.

■ **AGRESSION : cinq policiers marseillais**, réunis mercredi soir 20 août dans un restaurant de la ville pour fêter la mutation de l'un des leurs, ont été blessés par une dizaine de jeunes gens, âgés de dix-huit à trente ans, qui les ont attaqués à coups de barres de fer. L'un des policiers a dû subir une ablation de la rate.

■ **AFFAIRES : un réquisitoire supplétif pour des faits de « corruption et de trafic d'influence »** a été délivré par le parquet de Paris, le 10 juillet, aux deux juges d'instruction chargés, depuis le 3 juin, de l'enquête visant les irrégularités intervenues dans la rénovation des lycées de la région Ile-de-France.

■ **JUSTICE : deux des membres d'une bande de jeunes** qui avaient brisé des vitres et endommagé des véhicules du commissariat de police de Verdun (Meuse), début mai, ont été condamnés, mercredi 20 août, à des peines d'emprisonnement ferme de deux ans et de dix-huit mois. Plusieurs de leurs amis, mineurs, avaient déjà été condamnés, début juillet, à des peines n'excédant pas six mois de prison ferme.

■ **MEURTRE : un suspect, âgé de** vingt-deux ans, a été mis en examen pour homicide volontaire et écroué, lundi, à la prison Saint-Roch de Toulon après le meurtre d'un jeune Stéphanois, tué à coups de couteau dimanche 17 août, sur une plage de Saint-Cyr-sur-Mer (Var), à la suite d'une bagarre.

■ **EXPLOSION : un septième corps a été dégagé**, jeudi 21 août au soir, des décombres du groupe de silos qui avaient explosé la veille à Blaye (Gironde). Le bilan de la catastrophe s'établit à sept morts et quatre disparus.

CARNET

Naissances

Christine LANAT
et
Bruno TRAVAILLÉ
laissent à

Philip
la joie d'annoncer la naissance de

Franck,

qui a eu lieu le 4 juillet 1997, à Vendémian (Hérault).

Karine et Jacques-Olivier BOUDIN
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Périne,

le 18 août 1997.

11, avenue Jean-Monnet,
92130 Issy-Les-Moulineaux.

Noces d'or

Claude et Thierry
SCHLUMBERGER

fêtent, avec leurs seize enfants et petits-enfants, leurs cinquante ans de mariage.

70, rue d'Assas,
75006 Paris.

Décès

– Ses enfants,
Et petit-fils
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel BOYER,
née Elisabeth DUMAS,

survenu à Paris, le 18 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Noyen-sur-Seine, le vendredi 22 août, à 10 h 30.

Une messe à sa mémoire sera dite à Paris, courant septembre.

Martine et Duane Vernier,
17, rue du Faubourg-du-Temple,
75010 Paris.
Christine Rosen,
43, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
Laurent Boyer,
48, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.

– La famille,
Les amis,
Les camarades,
Les élèves,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monique CHICHET,
enseignante en philosophie,
militante du Mouvement Freinet,
membre du Clemi,
conseillère municipale à Viarmes,

survenu le 20 août 1997, à cinquante ans.

Engagée de longue date dans les luttes pour construire un monde juste et fraternel, sa ténacité, sa constante disponibilité, sa chaleur humaine, nous manqueront à tous.

Les obsèques civiles auront lieu le 23 août, à Tours.

– La famille Hamra-Krouha,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Mahmoud HAMRA-KROUHA,

survenu à la suite d'une brève maladie.

L'inhumation aura lieu à Alger, au cimetière d'El-Alia, le samedi 23 août 1997, à 16 heures.

Que Dieu le Tout-Puissant l'accueille en son vaste paradis.

4, rue Mignard,
75116 Paris.

– Mme Maurice Serullaz,
Mme Catherine Carteret-Serullaz,
Nadine et Christian Pouillon,
Claire et Patrick Veyssière,
Charles Serullaz,
Laure Serullaz et Sébastien Boulay,
ses enfants,
Joaquin et Pascale,
Céline et Thierry, Julie,
Sidonie et Fabien, Augustin et Marie, Florian, Faustin, Chloé, Mélanie, Garance, Marine,
ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Maurice SERULLAZ,
inspecteur général honoraire des Musées,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et des Lettres,

survenue en Corse, le 14 août 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, dans la propriété familiale, au château de Bonnu.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris, en sa mémoire.

Château de Bonnu,
36190 Cuzion.

(*Le Monde* du 19 août.)

– Georgette Royannez,
son épouse,
Georges et Emmanuelle Urban,
Catherine Voelckel,
Mohsen et Elisabeth Boularès,
ses enfants,
Laure, Philippe, Yerri, Anne-Christine, Marc, Alyssa, Emilie et Antoine,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès, *le 20 août 1997*, de

Marcel ROYANNEZ,
administrateur de la France d'outre-mer.

« J'ai combattu le beau combat,
j'ai achevé ma course,
j'ai gardé la foi. »
Paul, 2e épître à Timothée 4, 6.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Guynemer,
05000 Gap.

– Mme Jean Marot,
Florence et Alain Artaud Marot,
Denis et Annegret Marot,
Antoine et Maxellende Marot,
ses enfants,
Sébastien, Geneviève et Umberto, Gabriel, Anne, Isabelle, Laure, Axelle, Théodore,
ses petits-enfants,
font part du décès de

Jean MAROT,

survenu le 9 août 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Nohant-Vic (Indre), entouré des siens.

La bénédiction et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Vic, le 11 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.

– La direction générale de Kodak en France,
Ses collègues,
Et amis de Kodak,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 9 août 1997, de

Jean MAROT,
ancien directeur administratif et financier,
ancien vice-président
de Kodak-Pathé.

La direction de Kodak en France adresse à la famille ses plus sincères condoléances et rend hommage à l'exemple qu'il a donné par son engagement, sa compétence et sa grande humanité.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le général Alfred Pérétié,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de sa servante,

Bernadette PÉRETIÉ,
née TALABOT,

décédée le 20 août 1997, dans sa quatre-vingt-unième année, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 août, à 11 heures, en l'église Saint-Eugène, 4, rue du Conservatoire, Paris-9e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Pierre-les-Bois (Cher).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

111, rue de Reuilly,
75012 Paris.

– Les familles Péroncel-Hugoz, Nassi, Steve, Bargioni, Malrait, Clauzade
font part du décès, dans sa quatre-vingt-quinzième année, munie de l'extrême-onction, de leur tante, sœur et parente,

Mme Veuve Paul PÉRONCEL-HUGOZ,
née Yolande, Raymonde NASSI,
médaille de la mairie de Marseille
en 1991, en tant que doyenne d'âge
en activité des commerçants de la ville
où elle travaillait alors
depuis l'âge de dix-huit ans.

Selon ses vœux, la défunte a été incinérée et ses cendres placées auprès de celles de son époux, au cimetière Saint-Pierre de Marseille, dans l'intimité familiale.

Une messe pour le repos de leur âme sera annoncée ultérieurement.

– Silvia,
son épouse,
Diego et Ornella,
ses enfants,
Vida,
sa mère,
Lita,
sa sœur,
L'Opus Ensemble,
Ses amis,
Et toute sa famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Bruno PIZZAMIGLIO,
musicien,

survenu le 18 août 1997, après une longue souffrance, à l'âge de cinquante-deux ans.

29, rue Alexandre-Dumas,
75011 Paris.

– Alphonse Quereuil,
son mari,
Bernadette Quereuil,
veuve de leur cher Pierre,
Françoise et Jean-François Franceschini,
Michel Quereuil,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Quereuil et Marchand,
ont le chagrin de faire part du décès de

Andrée QUEREUIL,
née MARCHAND,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure
de Fontenay,
agrégée de lettres modernes,

survenu le 20 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 août, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques, à Montgeron (Essonne).

Inhumation à Brunoy.

– Aspres, Reims, Paris.
Catherine,
sa femme,
Paul Renard,
son père,
Brigitte et Maurice Lefebvre,
Bruno et Anne Renard,
Yves et Charlotte Renard,
Benoît et Claire Renard,
Vincent et Marie Renard,
Nicolas et Bernadette Renard,
ses sœur, frères, beau-frère et belles-sœurs,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle en montagne, le mardi 19 août 1997, de

Thierry RENARD.

– Mme Boni de Torhout,
son épouse,
M. et Mme Nicolas Alechinsky,
M. et Mme Louis de Torhout,
ses enfants,
Jeanne, Louise et Marc,
ses petits-enfants,
Mme Louis Simon,
sa belle-mère,
M. et Mme Charles de Torhout,
son frère et sa belle-sœur,
Toute sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Boni de TORHOUT,

survenu le 21 août 1997.

On se réunira au cimetière de Saint-Benoît-sur-Loire, le samedi 23 août, à 11 heures.

51, rue Monsieur-Le-Prince,
75006 Paris.
53, rue du Port,
45730 Saint-Benoît-sur-Loire.

Remerciements

– Mme veuve Pierre Monnet,
née Michelle Correa,
M. Jules Monnet,
Mme Marguerite Fall, née Monnet,
M. Jean-Pierre Monnet,
Mme Madeleine Ndour, née Monnet,
Mme Marie-José Monnet,
M. Joseph Monnet,
Les familles Monnet
et leurs enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Ernest MONNET,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur écrit, se sont associées à leur peine.

1, square La Champmeslé,
75019 Paris.

Condoléances

– C'est avec regret que les habitants des 2 et 2 *bis*, rue Victor-Hugo, à Massy, ont appris le décès de leur ancien gardien,

M. PETIT,

et présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

Anniversaires de décès

– Le 23 août 1994,

Philippe CORDIER

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

– Il y a dix ans, le 23 août 1987,

Christian QUINSON

nous quittait.

Sa famille et ses amis se souviennent.

Concours

– Compliments à

Sevan Philippe SIRAPIAN,

qui a été admis à ESPCI.

SOCIAL Le projet de loi présenté par Martine Aubry destiné à créer 350 000 emplois, adopté par le conseil des ministres mercredi 20 août, s'inspirait des contributions de dix *« personnalités qualifiées »*. Parmi celles-ci, au titre du tourisme, Jean Vila, député (PC) des Pyrénées-Orientales. ● LE PRÉRAPPORT de M. Vila, remis en juillet, souligne que la capacité actuelle du secteur touristique à créer des emplois est moins importante que ce qui est souvent affirmé. ● LE PARLEMENTAIRE affirme néanmoins que *« d'importants gisements d'emplois correspondent à des besoins peu ou non satisfaits »*, notamment pour les exclus des vacances et des loisirs (chômeurs, handicapés, personnes âgées). ● LE RAPPORT DÉFINITIF de M. Vila doit être publié à la mi-octobre. ● DANS LA RÉGION LILLOISE, le tourisme est devenu le premier secteur créateur d'emplois.

Le tourisme pourrait constituer un gisement d'emplois nouveaux

S'appuyant sur l'analyse de Jean Vila, député (PC) des Pyrénées-Orientales, qui fut l'un des dix inspirateurs du plan de Martine Aubry, la secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine, affirme que 30 000 emplois supplémentaires par an pourraient être créés dans ce secteur

À PEINE NOMMÉE secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine (PCF), à l'instar de plusieurs autres membres du gouvernement, a été invitée à faire de l'emploi des jeunes la priorité de ses priorités. Mais comment provoquer l'émergence d'emplois nouveaux, et surtout durables, dans un vaste secteur hétérogène, aux contours flous, caractérisé par la saisonnalité et donc la précarité ? Pour tenter de répondre à cette question, Mme Demessine a confié une mission à un parlementaire, Jean Vila, membre comme elle du PC et maire de Cabestany (Pyrénées-Orientales).

Dans le préambule de son prérapport, M. Vila dresse un état des lieux plutôt pessimiste : « *Les données actuellement disponibles révèlent que la capacité du tourisme à créer de l'emploi supplémentaire dans les activités dites caractéristiques est sensiblement plus modeste qu'on l'a affirmé.* (...) *Les tendances récentes semblent conduire, contrairement à une idée fréquemment reçue, à une faible évolution du nombre global des emplois du tourisme.* »

Mis à part le secteur de la restauration, seul à créer des postes significatifs, ce constat de base va à l'encontre des estimations du gouvernement précédent, qui voyait Bernard Pons, alors ministre du tourisme, affirmer, le 31 janvier, sur la foi des analyses du World Travel and Tourisme Council (WTTC) : « *100 000 emplois nouveaux dans le tourisme, c'est possible !* »

« *Nous sommes loin des créations d'emplois par dizaines de milliers* », constate M. Vila. Et de mettre le doigt sur une contradiction de taille : alors que la croissance économique et l'activité du secteur sont constantes, on assiste à une dégradation de la qualité de l'emploi. Bien qu'il soit globalement en augmentation (12 000 emplois par an environ), sa nature est de plus en plus précaire – à temps partiel ou intermittent, principalement durant juillet et août, et mal rémunéré : dans cette activité de services faisant encore appel à une importante main-d'œuvre peu qualifiée, 75 % des salariés gagnent le SMIC. Et la durée moyenne d'emploi d'un salarié non permanent est d'environ 3,5 mois.

> « 37 % des Français ne partent pas en vacances. Faciliter leur accès permettrait de servir la croissance »

A ce sujet, un important document présenté en juin 1996 au nom du conseil économique et social par son rapporteur, Fernand Chaussebourg, notait que « *sur le 1,2 million de salariés en 1992, seuls 340 000 d'entre eux l'étaient de façon permanente* ». Depuis, les choses se sont aggravées, nombre d'entreprises de tourisme – pour l'essentiel des PME – ayant bénéficié, sous forme d'aides diverses, des incitations de la loi quinquennale pour l'emploi de décembre 1993. Et de son effet d'aubaine.

Comment, dans ces conditions, promouvoir les métiers du tourisme auprès des jeunes et dénicher de nouveaux gisements d'emplois qui soient attractifs « *quand trop fréquemment, un jeune titulaire d'un bac + 2, voire plus, est rémunéré au SMIC* », comme le dit le député des Pyrénées-Orientales ? Aussi prône-t-il la création d'emplois durables, « *professionnalisés, non fictifs* [ni] *précarisés* ». Car, dans ce secteur en croissance, « *d'importants gisements d'emplois correspondent à des besoins peu ou non satisfaits* ». Ce qui pose la question, difficile à résoudre, de la solvabilité de la demande et de l'offre touristique.

Stimuler la demande ? « *Sans faire du paupérisme, il est toujours bon de rappeler que 37 % des Français ne partent pas en vacances. Faciliter leur accès permettrait de servir davantage la croissance* », soutient-on au secrétariat d'Etat. D'où l'idée de « relancer » le chèque-vacances, formule de plus en plus appréciée par les ayant-droit : l'extension de ces chèques aux entreprises de moins de 50 salariés, qui, selon M. Vila, « *a été repoussée par le précédent gouvernement* », correspondrait à « *l'ouverture de nouvelles possibilités pour plus de 7 millions de salariés* ». Objectif : l'émission pour 1 miliard de francs de chèques supplémentaires en cinq ans. Autre idée envisagée : celle d'allégements fiscaux consentis aux PME du secteur et la « *remobilisation* » des comités d'entreprise, banques coopératives et mutualistes, caisses d'allocations familiales, par exemple.

Concernant l'offre touristique, « *le marché est en croissance ; cette croissance doit être exploitée* », affirme M. Vila, partisan par ailleurs d'un retour à une politique « *volontariste d'aménagement de l'offre* » de la part de l'Etat, afin qu'il assume « *son rôle de régulateur et d'animateur* ». Pour ce faire, encore faut-il que la puissance publique s'appuie sur des données fiables.

Or, observe M. Vila, « *les précédents gouvernements ont favorisé le libéralisme. Considérant que ce secteur d'activités pouvait marcher tout seul, ils ont considérablement réduit son budget sans construire les outils indipensables à sa régulation. A l'évidence*, estime-t-il, *une meilleure prise en compte des activités touristiques* [passe par] *la consolidation de la fonction d'observation économique et sociale* [afin que ne perdurent pas] *la contradiction entre la croissance de l'activité, dont témoigne d'une année sur l'autre l'augmentation du nombre de touristes étrangers, et ses faibles répercussions en matière d'emplois touristiques* ».

Une meilleure analyse devrait donc aider les acteurs du tourisme – professionnels, pouvoirs publics, collectivités locales, associations – à mieux cerner les besoins insatisfaits de la population, ainsi que les nouvelles aspirations qui se dégagent. A ce propos, les pistes ne manquent pas, à condition qu'elles « *s'inscrivent dans une politique de développement local harmonieux et de créations d'emplois durables* ». A titre d'exemple, les services de Mme Demessine planchent sur l'accueil et l'information des touristes nationaux ou étrangers, la promotion des ressources touristiques, notamment en direction des pays émergents, l'élévation du contenu et de la qualité des prestations, le développement du « tourisme vert » et de randonnée, la redécouverte du patrimoine et de l'histoire des villes, l'approche équilibrée entre tourisme et culture, tourisme et sport...

Des activités nouvelles, correspondant à des besoins peu ou non satisfaits en matière d'accès au tourisme ou aux loisirs, pourraient être créées (mesures en faveur des chômeurs, personnes âgées seules, personnes handicapées...), en « *s'appuyant sur des projets de terrain* » et en leur donnant « *la possibilité d'émerger* ». De même, le vaste secteur du tourisme social devrait être relancé, notamment *via* le « plan patrimoine » d'associations intervenant dans le tourisme social et pour lesquelles 40 000 places d'hébergement sont à réhabiliter, selon M. Vila.

Compte tenu des contraintes budgétaires, le secrétariat d'Etat a-t-il les moyens de la politique qu'il souhaite promouvoir, quand bien même le caractère interministériel du tourisme est reconnu ? « *L'insuffisance du budget consacré par l'Etat est l'une des causes de la faiblesse du secteur. Alors que pourrait se développer avec les collectivités territoriales une politique partenariale qu'elles sont prêtes à engager, l'Etat ne peut "contractualiser" faute de moyens financiers* », était-il écrit dans le rapport Chaussebourg.

A titre de comparaison, le budget du secteur était, avant le changement de majorité, trois fois moindre que celui de la Météorologie nationale. Et de presque deux fois moindre que celui des parcs et jardins de la Ville de Paris.

Jean Menanteau

Lille attire de plus en plus de visiteurs

LILLE
de notre correspondante

C'est vrai : Lille, ce n'est ni Paris ni Biarritz. Des foules de touristes ne s'y précipitent pas encore pendant l'été. Il n'empêche : au cours des dernières années, l'image de la ville a changé. Les clichés tendent à s'estomper peu à peu, le souffle apporté par la candidature de Lille aux Jeux olympiques n'y étant certainement pas étranger.

Embellie, accueillante, plus accessible (grâce au croisement des lignes TGV-Nord et Eurostar, et à la modernisation de l'aéroport), riche d'un patrimoine culturel et architectural, elle attire de plus en plus de visiteurs chaque année (on enregistre une hausse de fréquentation de 60 % en dix ans, avec une pointe au cours des cinq dernières années) ; Lille revendique même aujourd'hui le label de ville touristique (*Le Monde* du 1er janvier).

« *Pendant longtemps, la question touristique, sans être négligée – l'office du tourisme de Lille œuvre depuis de longues années pour promouvoir l'attrait de la ville –, n'a pas été au cœur des préoccupations du conseil municipal*, explique Véronique Davidt, adjointe et déléguée au développement du tourisme à la mairie de Lille. *Depuis deux ou trois ans, nous avons décidé non seulement de lui accorder une plus large place, mais aussi de passer à la vitesse supérieure* » pour l'investissement de la ville dans le tourisme. Car les enjeux sont d'importance. L'activité touristique, avec quelque 50 000 emplois et 600 emplois nouveaux créés par an, est aujourd'hui le premier secteur créateur d'emplois au niveau de la région, en particulier en matière de tourisme urbain.

UNE TAXE DE SÉJOUR

« *On est aujourd'hui dans une phase de transition. Un groupe de réflexion sur l'action touristique a ainsi été mis en place, et un plan local d'action touristique est en cours d'élaboration* », explique Véronique Davidt. Ce plan, qui pourrait être approuvé par le conseil municipal en juin 1998, définira les grands axes en matière de tourisme pour les cinq années à venir.

Il s'agit à la fois de consolider ce qui marche, tels les circuits touristiques organisés par l'office du tourisme, qui remportent chaque année plus de succès, et de combler les manques : promouvoir de nouvelles formes d'animation, par exemple pour renforcer l'attrait de la ville pendant les vacances ou les week-ends, ou tenter de développer les moyens séjours – Lille ayant actuellement une vocation de tourisme urbain de courte durée –, ou encore rechercher de nouveaux financements.

Déjà le conseil municipal a voté, en mars, la création d'une taxe de séjour due par les touristes logeant à Lille, comme cela existe dans 1 000 villes de France. Le produit de cette taxe, qui entrera en vigueur dès janvier 1998, sera affecté à l'action touristique *via* l'office du tourisme.

La municipalité réfléchit également à la mise en place d'outils à l'échelle de l'ensemble de le communauté urbaine. « *Pourquoi pas un schéma communautaire en matière de tourisme ?*, lance Véronique Davidt. *Il ne s'agirait pas de se substituer aux communes, mais d'essayer d'harmoniser les politiques. On pourrait aller plus vite, plus loin, et chacun ne pourrait qu'y gagner.* »

Nadia Lemaire

Une seule proposition retenue dans le plan Aubry

CHARGÉ de mission sur l'emploi des jeunes par Michelle Demessine (PC), secrétaire d'Etat au tourisme, Jean Vila, député (PC) des Pyrénées-Orientales et maire de Cabestany, a été l'une des dix « *personnalités qualifiées* » dont les réflexions, dans un prérapport remis en juillet, ont alimenté le premier volet du plan emplois-jeunes de Martine Aubry adopté mercredi 20 août par le conseil des ministres (*Le Monde* du 21 août).

En fait, une seule des propositions de M. Vila – et pas la principale – a été retenue : l'« *agent de développement du patrimoine* » sera ainsi l'un des nouveaux métiers proposés par le plan Aubry. Le parlementaire communiste se dit aujourd'hui déterminé – à l'instar de son président de groupe de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet – à « *enrichir* » le projet de loi Aubry lorsque celui-ci sera soumis au Parlement.

Au cabinet de Mme Demessine, l'absence d'un volet tourisme dans le plan Aubry n'est pas passée inaperçue. Si l'on s'abstient de tout commentaire, le secrétaire d'Etat n'a pas perdu de temps pour faire connaître les propositions de son chargé de mission et camarade de parti. Dans un communiqué diffusé jeudi 21 août, Michelle Demessine met l'accent sur la « *création d'activités nouvelles génératrices d'emplois durables* » dans son secteur, en détaillant des propositions issues du prérapport Vila et en soulignant que le plan emplois-jeunes « *peut s'inscrire complètement dans une relance* » de l'activité touristique.

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

« *J'espère*, continue la secrétaire d'Etat, *qu'à l'issue de la discussion du Parlement le texte adopté tiendra compte de cette volonté. L'objectif de création de 30 000 emplois supplémentaires par an* [dans le secteur du tourisme] *ne me semble pas utopique. Pour l'atteindre, il nous faut rompre avec des logiques de facilité et répandre une vraie dynamique de développement.* (...) *Je refuse la politique affairiste et déstructurante pour l'emploi qui a pu être menée auparavant.* »

Jean-Louis Andreani

Les plagistes de Pampelonne redoutent d'être mis sur le sable

TOULON
de notre correspondant

« *Si l'objectif est de nous mettre sur le sable, c'est réussi.* » Pour Jean-Pierre Magnificat, président de l'Association des exploitants de plage de Pampelonne, le jugement prononcé par le tribunal administratif de Nice met sérieusement en péril l'existence de 26 établissements de tous styles qui étalent leurs terrasses, matelas et parasols sur près du tiers de la surface de cette plage de 27 hectares et de 4,6 kilomètres de long, située sur la commune de Ramatuelle, mais qui reste l'annexe du Saint-Tropez des familles et des vedettes du show-biz. Les premières y guettant les secondes.

Depuis 1944, cette plage, qui est un joyau du golfe, a subi le piétinement des troupes de la Libération puis celui des touristes. Ses dunes n'y ont pas résisté et son intégrité écologique était d'autant plus menacée que quelques plagistes y implantèrent des baraques sans eau, sans électricité ni tout-à-l'égout. Durant les années 60, la fréquentation atteint 30 000 personnes par jour en été et, en 1974, la commune de Ramatuelle, inquiète de la situation, instaure une concession directe avec les plagistes. Jusqu'en 1989, elle réalise des équipements vitaux (dont 20 millions de francs pour un collecteur d'assainissement), puis décide, dans la foulée de la loi littoral de janvier 1986, d'engager « *un programme de réhabilitation* » concerté de la plage par le biais d'une « *architecture douce, discrète dans le paysage et respectueuse de l'environnement* ».

Les enquêtes publiques sont favorables et les plagistes acceptent l'idée de démolir les bâtiments existants pour en construire de nouveaux qui soient plus fonctionnels et agencés sous le contrôle de la Commission de sécurité et des services sanitaires. Mais, le 12 juillet 1995, l'Union départementale pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement (UDVN 83), l'association Vivre dans la presqu'île et la Coordination des associations de sauvegarde du golfe et de la presqu'île de Saint-Tropez demandent au tribunal administratif l'annulation des permis de construire accordés par le maire de Ramatuelle et portant sur la reconstruction d'établissements de plage. Les défenseurs de la nature visent plus largement le projet de réhabilitation municipal avec ses constructions non démontables. Le 23 décembre 1996, le tribunal leur donne satisfaction. Les établissements devront être de caractère précaire, et démontables.

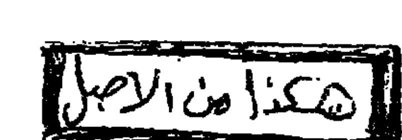
« DÉCISION TERRIFIANTE »

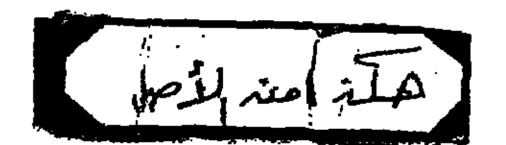
Aujourd'hui, Nicole Tronche, présidente de l'UDVN 83, s'étonne de l'inquiétude des plagistes, qui, depuis le début de l'été, diffusent des pétitions, sous forme de cartes postales, appelant baigneurs et clients à « *soutenir l'existence et l'amélioration des établissements* ». Pour elle, « *le jugement ne prévoit pas la démolition définitive des établissements existants, même s'il tient compte de ce que seize d'entre eux devaient être reconstruits sur le domaine public maritime* ». Albert Raphaël, maire (PS) de Ramatuelle, s'étonne, lui, que l'UDVN 83 ait introduit cette action « *alors qu'elle avait approuvé le projet de réhabilitation en 1989 et 1993 au sein de la Commission départementale des sites où elle siège* ».

Le maire vient de faire appel du jugement, car, souligne-t-il, « *le fait que la plage soit considérée comme* « espace naturel remarquable » *et l'application des articles L146-6 et surtout R146-2 n'autorisent que des aménagements nécessaires à l'exercice des activités agricoles, de pêche et cultures marines ou lacustres, conchylicoles, pastorales et forestières...* ». Pour M. Raphaël, il s'agit d'une « *décision terrifiante* ».

L'application *stricto sensu* du jugement rendrait Pampelonne au sable en privant les caisses municipales de 5 millions de francs de recettes, sans parler des 500 emplois directs qui seraient supprimés et du manque à gagner des plagistes, dont le chiffre d'affaires global est de 200 millions de francs par saison. Les associations de défense de la nature, qui souhaitent que ce jugement fasse jurisprudence, ont obtenu gain de cause au-delà, semble-t-il, de leurs espoirs... Et on les sent d'autant plus ennuyées que certains de leurs responsables sont des habitués de Pampelonne et de ses plages privées.

José Lenzini





RETOUR SUR IMAGES

NASA/CIEL ET ESPACE

L'homme sur la Lune

5

UNE légende tenace veut qu'à son retour de la Lune un astronaute ait brusquement découvert Dieu, se soit laissé pousser une barbe sauvage, et ait renoncé définitivement à la compagnie des hommes (et de sa femme) pour aller vivre en ermite au milieu des Rocheuses. L'histoire, extravagante, a couru la planète, plongeant chaque fois ses auditeurs dans d'étranges rêveries et ne recueillant généralement que ce commentaire aussi sobre que fascinant : *« Au fond, cela n'a rien d'étonnant ! »* Comme si la rumeur ne faisait que confirmer quelque intuition intime : un ancien de la Lune est forcément différent. Il a troué le ciel, foncé dans la nuit infinie, vu des choses, sans doute, qu'aucune langue terrestre n'est apte à décrire, et peut-être – qui sait ? – percé le grand secret.

N'en déplaise aux rêveurs qui, avec insistance, murmuraient son nom, Buzz Aldrin n'est pas devenu ermite. Pas plus qu'une illumination soudaine, à 380 000 kilomètres de la Terre, ne lui a fait découvrir Dieu. La révélation spirituelle avait eu lieu avant, puisque le pilote d'Apollo 11 avait emporté dans le module lunaire un mini-accessoire de communion (hostie et calice) qu'il déballa discrètement, sitôt « Aigle » posé sur la base de la Tranquillité, et qu'il se l'administra, ce fameux 20 juillet 1969, sous l'œil ahuri d'Armstrong, après avoir demandé, par radio, à Houston, quelques minutes de silence. Son ardeur religieuse aurait plutôt eu tendance à pâtir du voyage sur la Lune : *« Disons que mes sentiments sur l'Etre supérieur ont mûri et que je ne me repose plus sur Dieu pour résoudre mes problèmes ! »*.

Qu'on se le dise : Buzz Aldrin se porte bien. Soixante-sept ans, le corps musclé et souple, le teint éternellement bronzé, le sourire Hollywood, les yeux comme un coin de ciel... C'est avec grâce qu'il entretient son image de chevalier de l'espace, invité à Moscou, Monaco, Honolulu, Rio, enregistrant à l'occasion une pub, et développant dans des conférences aux cachets mirifiques une croisade qui, aujourd'hui enfin, semble donner des fruits : la nécessaire relance de la conquête spatiale.

C'est au 4 juillet qu'il avait fixé notre rendez-vous. Et la date était toute symbolique. Ce jour-là, fête nationale américaine, Pathfinder se poserait sur Mars et libérerait le petit robot capable de nous envoyer des images de la planète rouge. Aldrin vibrait rien qu'à cette idée-là. *« Et cela n'est qu'un début*, promettait-il au téléphone. *Nous entrons dans un nouvel âge de l'aventure spatiale. Nous allons construire de vraies fusées-hôtels, moins chères et recyclables ; la Lune pourra servir de base permanente ; chercheurs et touristes iront ensemble sur Mars ! »* Sur ce, il avait raccroché. Je ne savais que penser. Allait-il si bien que cela ?

Le doute se confirma quand on l'aperçut pour la première fois, ce fameux 4 juillet, sur la scène d'un amphithéâtre bondé de Pasadena. On attendait encore les premières images de Mars, et la salle, remplie de scientifiques et d'amateurs d'astronomie de tous âges, lui fit, à son arrivée, une ovation plus qu'enthousiaste. Après tout, notait le présentateur, s'il n'y avait qu'un homme à pouvoir parler en connaissance de cause de l'espace, c'était l'homme de la Lune ! Des parents s'agitaient pour rappeler leurs enfants, les moins bien placés grimpaient sur les sièges, des centaines d'appareils photo furent brandis en même temps. Et quand il se dirigea vers la tribune d'un pas très dynamique, une onde d'excitation joyeuse parcourut le public. Cet homme était plus qu'un champion, plus qu'un héros, plus qu'un conquérant. C'était comme un revenant. Il avait vu la Lune.

IL portait une veste d'un rouge profond à laquelle était épinglé le sigle d'Apollo, une cravate sidérale aux couleurs et images du cosmos et, à l'annulaire droit, un jonc étrange avec une étoile d'or au creux d'un croissant de lune. C'étaient là accessoires troublants, avouons-le. Là-dessus, il sortit d'une sacoche la figurine désarticulée d'un petit cosmonaute, l'agita devant le micro, et annonça : *« Hello ! Je m'appelle Buzz Aldrin. »* J'étais interloquée : la combinaison blanche de la photo célèbre n'abritait-elle qu'un clown amateur de gadgets ? Mais mille personnes au moins s'esclaffèrent en même temps. C'est un fait : il savait conquérir son public.

Alors on écouta. Et Aldrin, le scientifique, diplômé de West Point et du MIT, docteur en astronautique et auteur d'une thèse remarquée sur les rendez-vous orbitaux, se lança, avec moult dessins de fusées et de trajectoires, dans l'exposé de ses idées sur la conquête spatiale. Il y fut question de fusées peu coûteuses et réutilisables, de touristes à inclure, pour cause de rentabilité, dans un étage-hôtel, de navettes permanentes entre la Terre et Mars, d'énergies récupérables sur le sol des planètes et de colonies humaines à planifier d'urgence. Un calendrier s'afficha même à l'écran qui proposait un plan jusqu'en 2040.

Là, le doute, carrément, s'installa : était-ce une réunion d'astronomes ou un rendez-vous d'amateurs de science-fiction ? Mais la salle applaudissait, et Buzz Aldrin savourait son triomphe. Il opta finalement pour un ton plus lyrique et, comparant le programme spatial aux pyramides et cathédrales, il conclut sur ce mot : *« Que la force soit avec vous ! »*, réplique fétiche du film *Star Wars*. C'en était trop. Il était temps qu'on parle.

Il le fit volontiers, attentif, amical, nullement rancunier du refus catégorique que nous lui avions opposé, deux mois auparavant, lorsqu'il avait fixé à 5 000 dollars le tarif d'une interview. Et, lorsque je lui mis sous les yeux la photo prise sur la Lune, signe que son passé d'astronaute m'intéressait peut-être plus que son avenir de visionnaire, il eut ce mot étrange : *« J'étais naïf alors. »* L'image dans la main, il se regardait avec tendresse comme il l'aurait fait devant une vieille photo de son service militaire. *« J'étais jeune, perfectionniste et totalement ardeux, intimidé par la signification de la mission, écrasé par son énormité. Il y avait une telle pression ! Le monde entier avait les yeux sur nous. Et je voulais être parfait, plus que parfait. Mais quel fardeau ! Même si la mission s'est formidablement bien passée, ce ne fut, je vous l'assure, ni tranquille ni serein. »*

Mais la Lune ? Comment était la Lune ? Sa lumière et ses ombres ? Sa vue sur la planète Terre, toute bleue, au milieu d'un ciel noir ? Et ce silence de mort ? L'impression d'infini ? Aldrin ne répond pas. Ce n'est pas un poète. *« On n'était pas là pour rêver mais pour respecter, dans une durée très courte, un programme très chargé. Pourquoi voudriez-vous que je répète ces platitudes dont les gens ne se lassent pas, du genre : que la Terre est belle avec une telle distance ! Je n'ai pas pris le temps de la contemplation. Et la Lune, astre mort, est loin d'être un endroit où l'on souhaiterait rester. »*

De la combinaison, il accepte de parler. De la visière fermée qui reflète Neil Armstrong et les pieds du module et qui rend la photo si curieusement « impersonnelle ». De la poussière lunaire collée à ses genoux qui fit croire aux observateurs qu'il s'était étalé alors qu'il n'avait fait que heurter l'échelle du Lem. Du drapeau, difficile à planter, et qu'une baguette télescopique permit de maintenir déployé malgré l'absence d'air. Des pierres à ramasser, des expériences à mener. Jamais de sentiments. *« Le rêve était sur Terre. Sur la Lune, il n'y avait qu'anxiété et conscience de la charge. »* La vie, la mort, le temps, le sort, l'infini, l'Univers... Non. Ne l'entraînez pas sur ce terrain-là. Ce serait, assure-t-il, une fausse piste. Ce qu'il a appris de la vie, de son sens, de l'esprit, c'est de ses expériences terrestres qu'il le tient, d'un travail sur lui-même, d'une lutte ultérieure avec certains démons.

20 JUILLET 1969

Buzz Aldrin

« Le paysage est austère, désertique. Des cailloux sans couleurs, une poussière très fine dont les grains s'envolent et retombent en jets symétriques et ralentis à chaque pas ; du gris, toute une palette de gris. « Magnifique désolation » a été ma première remarque. Pourtant, la lumière est incroyablement vive en contraste avec le ciel noir. Le Lem est éclatant et la combinaison de Neil ne m'est jamais apparue aussi blanche. « Hé ! Arrête-toi une seconde ! », me dit-il alors que je marche vers le module. M'arrêter... On ne stoppe pas d'un coup tous ses mouvements sur la Lune ! Ma main est encore en mouvement quand il prend le cliché. Pas le temps de poser ! Il faut un peu d'expérience pour adapter sa démarche à la quasi-absence de gravité. J'ai commencé par des petits sauts de kangourous, qui ont fait rigoler toute la Terre, et puis j'ai peu à peu trouvé l'allure, lente, légèrement penchée en avant pour compenser le poids du sac à dos. Sur Terre, si votre torse s'avance trop avant par rapport à vos pieds, votre corps est entraîné et vous chutez aussitôt. Sur la Lune, un petit mouvement du dos, et hop ! l'ensemble se redresse en douceur. Mais je n'ai guère le loisir de parfaire l'expérience. Et la certitude d'être observé par près de un milliard de spectateurs est une tension extrême. »

D.R.

Juillet 1997 – Pasadena

Je me permets d'insister. Allons ! pourquoi tout ce mystère ? Pourquoi ne pas tenter de dire avec des mots ce qui l'a fasciné, troublé, choqué, perdu peut-être, dans ce voyage lointain ? Neil Armstrong, commandant de la mission, s'est réfugié dans l'Ohio et ne consent plus à dire mot sur la Lune. Mike Collins, resté dans l'orbite lunaire, n'a eu de cesse que de retrouver l'anonymat. Y-a-t-il donc un secret de la Lune ? *« Cessez de mythifier ce voyage !* dit Aldrin d'un air las. *Nous étions assistés, conseillés, pris en charge. Tout était planifié, contrôlé jusqu'au moindre détail. Les combats aériens que j'ai livrés en Corée étaient autrement plus risqués que de ramener à bon port la fusée. Et jamais bataille ne fut plus désespérée, exigeante, solitaire que celle que j'ai menée plus tard pour me sortir de l'alcool. Ça, c'était un défi bien plus grand que la Lune ! Bien plus satisfaisant aussi ! »*

LE retour sur Terre a cabossé Aldrin. Un malaise d'abord, une insatisfaction, une grosse mélancolie, et puis la dépression, l'engrenage, le naufrage, les traitements psychiatriques, l'alcoolisme. L'astronaute a bel et bien craqué. Trop lourd avait été le fardeau. Tout avait conspiré. Il y avait ce regret – jamais entièrement avoué – de n'avoir été que le « deuxième » à poser son pied sur la Lune ; une frustration constante, un sentiment de gâchis, *« car c'est Neil qui était le commandant »* ; une pression médiatique infernale, compliquée encore par la rivalité des trois hommes lors de la tournée mondiale qui suivit l'expédition : *« Chacun de nous voulait briller, surprendre, prendre l'avantage, c'est humain, cela s'appelle l'ego. »* Enfin l'angoisse de l'avenir : *« Que faire d'autre, maintenant ? Comment rebondir ? Quel objectif ? Je ne voyais pas d'issue. »*

Attention ! insiste bien Aldrin, *« mon patrimoine familial et médiatique créait un terrain favorable. La Lune n'a fait qu'accélérer une tendance latente »*. Il a failli couler. La NASA était perplexe, les confrères d'Aldrin moqueurs ou indifférents. *« Il y a quelques années, j'ai tenté de réunir les vingt-quatre astronautes qui symbolisaient l'esprit Apollo et approchèrent la Lune. Cela n'a pas marché. Nous n'avons plus rien en commun. »* Cela ne lui semble pas très important. La richesse du voyage sur la Lune ne résidait ni dans les pierres collectées sur le sol, ni dans les études menées ultérieurement, ni dans l'expérience personnelle vécue par les astronautes. La richesse, dit Aldrin, ce fut une petite valeur ajoutée à la vie de tous ceux qui, sur Terre, vibrèrent à l'événement. *« Tous ceux que je rencontre n'ont de cesse de me raconter où ils étaient, ce qu'ils faisaient à ce moment-là. Cela les lie à l'événement qui est devenu le leur, et magnifie leur vie. J'y ai beaucoup réfléchi. Cette convergence et ce partage donnent au voyage une valeur spirituelle. »*

Un cri a retenti, suivi d'un tonnerre d'applaudissements. Mars venait d'apparaître sur les écrans du salon où nous nous tenions à l'écart. Des scientifiques s'embrassaient, le champagne coulait dans les coupes. Aldrin refusa poliment celle qu'on lui tendait. *« Il faut que l'homme aille sur Mars*, dit-il avec conviction. *Il faut qu'il continue d'explorer l'Univers. C'est la vocation de l'espèce. Et sa responsabilité. L'homme tôt ou tard se dispersera dans l'Univers. Et la Terre restera le lieu de la Genèse. Là où tout a commencé »*.

Annick Cojean

PROCHAIN ARTICLE
Le Maestro
et le Mur

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un pari risqué

EN renonçant, finalement, à abroger les lois Pasqua et Debré sur l'immigration, Lionel Jospin abandonne l'une des promesses du Parti socialiste à laquelle une grande partie du peuple de gauche reste très attachée. *« Nous supprimerons les lois Pasqua-Debré »*, affirmait en effet le programme du PS avant les élections législatives.

Le choix du gouvernement de s'appuyer sur l'habile démarche des deux rapports de Patrick Weil pour, finalement, amender par la loi un dispositif hérité de la droite est à la fois cohérent et risqué. Cohérent parce que, s'il dément ainsi l'un des engagements de son camp, le premier ministre n'en reste pas moins fidèle à ses convictions personnelles sur ce dossier. Risqué parce que, en pensant ainsi priver la droite d'un affrontement idéologique sur un terrain très symbolique, il fait un pari qui décevra une partie de ses soutiens, sans calmer les ardeurs des ailes les plus extrémistes de l'ancienne majorité.

Un an après les incidents de l'église Saint-Bernard et alors qu'une population jeune et de toutes les couleurs a envahi la capitale, M. Jospin opte donc, sur cette question difficile, en faveur d'une démarche progressive et consensuelle. Attaché au droit du sol tout autant que les siens, il a toujours affiché une attitude particulière, très personnelle, sur ce problème. Pendant qu'à l'initiative des cinéastes la « gauche morale » se mobilisait, au printemps dernier, dans les rues de Paris pour demander une abrogation des lois Pasqua-Debré, celui qui était alors le premier secrétaire du PS restait éloigné de la capitale et de ses manifestations.

Sachant la complexité du dossier et la confusion dans l'opinion, la préoccupation de M. Jospin a toujours été, quand il dirigeait l'opposition, de concilier la fidélité aux valeurs de la gauche (l'ouverture aux autres, le respect de la personne humaine, le souci de la justice sociale...) et le refus du laxisme, notamment à l'égard de l'immigration clandestine. Sa crainte est qu'en s'enfermant dans la proclamation morale de principes par trop radicaux la gauche ne se coupe de son assise sociale.

C'est cette même approche que met en œuvre le premier ministre qu'il est devenu. Plutôt que d'abroger des lois pourtant symboles d'une attitude ayant parfois frisé la xénophobie et ébranlé le principe républicain du droit du sol, Matignon proposera de les amender. Cette prudente stratégie sera-t-elle suffisamment puissante pour infléchir réellement la logique d'une législation essentiellement et inutilement répressive ?

Il faudra certes juger sur pièces, quand les projets de loi seront rendus publics. Mais l'on peut parier qu'une partie de la droite, aiguillonnée par l'extrême droite, ne renoncera pas à faire de l'immigration un enjeu partisan. Et l'on peut être assuré, d'ores et déjà, que le gouvernement devra faire face à une contestation sur sa gauche, venue de ce monde associatif dont la mobilisation ne fut pas pour rien dans la victoire électorale de M. Jospin.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La mort d'Ettore Bugatti

LA MORT du constructeur Ettore Bugatti, survenue hier après-midi à Paris, n'affecte pas seulement l'industrie automobile française, à laquelle son nom restera attaché. Elle sonne également le glas d'une époque, de cet après-guerre de 1918 à 1939 dont personne ne se doutait alors qu'il n'était qu'un armistice de vingt ans !

Oui, le capot en fer à cheval des Bugatti symbolisera peut-être un jour le charme insouciant des années 30, comme une commode de Boulle incrustée de nacre et de cuivre la douceur de vivre de nos pères sous la régence de Philippe d'Orléans. La vie elle-même de Bugatti, né à Milan en 1881, devait être le triomphe de l'opiniâtreté. Quelle volonté ne fallut-il pas pour faire du petit mécano, qui, en 1898, à dix-sept ans, assemblait patiemment une à une les pièces de sa première quatre-cylindres, le constructeur célèbre collectionnant coupes et championnats sur les pistes de l'ancien et du Nouveau Monde !

A-t-on oublié qu'il établit aussi pendant la première guerre mondiale, pour le compte de l'aviation française, un appareil à moteur de seize cylindres pouvant recevoir un canon de 37 ? Et qu'il présenta voilà quelque quinze ans aux chemins de fer français la première automotrice sur rail ?

Son nom était tombé dans le domaine public. On disait « ma Bugatti » comme « ma bicyclette » ou « mon stylo ». Le public se doutait-il que ce créateur de bolides avait un faible pour le plus archaïque des moyens de locomotion, et que, ganté de daim, en culotte claire, Ettore Bugatti montait fréquemment à cheval ?

(23 août 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Changer la démocratie *par Marie-Christine Blandin*

CHÔMAGE, logement, intégration, pollution, déficits... Ils sont lourds de douleur les enjeux sur lesquels le gouvernement Jospin a une obligation de réussite. La clef se trouve du côté d'un faire « avec » le peuple et non d'un faire « pour » un peuple qui resterait orphelin d'informations justes, d'écoute, de dialogue, de débouchés pour ses aspirations, de contacts et d'estime de ses élus, de lisibilité de leur action. Aujourd'hui, des frustrés haineux se vengent de cette situation en distillant dans l'ombre des isoloirs le venin d'un vote Front national. La République française s'éloigne de ses principes démocratiques en s'accommandant d'exceptions culturelles peu enviables : rareté des femmes élues, montée du vote *fasciste*, notabilisation des élus, *toutes particularités favorisées par* les règles d'un *scrutin obsolète*, tolérant les *cumuls* et reléguant la proportionnelle, pourtant largement pratiquée sans dommage par nos voisins européens, au rang d'espèce non protégée.

Comme il y a quelques mois à droite, il se trouve même aujourd'hui, au Parti socialiste, des leaders pour réclamer l'abolition de la proportionnelle dans les régions et l'instauration d'une prime majoritaire, comme pour les mairies. Sur le papier, les arguments semblent tenir : tout le monde est représenté et l'exécutif est maître incontesté du pilotage de l'institution. Dans les faits, on voit comment, dans les conseils municipaux, l'opposition est réduite à la figuration, et le débat à la superposition de monologues.

Plus gravement, les « affaires » montrent comment ces « règles démocratiques » ont laissé sévir carriéristes et clientélistes dont les agissements au service d'intérêts personnels ont détourné les électeurs *du politique, on voit aussi comment nos institutions ont pu être chaussées en l'état par des fascistes qui y agissent sans entrave.* Les outils simples d'une démocratie revitalisée : proportionnelle, mandat unique, statut de l'élu, peuvent être les leviers déterminants de la confiance, de la réussite du gouvernement Jospin, du changement d'avenir.

La proportionnelle est le mode de scrutin le plus fidèle à la diversité des opinions : chaque électeur se sent représenté et reconnaît ainsi la légitimité d'assemblées qui décident alors par des débats réels et transparents, de l'orientiation des politiques publiques et de la part des contributions fiscales à leur affecter.

On a parlé de blocage parce qu'en cinq ans, quatre votes budgétaires sur cent trente ont avorté dans *deux régions (Haute-Normandie et Ile-de-France)* sur vingt-six. *Un simple décret* autorisant la modification des règlements intérieurs pour le vote des budgets permettrait d'éviter cet écueil quand la *majorité* des refus devient une majorité de nuisance.

Seconde amélioration nécessaire : le mandat unique. Les élus ne sont pas crédibles lorsqu'ils « vendent » au peuple le partage de l'emploi, bien assis dans plusieurs sièges dont leurs agendas pléthoriques ne leur permettent pas d'assumer correctement les mandats. Ils gèlent ainsi des centaines, voire des milliers d'activités, dont certaines fort bien rémunérées.

En attendant de disposer des données concernant la nouvelle Assemblée nationale, on peut citer, à titre d'exemple, les chiffres du Sénat : sur 321 sénateurs, 167 sont aussi conseillers généraux, 103 maires, 112 conseillers municipaux ou adjoints, 39 conseillers régionaux. La liste serait encore plus longue si l'on comptait également des présidences de SIVU, SIVOM, districts, communautés urbaines, sociétés d'économie mixte, hôpitaux, clubs sportifs et autres structures parapubliques à vocation sociale, culturelle, touristique ou économique, pour ne citer que leurs thèmes les plus fréquents.

Il y a là un formidable gisement de renouvellement de la vie politique. Quelle bouffée d'oxygène dans les partis poitiques, quel regard neuf sur les priorités permettrait l'élection de jeunes, de femmes, de smicards, de chômeurs !

Nous ne vivons pas une crise, mais un bouleversement de civilisation. *Dans* le contexte dramatique où nous nous trouvons, la réconciliation des *citoyens* avec le politique n'est *pas un supplément* d'âme *qui peut être repoussé* à plus tard. *Tout* bouge : les distances, les vitesses, les ressources naturelles, énergétiques, alimentaires, le rôle de l'argent comme du virtuel, la place du travail. Nous n'affronterons pas la lourde mutation qui est à l'œuvre en conceptualisant, au mieux le changement, au pire les pansements, dans des bureaux, des cabinets ministériels, des cénacles d'experts, encore moins dans des assemblées encombrées de cumulards non disponibles.

La conférence sur l'emploi et les salaires prévue fin septembre sera l'un des moments les plus attendus de la vie politique et sociale de la rentrée. Que donnera-t-elle si elle fait appel exclusivement à des partenaires limités au monde du travail (patrons et syndicats) quand c'est d'exclusion qu'il s'agit et que les associations de chômeurs et de « sans droits » ont tant de propositions pertinentes à faire valoir ? Que sera-t-elle si elle ne se décentralise pas pour se nourrir du local grâce au travail des élus ?

Mais pour travailler sur le terrain, il faut des élus capables de donner du temps et de l'intelligence à l'animation du débat ; des élus dont la stratégie soit exclusivement tendue vers l'intérêt général, et non vers le premier mandat *cumulable* à portée de campagne électorale. La démocratie du XXI[e] siècle sera participative ou ne *sera pas*. Cela implique pour *les élus de l'imagina*tion, du travail, de la *présence*, devant les *dossiers comme* aux côtés des gens,

Le mandat unique permettrait à un *citoyen* qui veut *s'initier* à la vie *publique, aux dossiers*, à la parole, *au débat*, de briguer un « petit *mandat* local ». Ce serait précieux. *Quant* à ceux qui défendent le droit *à un petit* cumul local « pour garder *contact* avec le terrain », ils *pourraient s'imprégner* à loisir du *quotidien* de tous, en ayant les pratiques banales et instructives de chacun : les courses, la conduite des enfants, le ménage, une visite aux Assedic ou en préfecture avec un sans-papier.

Encore faut-il, pour atteindre cet objectif, structurer un véritable statut de l'élu, avec des droits sociaux, et des possibilités réelles de retour à une activité plus classique. Lionel Jospin n'a pas droit à l'erreur. Pour réussir, rénover la démocratie est une urgence.

Si le balancier de l'alternance devait se remettre en branle, le risque est grand que, pour l'emporter, la droite pèse de toutes ses forces, jusqu'au Front national, quelques centristes servant de cache-sexe. Souvenons-nous cependant que chaque fois que les fascistes se rendent utiles dans le jeux des votes, la démocratie devient vite un marchepied qu'ils écrasent rapidement...

Marie-Christine Blandin *est présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais.*

L'honneur de la radio publique *par Olivier Nanteau*

SOUS le titre « L'honneur de la radio », Ivan Levaï exprime, dans une tribune dans le *Monde* du 8 août, son inquiétude sur l'évolution de France-Inter, et intervient publiquement : une *« menace »* planerait sur la chaîne qu'il a codirigée sept années durant. L'ex-directeur fustige les intentions de ceux qui ont la charge de lui succéder. Décidément, hier, c'était mieux qu'aujourd'hui !

Il appartiendra aux fidèles de France-Inter, et à eux seuls, d'apprécier des orientations dont rien de concret ne permet aujourd'hui de penser qu'elles seraient en contradiction avec l'option citoyenne et généraliste qui, depuis longtemps, prévaut. Parions que nous retrouverons à la rentrée les *« Courchelle, Meyer, Paoli, Ardisson, Le Marc, Patricia Martin et Alain Rey »*, aux côtés des Kriss, Foulquier, Lenoir, Mermet, Lodéon, *« pour ne citer que ceux-là »*, fidèles à la même mission : convier les auditeurs à écouter la différence !

Un point du plaidoyer d'Ivan Levaï en particulier me surprend, et il me semble utile d'apporter quelques informations complémentaires : 7 % seulement des moins de vingt-cinq ans se portent quotidiennement à l'écoute des radios du groupe Radio-France ; l'âge des auditeurs de France-Inter n'a cessé d'augmenter depuis dix ans, et les autres radios généralistes n'échappent pas à cette spirale ; du coup, trois radios commerciales bénéficient d'un quasi-monopole de fait sur l'audience des moins de vingt-cinq ans.

Le service public de la radiodiffusion peut-il, doit-il, rester inerte devant une telle situation ? N'est-ce pas son *« honneur »* d'estimer que cela fait bien partie de sa mission que de s'adresser à la jeunesse ? Est-il inimaginable qu'à Radio-France on trouve le ton juste, *« un tantinet libertaire »*, pour créer un lieu de *« libre circulation des idées et des sons »*, pour tisser un lien avec la génération qui incarne l'avenir et que les radios traditionnelles n'ont pas su séduire ?

« La mode, on le sait, est aux radios thématiques, musicales, unidimensionnelles et ciblées (...). *Mais faut-il céder et terminer le siècle dans la furie atomisatrice qui a accompagné la libération des ondes au début des années 80 ? Faut-il aujourd'hui encore inventer des radios pour les jeunes, pour les vieux, pour les Auvergnats, les ménagères, les gays ? »*, interroge le polémiste. A cette question, une équipe de quarante personnes apporte sa réponse depuis le 17 juin en produisant le programme du Mouv', diffusé sur dix-sept sites qui constituent l'embryon d'un réseau à vocation nationale. La ministre de la culture et de la communication et le CSA ont jugé qu'on devait leur donner une chance. Fin septembre, un premier bilan doit permettre d'évaluer leur travail, leur pertinence, leur talent et... leur enthousiasme.

Plus généralement, faut-il balayer d'un revers de manche les radios thématiques, les radios de proximité, celles qui s'adressent à des communautés : Urgences, Radio-Bleue, les locales de Radio-France et, bien sûr, France-Info ? Leurs succès, d'estime ou d'audience, montrent à l'évidence que ces programmes répondent à une réelle attente, qu'ils forgent, eux aussi, l'honneur de la radio, et celui des salariés de Radio-France. Honneur dont personne ne saurait s'arroger le monopole.

Olivier Nanteau *est directeur du Mouv', la station de Radio-France destinée aux jeunes.*

L'Algérie en voie de normalisation

Suite de la première page

Certes, les affrontements armés sont plus nombreux qu'Alger ne veut l'admettre et les pertes non négligeables dans les rangs des forces armées. Cela ne remet pas en question l'issue militaire du conflit.

Du point de vue politique, aussi, la normalisation est en bonne voie. Tout à son souci de faire oublier l'interruption du processus électoral de 1991 – marqué par la victoire du FIS –, le pouvoir militaire n'a eu de cesse depuis de bâtir « un nouvel ordre démocratique ». Election d'un président de la République et d'une Chambre des députés au suffrage direct, modification radicale de la Constitution, élections locales à l'automne prochain : les institutions actuelles n'ont plus rien à voir avec les précédentes.

Tout cet édifice a été construit avec, pour objectif, de concentrer l'essentiel des pouvoirs entre les mains du chef de l'Etat, Liamine Zeroual. C'est aujourd'hui chose faite. Consolidé à l'intérieur à défaut d'être populaire, le régime pouvait dans ces conditions s'offrir le luxe d'élargir quelques responsables islamistes. Le geste a le mérite d'améliorer à bon compte l'image de marque d'Alger à l'étranger.

L'opposition légale, essentiellement représentée par le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed, n'a pu empêcher le pouvoir de manœuvrer à sa guise. En acceptant de participer aux élections législatives de juin pour ne pas disparaître de la scène politique, le FFS savait qu'il allait cautionner un scrutin probablement manipulé et, partant, le régime qui l'avait organisé. C'est ce qui s'est produit. Arrivé en deuxième position en 1991, le FFS a été rétrogradé à la cinquième place aux dernières législatives.

C'est maintenant au tour de l'ex-FIS de rentrer dans le rang. Combattu depuis cinq ans par le pouvoir, miné par des querelles internes, ses dirigeants et des milliers de ses membres liquidés, exilés ou jetés en prison, le parti d'Abassi Madani a perdu de sa superbe. Et il a beaucoup appris. La victoire électorale qui lui a été volée par l'armée en 1991, il ne la revendique plus. Elle a été passée par pertes et profits – comme le sigle du parti. La libération du numéro deux du Front (si tant est qu'il soit encore en vie), Ali Benhadj, présenté comme le « Savonarole du FIS », n'est plus un préalable à des négociations avec le pouvoir – celle des milliers de militants qui croupissent dans les geôles algériennes non plus. *« Si Benhadj était libéré aujourd'hui, il ne serait pas en sécurité. On pourrait l'assassiner »*, affirme un responsable islamiste en exil. *« Et si on relâche nos camarades du jour au lendemain, on court le risque de les voir rejoindre tout de suite les maquis »*, ajoute-t-il.

L'OPTION DU LIBÉRALISME

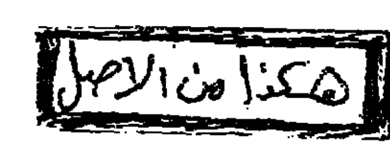
A l'image des autres grands mouvements islamiques du monde arabe, l'ex-FIS récuse désormais la violence armée. La paix civile revenue (elle passe, disent-ils, par une amnistie générale), les responsables de l'ex-Front souhaitent créer un parti politique et défendre devant les électeurs *« un islam aux couleurs algériennes, démocratique et social »*, selon l'expression de l'un d'entre eux. Le terrain est-il plus ou moins occupé par un autre islamiste allié du régime (Mahfoud Nahnah et son Mouvement social pour la paix) ? C'est une usurpation temporaire, rétorquent-ils. Les proches de M. Madani sont convaincus de pouvoir récupérer sans grand peine le tiers de l'électorat. Ils ont sans doute raison.

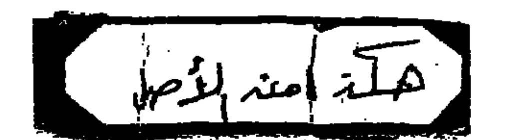
La mise en œuvre de ce scénario rose reste suspendue au bon vouloir du pouvoir. La libération d'Abassi Madani n'a pu se faire sans l'aval du chef de l'Etat. Mais, face à ses pairs de l'armée, de quelle marge de manœuvre dispose Liamine Zeroual ? La nomination (non officielle) à la tête de la gendarmerie – un corps très important – d'un de ses proches, le général Tayeb Derradji, présenté comme un homme de dialogue, de préférence à « un éradicateur », conjuguée à d'autres menus indices, alimente bien des rumeurs.

Incarnation naguère d'un modèle de développement socialiste, l'Algérie a viré sa cutie. Les caisses de l'Etat, incapable de rembourser sa dette extérieure,sont vides ; le pays a été contraint en 1994 de faire appel au Fonds monétaire international (FMI) et d'opter pour le libéralisme. Aujourd'hui, l'heure des privatisations a sonné. Dans un pays où près d'un actif sur trois est sans travail, où le secteur privé est embryonnaire, la liquidation attendue de centaines d'entreprises publiques est lourde de menaces.

Comme le fait observer le chercheur Benjamin Stora, le pouvoir algérien pourrait être tenté d'utiliser le rejeton du FIS et d'en faire *« une police sociale »* pour faire passer les restructurations industrielles à venir. L'idée a sûrement été évoquée au sein du pouvoir, qui a fait preuve jusqu'à présent d'une habileté tactique remarquable.

Jean-Pierre Tuquoi





FUSION British Telecom et MCI ont annoncé vendredi 22 août être parvenus à un accord sur de nouvelles conditions de leur rapprochement. BT qui détient déjà 20 % du groupe américain, va payer le reste des titres 17 milliards de dollars, soit environ 10 % de moins que prévu initialement. ● L'OPÉRATEUR américain avait annoncé au début juillet qu'il prévoyait pour 1997 des pertes de 800 millions de dollars. ● CETTE RÉVÉLATION avait provoqué des doutes sur la réalisation du projet de fusion conclu en novembre 1996. ● LA CONFIRMATION jeudi par les deux groupes d'une renégociation de leur rapprochement a provoqué une chute du titre MCI à Wall Street de 14 %, à 31 dollars, et une vive remontée du titre BT de 7,6 % à Londres, à 412 pence. Vendredi matin le cours de BT grimpait à nouveau à 440 pence, soit une nouvelle hausse de 6,8 %.

British Telecom et MCI modifient les termes de leur rapprochement

L'opérateur britannique va payer 10 % moins cher l'acquisition de son allié américain, qui avait annoncé des pertes inattendues début juillet. La fusion débouche sur la première entreprise transnationale dans ce secteur

CONCERT, le futur numéro quatre mondial des télécommunications créé par la fusion de British Telecom (BT) et de l'opérateur américain MCI verra bien le jour avant la fin de l'année 1997, a assuré le groupe britannique, vendredi 22 août. Il a ainsi balayé les pronostics les plus pessimistes qui n'excluaient plus une rupture de ce mariage, annoncé en novembre 1996, et dont la célébration était prévue pour cet automne.

L'annonce, par MCI, de prévisions de résultats plus mauvais que prévu, le mois dernier, avait mis le feu aux poudres, en provoquant une vague de protestations de la part des actionnaires de BT. En 1997, le groupe américain s'attend à une perte de 800 millions de dollars (environ 5 milliards de francs), et ses résultats pourraient continuer à plonger en 1998, en raison de l'ampleur des investissements qu'il est amené à consentir pour prendre place sur le marché américain des communications locales. A l'issue d'un accord négocié par les directions des deux groupes, BT ne paiera finalement que 17 milliards de dollars (environ 115 milliards de francs) pour racheter les 80 % de MCI qu'il ne détient pas encore, au lieu de débourser plus de 20 milliards de dollars. Le groupe britannique avait acquis une participation de 20 % dans le groupe américain, au prix de 4 milliards de dollars, en 1993.

La teneur de ce compromis a été rendue public vendredi, avant l'ouverture de la Bourse. Mais sa conclusion repousse tout de même la mise en œuvre effective de la fusion de BT et de MCI, puisque ces nouvelles conditions doivent d'abord être approuvées par les conseils d'administration des deux groupes. Ce qui laisse planer un doute, aussi léger soit-il, sur l'issue du rapprochement. Car certains actionnaires de MCI étaient partisans de l'abandonner plutôt que d'accepter des conditions moins avantageuses, tandis que des actionnaires de BT revendiquaient une réduction du prix de plus de 20 %.

Dans la course aux alliances que se livrent les grands opérateurs mondiaux de télécommunications, alors que la déréglementation commence à toucher la plupart de leurs marchés, le tandem constitué par BT et MCI semblait jusque là avoir pris une sérieuse longueur d'avance sur ses rivaux. Il était le seul à avoir réussi à avoir brisé le cadre purement national qui pèse encore sur le métier des télécommunications.

NTT, le japonais qui occupe la première place mondiale par sa taille, reste paralysé, pour quelques mois encore, par une législation nippone très restrictive. ATT, l'américain qui le talonne, ne parvient pas à constituer autour de lui un réseau aussi brillant qu'il le souhaite : l'espagnol Telefonica, qui s'était initialement rangé à ses côté, lui a fait faux bond cet été pour rallier l'équipe BT-MCI. Quant au trio constitué par France Télécom, l'américain Sprint et l'allemand Deutsche Telekom – le numéro trois mondial – il ne peut se permettre d'avancer très vite, en raison des incertitudes qui planent sur le statut du partenaire français, La privatisation de France Télécom, prévue en juillet, a été suspendue à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Leur coopération se limite pour l'instant à la création d'une filiale commune pour servir la clientèle des entreprises multinationale, tandis que l'alliance anglo-américaine devrait donner naissance au premier opérateur réellement international. Dès sa création, réaffirme le communiqué publié vendredi par BT, Concert pourra revendiquer un chiffre d'affaires de 43 milliards de dollars (266 milliards de francs) et 43 millions de clients dans 70 pays différents. Mais l'été tumultueux des fiançailles du groupe britannique et de MCI laissera un goût amer à ceux qui se préoccupent davantage de dividendes que de grandes déclarations stratégiques. D'autant que les cachotteries de MCI sur la nature de ses résultats – y compris à l'égard des autorités boursières américaines – ont fortement déplu dans la communauté financière.

Avec cet épisode se termine peut-être la grande euphorie dans laquelle avait commencé la mondialisation du marché des télécommunications. Pour MCI, comme pour d'autres, ses bénéfices sont repoussés à plus tard.

Anne-Marie Rocco

Les nouvelles modalités

Selon les termes du nouvel accord annoncé, vendredi 22 août, parles deux groupes de télécommunications, les dirigeants de MCI acceptent une réduction de la valeur de leur firme d'un peu moins de 10 %. La nouvelle société conjointe, Concert, sera créée avec un nombre d'actions de 8,5 milliards, soit 10 % de moins que prévu dans le premier plan. Chaque détenteur d'une action MCI recevra 0,375 action Concert et un complément en liquide de 7,75 dollars. Auparavant, il devait obtenir 0,54 action Concert et 6 dollars en cash. Cet échange valorise le titre MCI à 32,64 dollars contre 35,97 dollars, selon l'agence Bloomberg, soit une décote de 9,3 %.

La confirmation vendredi par les deux groupes d'une renégociation de leur rapprochement a provoqué une chute du titre MCI à Wall Street de 14 % à 31 dollars et une vive remontée du titre BT de 7,6 % à Londres à 412 pences. Vendredi matin, le cours de BT grimpait à nouveau à 440 pences, soit une nouvelle hausse de 6,8 %.

Le plongeon du scooter des mers

LA MOTOMARINE, appellation officielle du scooter des mers, a-t-elle d'ores et déjà connu son apogée ? C'est ce que laisse penser l'annonce faite le mardi 20 août par le constructeur canadien Bombardier de licencier environ 200 salariés administratifs et de mettre au chômage technique 850 salariés affectés à la production du *« Sea-Doo »*, qui domine le marché mondial. Ceux-ci vont continuer à travailler jusqu'en novembre pour produire le motoneige *« Ski-Doo »*, puis resteront sans affectation jusqu'en mars ou mai 1998, date à laquelle ils reprendront la fabrication du motoneige.

Un marché désormais stagnant

Les ventes mondiales, en milliers : 250 – 200 – 150 ; 1994, 95, 96, 97

Les parts de marché des constructeurs : BOMBARDIER 44 % ; YAMAHA ; KAWASAKI 15 % ; AUTRES 16 %

Source : estimations Kawasaki

Après huit années d'expansion, les ventes de motomarines semblent souffrir de leur mauvaise image auprès du public.

Avant de produire de nouveau *« Sea-Doo »*, le constructeur canadien entend écouler son stock de 40 000 machines qui attendent de trouver preneur et qui constituent environ la moitié de sa production annuelle.

« Nous pensions que la stagnation du marché en 1996 s'expliquait par le mauvais temps et que 1997 serait l'occasion d'un nouveau départ, cela n'a pas été le cas. Le marché arrive sans doute à saturation », estime Michel Lord, vice-président communication et relations publiques du groupe canadien. *« Nous avions prévu une augmentation des ventes d'environ 6 %, ce ne sera manifestement pas le cas. 1997 s'annonce comme une mauvaise année »*, confirme un responsable de Kawasaki France.

De 1988 – année où Bombardier allait détrôner les Japonais en lançant le premier scooter des mers que l'on conduit assis – à 1995, la hausse des ventes a été constante. Mais, en 1996, premier coup de frein à la croisance. Selon les estimations de Kawasaki, il s'est vendu l'an dernier 238 000 motomarines dans le monde (3 000 de plus seulement qu'en 1995) dont 202 000 sur le continent nord-américain (200 000 en 1995). Les autres marchés sont secondaires. Selon Kawasaki, il se serait vendu dans le reste du monde 36 000 motomarines en 1996 (35 000 en 1995) dont 8 700 en Europe. L'Hexagone ne constitue qu'un marché marginal. Il se vendrait en France environ 2 300 scooters des mers.

La décision de Bombardier s'explique par une baisse de ses ventes aux Etats-Unis d'environ 10 %, en mai et juin dernier, selon M. Lord.

Outre la « saturation » éventuelle du marché pour un produit dont le côut varie entre 40 000 et 60 000 francs français, M. Lord reconnaît que la motomarine n'a pas bonne presse. *« Il y a le problème du bruit que posent les motomarines qui circulent sur les lacs américains et la publicité faite autour de quelques accidents. »* La mort de deux enfants au Québec en juillet provoquée par une motomarine a particulièrement choqué l'opinion canadienne. Dans le cœur des Américains, la motomarine semble désormais détrônée par un autre phénomène de mode : l'ATV, le *All Terrain Vehicle*, moto à quatre roues qui circule à peu près partout.

Si Bombardier refuse de communiquer le chiffre d'affaires et le résultat de son activité motomarine, le secteur *« produits de consommation motorisés »*, qui inclut les motoneiges, réalise un chiffre d'affaires de 1,86 milliard de dollars canadiens (environ 8,25 milliards de francs français), sur un total de 7,98 milliards de dollars canadiens (environ 34,6 milliards de francs français).

Frédéric Lemaître

La Bundesbank maintient ses taux mais entretient le suspense

COMME PRÉVU (*Le Monde* daté 21 août), le conseil de la Bundesbank, qui effectuait sa rentrée après un mois de vacances, a choisi jeudi 21 août de ne pas modifier sa politique monétaire. Il a laissé inchangés, à respectivement 2,5 % et 4,5 %, son taux d'escompte et son taux Lombard. Il a aussi reconduit, à 3 %, le niveau de ses prises en pension (REPO), qui constitue son troisième taux directeur et le principal outil de refinancement des banques allemandes auprès de l'institut d'émission.

Les analystes s'attendaient à un tel *statu quo* monétaire. Pour au moins deux raisons. La première tenait au repli du dollar observé depuis dix jours. Le billet vert, qui était monté vendredi 8 août jusqu'à 1,89 mark et 6,38 francs, était retombé jeudi matin à 1,85 mark et 6,24 francs. Le reflux de la monnaie américaine – et le renforcement parallèle du deutschemark – rendait moins utile une hausse des taux directeurs allemands.

Au cours des dernières semaines, plusieurs hauts responsables de la Bundesbank avaient mis en garde les marchés contre la dépréciation de la monnaie allemande. Ils s'étaient notamment inquiétés des risques inflationnistes qu'un tel mouvement présentait pour l'Allemagne. Dans son rapport mensuel, publié mercredi 13 août, la banque centrale avait noté : *« On ne peut ignorer qu'il y a eu une hausse plus importante des prix à la consommation ces derniers mois. La Bundesbank orientera sa politique de manière à maintenir la stabilité des prix. »* Le rythme de hausse des prix à la consommation en Allemagne s'est établi à 1,9 % sur un an en juillet, contre 1,4 % en avril. Autre inquiétude : les prix à l'importation sur les douze derniers mois affichent une hausse de 4,2 %, le niveau le plus élevé depuis huit ans.

En dehors du repli du dollar, un autre élément justifiait l'optimisme des experts. La Bundesbank avait annoncé, mardi 19 août, que la croissance de la masse monétaire avait fortement décéléré au mois de juillet. L'agrégat de monnaie M3 a progressé de 5,7 %, en rythme annualisé, après 6,4 % en juin.

UN MOTIF D'INQUIÉTUDE

Si elle a opté jeudi pour le *statu quo*, la Bundesbank a toutefois indiqué qu'elle entendait rester vigilante, en maintenant pour une semaine seulement, au lieu de deux traditionnellement, le niveau du REPO. Cette mesure technique signifie qu'elle se tient prête, dès la semaine prochaine, à resserrer sa politique si le dollar venait à reprendre son ascension. Le suspense entretenu par la Bundesbank sur l'attitude qu'elle adoptera prochainement constitue un motif d'inquiétude dans les autres pays européens, notamment en France. Certains craignent, comme Valéry Giscard d'Estaing, que la Banque de France soit tentée d'imiter la Bundesbank pour ne pas risquer d'affaiblir le franc. L'éventualité d'une hausse des taux en Allemagne tourmente aussi les opérateurs de marchés.

La Bourse de Paris a terminé la séance de jeudi en baisse de 0,74 %, tandis qu'Amsterdam reculait de 0,98 % et Milan de 1,24 %. Les incertitudes monétaires allemandes ont aussi touché Wall Street, qui a perdu 127,28 points (1,59 %), à 7 893,95 points.

La Bourse de New York a par ailleurs été touchée par la publication du compte rendu de la réunion du mois de juillet du comité de la Réserve fédérale américaine (Fed). Les membres de la banque centrale avaient alors relevé que, en l'absence de signe de fléchissement de l'activité, *« un resserrement de la politique monétaire sera probablement nécessaire dans un avenir relativement proche »*.

Pierre-Antoine Delhommais

DÉPÊCHES

■ **NEC : les supercalculateurs japonais NEC vont êtres frappés** d'une surtaxe de 454 % aux Etats-Unis. Cette sanction a été décidée par la Commission du commerce international après une plainte de Cray Research accusant NEC de dumping aux Etats-Unis. Dans la foulée, Fujitsu, un autre spécialiste du secteur, pourrait se voir infliger lui aussi une surtaxe de 400 % sur ses machines à l'entrée du territoire américain.

■ **AMTRAK : face à une menace de grève** qui aurait pu paralyser Amtrak, la compagnie nationale des chemins de fer américains, le président Clinton a décidé de créer une commission de conciliation. Celle-ci aura soixante jours pour trouver un compromis entre la direction et les employés de la maintenance, qui réclament des hausses de salaire de 2,5 % par an.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand** de télécommunications a été contraint par une décision de justice publiée mercredi 20 août d'ouvrir son réseau à ses futurs concurrents privés. Un tribunal de Cologne a décidé que l'ultimatum lancé le 1er juillet par le ministère des Postes entrait immédiatement en application, sans attendre un jugement de l'affaire au fond.

■ **RHÔNE-POULENC : l'offre publique d'achat (OPA) du groupe chimique** sur sa filiale pharmaceutique américaine Rhône-Poulenc Rorer (RP Rorer) se déroulera du vendredi 22 août au 1er octobre. Rhône-Poulenc s'engage à acheter les actions de RP Rorer au prix de 97 dollars par action, contre une offre initiale de 92 dollars. Le groupe français, qui vise une participation de 100 % dans RP Rorer, contre 68,1 % actuellement, paiera ainsi quelque 27 milliards de francs le rachat des minoritaires (31,9 %).

■ **PEUGEOT : la Banque nationale de développement economique** et social (BNDES) brésilienne a affirmé jeudi 21 août qu'elle *« n'était pas en possession d'une demande formelle de financement »* de la part du constructeur français PSA Peugeot Citroën pour monter une usine au Brésil. Le président du groupe automobile, Jacques Calvet, avait déclaré que l'autorisation de la BNDES devrait intervenir sans doute vers la fin septembre.

■ **CORNINGS : le groupe américain s'apprête à vendre sa division produits grands publics**, dont les batteries de cuisine en Pyrex, un matériau qu'il a mis au point en 1915, à un groupe d'investisseurs AEA Investors pour 975 millions de dollars (6 milliards de francs). Le groupe américain, qui veut se recentrer sur les fibres optiques et les télécommunications, conservera 11 % de cette division.

ABN Amro veut se renforcer en France et se porte candidate au rachat du CIC

AMSTERDAM
de notre correspondant

Après Eureko candidat au rachat du GAN (*Le Monde* du 22 juillet), ABN Amro l'est pour le CIC. Le PDG de la première banque néerlandaise a reconnu, jeudi 21 août, que la privatisation sans doute séparée du GAN et de sa filiale bancaire CIC renouvelle son interêt. *« Nous avions étudié l'an dernier le CIC comme beaucoup d'autres banques en France sans que cela ait débouché sur quoi que ce soit. Mais la situation a changé. Le GAN et le CIC ne sont plus privatisés en un bloc. Cela crée de nouvelles possibilités. Nous ouvrons à nouveau le dossier. »* Sans tenir compte du prix, qui est loin d'être arrêté, et alors que l'on ne connaît pas les conditions posées par le gouvernement Jospin, une chose est d'ores et déjà certaine : l'acquisition du CIC permettrait à la banque néerlandaise d'accomplir un pas en avant dans sa stratégie européenne.

Celle-ci est en plein bouleversement. Tout comme ING, l'autre mastodonte de la finance aux Pays-Bas, ABN Amro avait cherché, lors de sa création en 1991, à s'établir sur un deuxième marché national afin d'échapper à l'étroitesse de son marché intérieur. Changement de programme en 1995. Confrontée *« à la difficulté de gagner de l'argent en Europe occidentale et constatant la forte croissance de la profitabilité dans d'autres zones »*, ABN Amro se tourne vers les Etats-Unis et les pays émergents, explique-t-on à la banque. En France, elle poursuit toutefois une politique opportuniste d'acquisitions dans des niches : la banque d'affaires, l'intermédiation, la banque commerciale. ABN Amro se targue aujourd'hui d'être la première banque étrangère en France.

UNE VISION POSITIVE

En Europe, la monnaie unique va bouleverser le marché. *« Les géants d'un petit pays ont beau afficher 40 % de parts de marché chez eux, dans un marché en euro, s'ils ne comptent que pour 3 ou 4 %, ils sont rétrogradés au statut de banque régionale en Europe. »* Voilà pourquoi l'Europe est rentrée en grâce au siège de la banque. Trois pays sont potentiellement intéressants : la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France. Mais *« nous sommes convaincus que la rentabilité du marché britannique va décroître, du fait entre autres de la baisse des marges d'intermédiation »*, indique-t-on dans le groupe, alors que Jan Kalff lui-même a nié jeudi tout intérêt pour National Westminster et pour Commercial Union. *« Vous pouvez en déduire que nous ne procéderons à aucune acquisition dans l'assurance »*, a-t-il ajouté, conformément à la volonté du groupe de ne pas se transformer en bancassureur. Le PDG a aussi *« à peu près exclu toute éventualité »* d'acquisition outre-Rhin : *« C'est un pays difficile pour les banques étrangères. Nous n'étudions aucun dossier, pas même Commerzbank »*, a-t-il précisé, en annonçant un bénéfice net au premier semestre en hausse de 20 %, à 2 milliards de florins.

A contrario, la France a des avantages : des banques sont à vendre, les établissements se remettent de la crise de l'immobilier et la baisse des marges a atteint son plancher, analyse le groupe : *« Nous avons une vision positive du futur en France. »*

Alain Franco

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé la séance du vendredi 22 août en net repli. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a perdu 2,65 %, pour s'inscrire à 18 650,17 points en clôture.

■ **LE DOLLAR** s'inscrivait en baisse, vendredi matin, lors des premières transactions sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,8325 mark et 6,1750 francs.

■ **L'OR** a ouvert en hausse vendredi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 323,20-323,50 dollars, contre 321,25-321,55 dollars jeudi en clôture.

■ **LES COURS** du pétrole se sont repliés, jeudi 21 août, à New York. Le prix du baril de brut light sweet crude, livraison octobre, a perdu 55 centièmes, à 19,66 dollars.

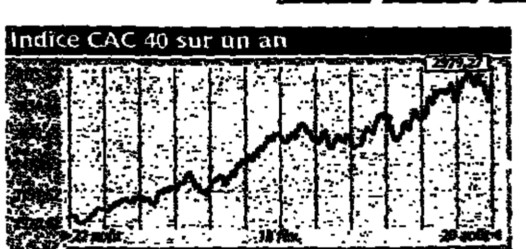
■ **WALL STREET** a cédé du terrain, jeudi. L'indice Dow Jones des principales valeurs a terminé la séance en baisse de 127,98 points (–1,59 %), à 7 893,25 points.

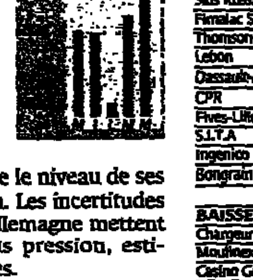
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Baisse sensible à Paris

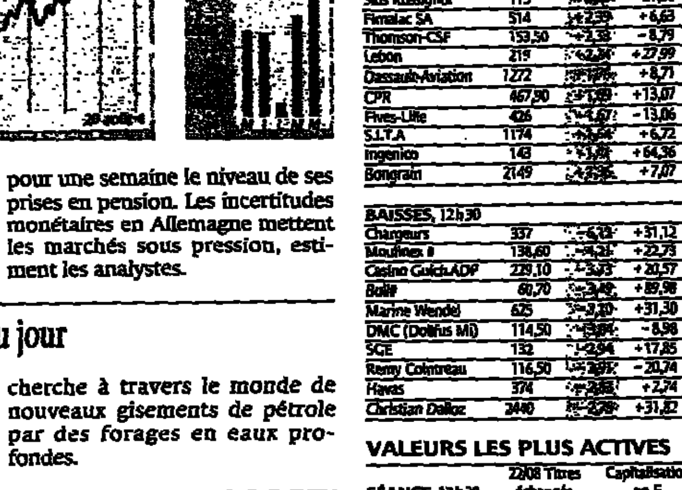




LA BOURSE de Paris était orientée à la baisse, vendredi 22 août, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 cédait 1,10 %, à 2 924,62 points. Il avait ouvert en repli de 1,08 %. Les actions françaises étaient pénalisées par le recul de Wall Street, la veille, par les tensions sur les taux d'intérêt et par le recul du dollar. Le billet vert s'échangeait à 1,8210 mark et 6,14 francs. Le marché obligataire s'inscrivait en baisse, avec un contrat notionnel du Matif en repli de 50 centièmes.

Le marché était modérément actif, avec 2,6 milliards de francs échangés sur le règlement mensuel. Parmi les plus fortes hausses, Skis Rossignol gagnait 4,5 % et Thomson-CSF 3,1 %. Du côté des baisses, Chargeurs abandonnait 6,1 %.

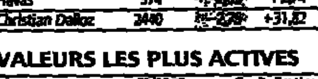
Jeudi, la Bourse de Paris avait cédé du terrain après deux séances de hausse significative. En hausse de 0,29 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 s'était rapidement orienté à la baisse pour finir sur une perte de 0,74 %, à 2 957,23 points. La Bundesbank avait laissé ses taux d'intérêt inchangés à l'issue de la réunion de son conseil central. Mais elle n'avait reconduit que pour une semaine le niveau de ses prises en pension. Les incertitudes monétaires en Allemagne mettent les marchés sous pression, estiment les analystes.

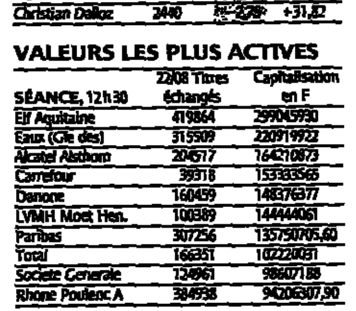


Bouygues Offshore, valeur du jour

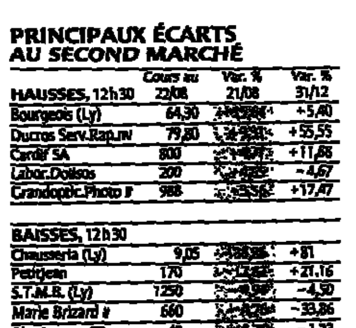
APRÈS avoir gagné 5,27 % mercredi 20 août, Bouygues Offshore, filiale de Bouygues qui fabrique des plates-formes pétrolières, s'est placée en tête des valeurs du règlement mensuel avec une hausse de 8,5 %, à 248,90 francs, dans un volume de 65 000 pièces échangées.

Ce mouvement est consécutif à un article paru dans le *New York Times*, estimant que la filiale de Bouygues, qui est cotée à New York, pourrait bénéficier de la recherche à travers le monde de nouveaux gisements de pétrole par des forages en eaux profondes.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

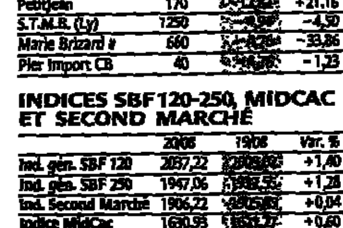


HAUSSES, 12h30	Cours au 22/08	Var. % 21/08	Var. % 31/12
Skis Rossignol	113	[illegible]	–21,36
Fimalac SA	514	[illegible]	+6,63
Thomson-CSF	153,50	[illegible]	–8,79
Lebon	219	[illegible]	+27,99
Dassault-Aviation	1272	[illegible]	+8,71
CPR	467,90	[illegible]	+13,07
Fives-Lille	426	[illegible]	–13,06
S.I.T.A	1174	[illegible]	+6,72
Ingenico	143	[illegible]	+64,36
Bongrain	2149	[illegible]	+7,07
BAISSES, 12h30			
Chargeurs	337	[illegible]	+31,12
Moulinex #	138,60	[illegible]	+22,73
Casino Guich.ADP	229,10	[illegible]	+20,57
Bollé	80,70	[illegible]	+89,98
Marine Wendel	625	[illegible]	+31,30
DMC (Dollfus Mi)	114,50	[illegible]	–8,98
SGE	132	[illegible]	+17,85
Remy Cointreau	116,50	[illegible]	–20,74
Havas	374	[illegible]	+2,74
Christian Dalloz	2440	[illegible]	+31,82

VALEURS LES PLUS ACTIVES

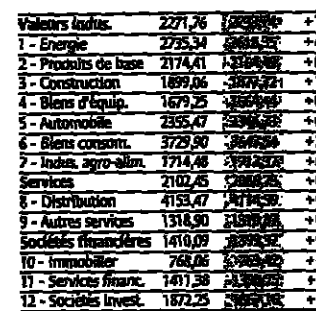
SÉANCE, 12h30	22/08 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	419864	299045930
Eaux (Gle des)	315509	220919922
Alcatel Alsthom	204517	164210873
Carrefour	39318	153383565
Danone	160459	148376377
LVMH Moet Hen.	100389	144444061
Paribas	307256	135750705,60
Total	166351	102220031
Societe Generale	124961	98607188
Rhone Poulenc A	384938	94206307,90

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

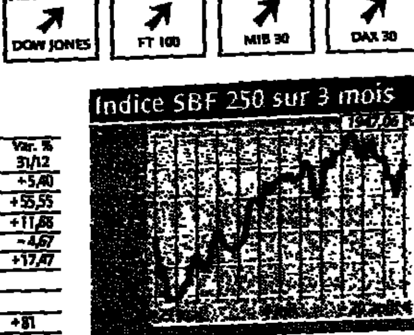


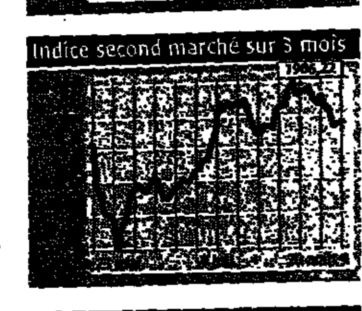
HAUSSES, 12h30	Cours au 22/08	Var. % 21/08	Var. % 31/12
Bourgeois (Ly)	64,30	[illegible]	+5,40
Ducros Serv.Rap.nv	79,80	[illegible]	+55,55
Cardif SA	800	[illegible]	+11,88
Labor.Dolisos	200	[illegible]	–4,67
Grandoptic.Photo #	988	[illegible]	+17,47
BAISSES, 12h30			
Chausseria (Ly)	9,05	[illegible]	+81
Petitjean	170	[illegible]	+21,16
S.T.M.B. (Ly)	1250	[illegible]	–4,50
Marie Brizard #	660	[illegible]	–33,86
Pier Import CB	40	[illegible]	–1,23

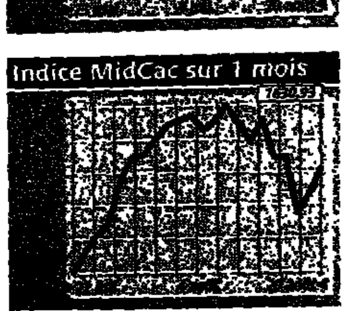
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	20/08	19/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2037,22	[illegible]	+1,40
Ind. gén. SBF 250	1947,06	[illegible]	+1,28
Ind. Second Marché	1906,22	[illegible]	+0,04
Indice MidCac	1630,95	[illegible]	+0,60
Valeurs indus.	2271,76	[illegible]	+1,70
1 - Energie	2735,34	[illegible]	+4,47
2 - Produits de base	2174,41	[illegible]	+0,46
3 - Construction	1899,06	[illegible]	+1,14
4 - Biens d'équip.	1679,25	[illegible]	+0,89
5 - Automobile	2355,47	[illegible]	+0,46
6 - Biens consom.	3729,90	[illegible]	+2,26
7 - Indus. agro-alim.	1714,48	[illegible]	+0,12
Services	2102,45	[illegible]	+0,75
8 - Distribution	4153,47	[illegible]	+0,95
9 - Autres services	1318,90	[illegible]	+0,61
Sociétés financières	1410,09	[illegible]	+0,77
10 - Immobilier	768,06	[illegible]	+0,61
11 - Services financ.	1411,38	[illegible]	+0,94
12 - Sociétés invest.	1872,25	[illegible]	+0,27







Tokyo chute lourdement

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 22 août en forte baisse, après avoir plongé de 2,65 % vendredi 22 août. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a chuté de 506,95 points (– 2,65 %), pour s'établir à 18 650,17 points.

La veille, à la Bourse de New York, le Dow Jones avait clôturé la séance en baisse de 127,28 points (– 1,58 %), à 7 893,95 points, tiré vers le bas par d'importantes prises de bénéfice. A la clôture, 1 920 actions s'affichaient en baisse, 893 à la hausse et 541 inchangées, dans un volume d'échange assez modéré, de 495 millions de titres.

Le Dow Jones a accéléré ses pertes à une heure de la clôture après avoir enregistré des hausses de plus de 100 points sur les trois séances précédentes. Selon les analystes, le cap des 8 000 points, qui avait à nouveau été franchi mercredi 20 août, représente pour le moment une barrière au-delà de laquelle les investisseurs préfèrent prendre leur bénéfice. Le marché boursier a également été affaibli par la baisse du dollar par rapport aux principales devises européennes.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 20/08	Cours au 19/08	Var. en %
Paris CAC 40	2979,27	[illegible]	+1,45
New-York/DJ indus.	7934,83	[illegible]	+0,21
Tokyo/Nikkei	19252,20	[illegible]	+1,51
Londres/FT100	4958,40	[illegible]	+0,89
Francfort/Dax 30	4223,43	[illegible]	+1,27
Frankfort/Commer.	1421,21	[illegible]	+1,39
Bruxelles/Bel 20	2961,11	[illegible]	+1,02
Bruxelles/Général	2423,43	[illegible]	+1,02
Milan/MIB 30	1153	[illegible]	+0,43
Amsterdam/Gé. Cbs	653	[illegible]	+1,27
Madrid/Ibex 35	593,90	[illegible]	+1,33
Stockholm/Affarsal	2612,56	[illegible]	+0,79
Londres FT30	3163	[illegible]	+0,43
Hong Kong/Hang S.	15855,70	[illegible]	+2,39
Singapour/Strait t	1943,92	[illegible]	+1,31

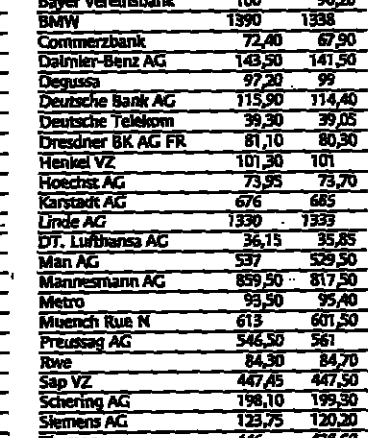
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	21/08	20/08
Alcoa	84,87	85,06
Allied Signal	85,56	87,12
American Express	81,75	83,50
AT & T	39,93	40,25
Boeing Co	56,50	57,43
Caterpillar Inc.	60,31	60,93
Chevron Corp.	78,93	79,75
Coca-Cola Co	60,56	61,50
Disney Corp.	78,87	80,37
Du Pont Nemours&Co	65,93	67,18
Eastman Kodak Co	66,62	67,62
Exxon Corp.	62,31	63,37
Gén. Motors Corp.H	62,93	63,50
Gén. Electric Co	65,93	67,87
Goodyear T & Rubbe	62,75	63
Hewlett-Packard	64	64,93
IBM	105,56	108
Intl Paper	54,68	55,81
J.P. Morgan Co	112,12	114,25
Johnson & Johnson	59,06	59,68
Mc Donalds Corp.	49,62	49,93
Merck & Co.Inc.	93,81	95,75
Minnesota Mng.&Mfg	91,50	93,25
Philip Moris	44,75	45,75
Procter & Gamble C	138	141
Sears Roebuck & Co	58,75	60,12
Travelers	67,37	68,87
Union Carb.	53,62	53,81
Utd Technol	80,75	81,50
Wal-Mart Stores	36,68	37,18

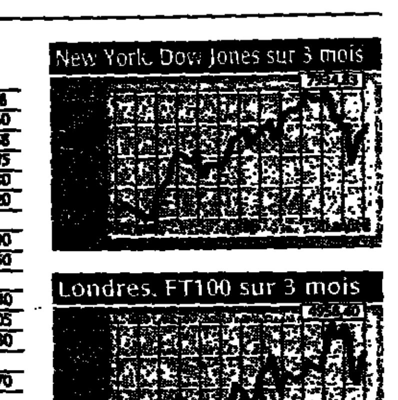
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

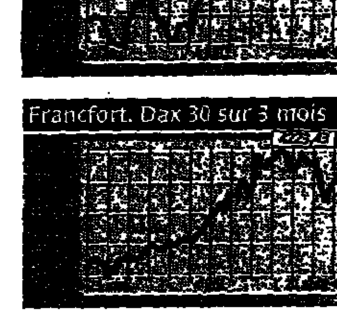
	20/08	19/08
Allied Lyons	4,73	4,73
Barclays Bank	14,26	13,91
B.A.T. Industries	5,08	5,10
British Aerospace	14,48	14,52
British Airways	6,45	6,19
British Petroleum	8,93	8,48
British Telecom	3,83	3,78
B.T.R.	2,19	2,33
Cadbury Schweppes	5,98	5,96
Eurotunnel	0,68	0,69
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,48	12,28
Granada Group Plc	8,05	8,06
Grand Metropolitan	5,79	5,84
Guinness	5,79	5,75
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,39	6,42
H.S.B.C.	21,31	20,71
Impérial Chemical	10,37	10,08
Legal & Gen. Grp	4,46	4,44
Lloyds TSB	7,39	7,23
Marks and Spencer	5,93	5,92
National Westminst	7,93	7,99
Peninsular Orienta	6,41	6,41
Reuters	6,44	6,40
Saatchi and Saatch	1,20	1,20
Shell Transport	4,35	4,30
Tate and Lyle	4,18	4,18
Univeler Ltd	18,55	17,97
Zeneca	19,55	19,41

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



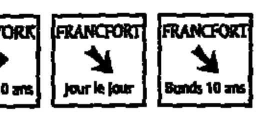
	20/08	19/08
Allianz Holding N	421,50	416,50
Basf AG	66,50	68,58
Bayer AG	73,24	71,45
Bay hyp&Wechselbk	69,90	68,80
Bayer Vereinsbank	100	96,20
BMW	1390	1338
Commerzbank	72,40	67,90
Daimler-Benz AG	143,50	141,50
Degussa	97,20	99
Deutsche Bank AG	115,90	114,40
Deutsche Telekom	39,30	39,05
Dresdner BK AG FR	81,10	80,30
Henkel VZ	101,30	101
Hoechst AG	73,95	73,70
Karstadt AG	676	685
Linde AG	1330	1333
DT. Lufthansa AG	36,15	35,85
Man AG	537	529,50
Mannesmann AG	859,50	817,50
Metro	93,50	95,40
Muench Rue N	613	601,50
Preussag AG	546,50	561
Rwe	84,30	84,70
Sap VZ	447,45	447,50
Schering AG	198,10	199,30
Siemens AG	123,75	120,20
Thyssen	446	438,50
Veba AG	104,60	102,80
Viag	778	766,20
Volkswagen VZ	1025	1022





LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour



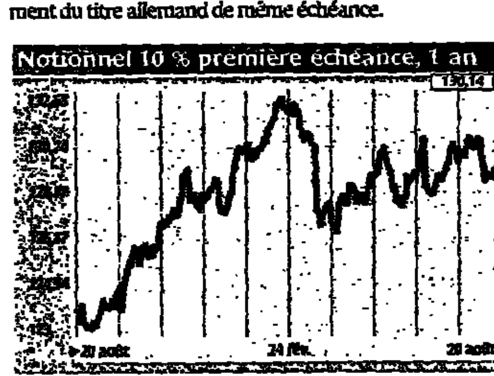
Net recul du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en forte baisse, vendredi 22 août. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 40 centièmes, à 129,72 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,57 %, soit 0,09 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

Les opérateurs ont mal réagi à l'annonce d'une forte hausse des prix à l'importation en Allemagne (+ 4,2 % sur douze mois). Ce chiffre a relancé les craintes d'une prochaine hausse des taux directeurs de la Bundesbank.

La veille, la banque centrale allemande avait opté pour le *statu quo* monétaire. Les obligations américaines, de leur côté, avaient terminé la séance en baisse. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 6,61 % en clôture.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,50	6,24	1,70
Allemagne	2,96	5,58	6,30	1,80
Grande-Bretagne	7,19	7	NC	2,80
Italie	6,88	6,64	7,30	2,60
Japon	0,48	2,30	NC	0,50
Etats-Unis	5,40	6,21	6,51	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/08	Taux au 19/08	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	–2,18	–2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,08	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 20/08	Vente 20/08	Achat 19/08	Vente 19/08
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,19	3,32	3,22	3,34
3 mois	3,28	3,41	3,31	3,43
6 mois	3,40	3,50	3,42	3,54
1 an	3,57	3,69	3,56	3,68
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3320	—	3,3359	—
Pibor Francs 3 mois	3,4160	—	3,4121	—
Pibor Francs 6 mois	3,5039	—	3,5234	—
Pibor Francs 9 mois	3,6074	—	3,6201	—
Pibor Francs 12 mois	3,7051	—	3,7168	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3333	—	4,3490	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4349	—	4,4375	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5000	—	4,5000	—

MATIF

Échéances 20/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	91070	130,14	130,34	130,04	130,24
Déc. 97	5746	99,14	99,32	99,06	99,20
Mars 98	2	98,60	98,60	98,60	98,60
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	8781	96,52	96,54	96,51	96,53
Déc. 97	16844	96,37	96,40	96,34	96,39
Mars 98	7199	96,26	96,27	96,23	96,26
Juin 98	3957	96,13	96,16	96,10	96,15
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	600	97,24	97,34	97,18	97,28
Déc. 97	1	97	97	97	97

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 97	14718	2967	2987	2965	2977
Sept. 97	1278	2993	2995	2993	2983,50
Déc. 97	5	3014	3014	3008	3008
Mars 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,2314 | US/DM ↘ 1,8365 | US/¥ ↘ 117,1600 | DM/F ↘ 3,3687 | £/F ↗ 9,9390

Repli du dollar

LE DOLLAR *s'inscrivait en baisse, vendredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,8325 mark et 6,1750 francs. Le billet vert avait été affecté, la veille, par le nouveau recul observé à Wall Street. En Asie, le baht thaïlandais a atteint, vendredi, un plus bas niveau historique, à 33,30 pour un dollar. Le pessimisme des opérateurs a été ravivé par les rumeurs selon lesquelles la Banque de Thaïlande aurait pris des options pour un montant de 23,4 milliards de dollars pour défendre sa devise. Quand les positions seront dénouées, la banque centrale perdra beaucoup d'argent, selon Jimmy Koh, un économiste du consultant financier britannique IDEA.*

Le franc était stable, vendredi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3690 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 20/08	% 19/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,8700	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,6335	+0,05	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,2314	+0,88	5,8500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3135	–0,01	15,7700	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,1700	–0,01	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4565	+0,10	3,2100	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,4400	–0,02	84,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,9905	–0,20	8,5800	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,9390	+0,10	9,4800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1520	+0,07	1,9200	[illegible]
Suède (100 krs)	77,2800	+0,53	73,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	409,2600	+0,13	395	[illegible]
Norvège (100 k)	80,9300	+0,02	77,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,8750	–0,01	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9875	–0,01	3,7100	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3250	+0,15	3	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,4705	+0,35	4,1500	[illegible]
Japon (100 yens)	5,2939	+1,26	5,0200	[illegible]
Finlande (mark)	112,7500	+0,15	107,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	22/08	21/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8365	[illegible]	–0,21
TOKYO : USD/Yens	117,1600	[illegible]	–0,86

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,2202	[illegible]	6,1915	[illegible]
Yen (100)	5,2772	[illegible]	5,2404	[illegible]
Deutschemark	3,3700	[illegible]	3,3681	[illegible]
Franc Suisse	4,0949	[illegible]	4,0871	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4566	[illegible]	3,4541	[illegible]
Livre sterling	9,9498	[illegible]	9,9691	[illegible]
Peseta (100)	3,9960	[illegible]	3,9904	[illegible]
Franc Belge (100)	16,330	[illegible]	16,323	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	[illegible]	3,44
Eurodollar	5,51	[illegible]	5,66
Eurolivre	7,12	[illegible]	7,31
Eurodeutschemark	3,12	[illegible]	3,31

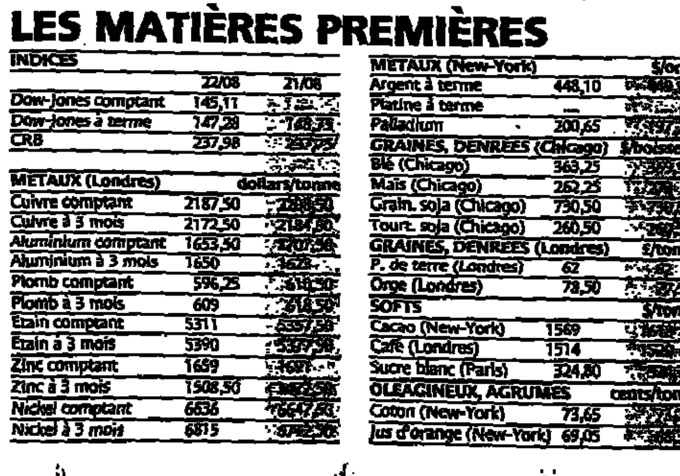
L'OR

	cours 20/08	cours 19/08
Or fin (k. barre)	63800	64200
Or fin (en lingot)	64350	65000
Once d'Or Londres	326,15	—
Pièce française(20f)	368	373
Pièce suisse (20f)	369	371
Pièce Union lat(20f)	369	371
Pièce 20 dollars us	2405	2355
Pièce 10 dollars us	1340	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2375	2415

LE PÉTROLE

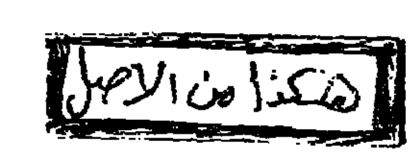
En dollars	cours 22/08	cours 21/08
Brent (Londres)	18,96	18,51
WTI (New York)	20,01	20,02
Light Sweet Crude	19,95	20,06

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	22/08	21/08
Dow-Jones comptant	145,11	[illegible]
Dow-Jones à terme	147,28	[illegible]
CRB	237,98	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2187,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2172,50	[illegible]
Aluminium comptant	1653,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1650	[illegible]
Plomb comptant	596,25	[illegible]
Plomb à 3 mois	609	[illegible]
Etain comptant	5311	[illegible]
Etain à 3 mois	5390	[illegible]
Zinc comptant	1659	[illegible]
Zinc à 3 mois	1508,50	[illegible]
Nickel comptant	6636	[illegible]
Nickel à 3 mois	6815	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	448,10	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	200,65	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	363,25	[illegible]
Maïs (Chicago)	262,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	730,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	260,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	62	[illegible]
Orge (Londres)	78,50	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1569	[illegible]
Café (Londres)	1514	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	324,80	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73,65	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	69,05	[illegible]



هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 22 AOUT

Liquidation : 22 août
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,44 %
CAC 40 : 2914,75

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	984	984	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	925	930	+ 0,54	[illegible]
Renault (T.P.)	1800	1810	+ 0,55	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2267	2265	− 0,08	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1292	1291	− 0,07	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	980	975	− 0,51	[illegible]
Accor	970	963	− 0,72	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	225,50	220,50	− 2,21	[illegible]
Air Liquide	925	912	− 1,40	[illegible]
Alcatel Alsthom	809	804	− 0,61	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	628	618	− 1,59	[illegible]
Axa	410	405,70	− 1,04	[illegible]
Bail Investis	748	748	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	718	701	− 2,36	[illegible]
Bazar Hot. Ville	553	550	− 0,54	[illegible]
Bertrand Faure	333	328,10	− 1,47	[illegible]
BIC	498,70	490,10	− 1,72	[illegible]
BIS	502	493,80	− 1,63	[illegible]
B.N.P.	288,50	289,10	+ 0,20	[illegible]
Bollore Techno	770	770	—	[illegible]
Bongrain	2120	2149	+ 1,36	[illegible]
Bouygues	513	504	− 1,75	[illegible]
Bouygues Offs.	248,90	249,80	+ 0,36	[illegible]
Bull	62,90	60,70	− 3,49	[illegible]
Canal +	1024	1017	− 0,68	[illegible]
Cap Gemini	386,80	384,40	− 0,62	[illegible]
Carbone Lorraine	1559	1550	− 0,57	[illegible]
Carrefour	3956	3883	− 1,84	[illegible]
Casino Guichard	284,60	282,30	− 0,80	[illegible]
Casino Guich.ADP	238	229,10	− 3,73	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	716	705	− 1,53	[illegible]
C.C.F.	324	315,10	− 2,74	[illegible]
Cegid (Ly)	609	603	− 0,98	[illegible]
Cerus Europ.Reun	34,15	34,50	+ 1,02	[illegible]
Cetelem	680	664	− 2,35	[illegible]
CGIP	1735	1719	− 0,92	[illegible]
Chargeurs	359	337	− 6,12	[illegible]
Christian Dalloz	2510	2440	− 2,78	[illegible]
Christian Dior	951	940	− 1,15	[illegible]
Ciments Francais	222,80	218,20	− 2,06	[illegible]
Cipe France Ly #	671	667	− 0,59	[illegible]
Clarins	738	729	− 1,21	[illegible]
Club Mediterranee	497,80	496	− 0,36	[illegible]
Coflexip	497	495	− 0,40	[illegible]
Colas	780	788	+ 1,02	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,35	10,35	—	[illegible]
Comptoirs Mod.	2880	2850	− 1,04	[illegible]
CPR	460,10	467,90	+ 1,69	[illegible]
Cred.Fon.France	62,30	62,30	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	349	348,50	− 0,14	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	384	378,60	− 1,40	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	211,40	211	− 0,18	[illegible]
Damart	4700	4650	− 1,06	[illegible]
Danone	993	982	− 1,17	[illegible]
Dassault-Aviation	1250	1272	+ 1,76	[illegible]
Dassault Electro	540	540	—	[illegible]
Dassault Systemes	388	386,10	− 0,48	[illegible]
De Dietrich	249	245,20	− 1,52	[illegible]
Degremont	422	418	− 0,94	[illegible]
Deveaux(Ly)#	720	720	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,90	43,90	—	[illegible]
Dexia France	563	554	− 1,59	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	118,10	114,50	− 3,04	[illegible]
Dynaction	139,20	139	− 0,14	[illegible]
Eaux (Cie des)	706	698	− 1,13	[illegible]
Eiffage	336	330	− 1,78	[illegible]
Elf Aquitaine	723	708	− 1,93	[illegible]
Eramet	292	287,50	− 1,54	[illegible]
Eridania Beghin	827	833	+ 0,72	[illegible]
Essilor Intl	1546	1540	− 0,38	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1410	1402	− 0,56	[illegible]
Esso	537	535	− 0,37	[illegible]
Eurafrance	2425	2421	− 0,16	[illegible]
Euro Disney	8,70	8,65	− 0,57	[illegible]
Europe 1	1370	1380	+ 0,72	[illegible]
Eurotunnel	6,90	6,80	− 1,44	[illegible]
Fimalac SA	502	514	+ 2,39	[illegible]
Finextel	106	106	—	[illegible]
Fives-Lille	419	426	+ 1,67	[illegible]
Fromageries Bel	4100	4100	—	[illegible]
Galeries Lafayette	2401	2370	− 1,29	[illegible]
GAN	139,50	138,20	− 0,93	[illegible]
Gascogne (B)	560	553	− 1,25	[illegible]
Gaumont #	437	438	+ 0,22	[illegible]
Gaz et Eaux	2635	2621	− 0,53	[illegible]
Geophysique	731	730	− 0,13	[illegible]
G.F.C.	500	502	+ 0,40	[illegible]
Groupe Andre S.A.	560	556	− 0,71	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	153,30	152	− 0,84	[illegible]
GTM-Entrepose	331	330	− 0,30	[illegible]
Guilbert	820	810	− 1,21	[illegible]
Guyenne Gascogne	2100	2075	− 1,19	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1350	1350	—	[illegible]
Havas	384,90	374	− 2,83	[illegible]
Havas Advertising	715	708	− 0,97	[illegible]
Imetal	865	852	− 1,50	[illegible]
Immeubl.France	325	329	+ 1,23	[illegible]
Infogrames Enter.	819	810	− 1,09	[illegible]
Ingenico	141	143	+ 1,41	[illegible]
Interbail	149	149,10	+ 0,06	[illegible]
Intertechnique	1421	1405	− 1,12	[illegible]
Jean Lefebvre	300,10	300,50	+ 0,13	[illegible]
Klepierre	758	765	+ 0,92	[illegible]
Labinal	1584	1567	− 1,07	[illegible]
Lafarge	417,90	412,50	− 1,29	[illegible]
Lagardere	169	164,60	− 2,60	[illegible]
Lapeyre	380	375	− 1,31	[illegible]
Lebon	214,20	219	+ 2,24	[illegible]
Legrand	1137	1143	+ 0,52	[illegible]
Legrand ADP	770	778	+ 1,03	[illegible]
Legris Indust.	241,60	244,40	+ 1,15	[illegible]
Locindus	764	770	+ 0,78	[illegible]
L'Oreal	2321	2269	− 2,24	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1456	1425	− 2,12	[illegible]
Marine Wendel	645	625	− 3,10	[illegible]
Metaleurop	96,20	94,15	− 2,13	[illegible]
Metrologie Inter.	15,70	15,65	− 0,31	[illegible]
Michelin	359,20	356,50	− 0,75	[illegible]
Moulinex #	144,70	138,60	− 4,21	[illegible]
Nord-Est	118	118	—	[illegible]
Nordon (Ny)	375	375	—	[illegible]
NRJ #	898	885	− 1,44	[illegible]
Olipar	77,80	77,30	− 0,64	[illegible]
Paribas	444,60	442,70	− 0,42	[illegible]
Pathe	1140	1130	− 0,87	[illegible]
Pechiney	268	263,10	− 1,82	[illegible]
Pernod-Ricard	299,50	297,10	− 0,80	[illegible]
Peugeot	691	685	− 0,86	[illegible]
Pinault-Print.Red	2760	2712	− 1,73	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	480	476	− 0,83	[illegible]
Primagaz	512	512	—	[illegible]
Promodes	2196	2160	− 1,63	[illegible]
Publicis #	601	600	− 0,16	[illegible]
Remy Cointreau	120	116,50	− 2,91	[illegible]
Renault	169	165	− 2,36	[illegible]
Rexel	1725	1687	− 2,20	[illegible]
Rhone Poulenc A	248,60	243,30	− 2,13	[illegible]
Rochette (La)	27,30	27	− 1,09	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5650	5660	+ 0,17	[illegible]
Sade (Ny)	190	189	− 0,52	[illegible]
Sagem SA	2970	2975	+ 0,16	[illegible]
Saint-Gobain	876	863	− 1,48	[illegible]
Salomon (Ly)	442	434,50	− 1,69	[illegible]
Salvepar (Ny)	470	475	+ 1,06	[illegible]
Sanofi	600	586	− 2,33	[illegible]
Sat	1560	1565	+ 0,32	[illegible]
Saupiquet (Ns)	635	630	− 0,78	[illegible]
Schneider SA	334,70	330	− 1,40	[illegible]
SCOR	253,50	250	− 1,38	[illegible]
S.E.B.	995	983	− 1,20	[illegible]
Sefimeg CA	400	400	—	[illegible]
SEITA	175	173,20	− 1,02	[illegible]
Selectibanque	64	64	—	[illegible]
SFIM	909	910	+ 0,11	[illegible]
SGE	136	132	− 2,94	[illegible]
Sidel	451	447	− 0,88	[illegible]
Silic CA	824	817	− 0,84	[illegible]
Simco	472	470	− 0,42	[illegible]
S.I.T.A.	1155	1174	+ 1,64	[illegible]
Skis Rossignol	110,10	113	+ 2,63	[illegible]
Societe Generale	794	782	− 1,51	[illegible]
Sodexho Alliance	2869	2835	− 1,18	[illegible]
Sommer-Allibert	211	212	+ 0,47	[illegible]
Sophia	225,10	224,50	− 0,26	[illegible]
Spir Communic. #	479,80	468	− 2,45	[illegible]
Strafor Facom	412,50	410,50	− 0,48	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	667	664	− 0,44	[illegible]
Synthelabo	765	767	+ 0,26	[illegible]
Technip	760	746	− 1,84	[illegible]
Thomson-CSF	150	153,50	+ 2,33	[illegible]
Total	621	611	− 1,61	[illegible]
UFB Locabail	557	560	+ 0,53	[illegible]
UIF	410	401	− 2,19	[illegible]
UIS	204	203,60	− 0,19	[illegible]
Unibail porteur	582	580	− 0,34	[illegible]
Union Assur.Fdal	622	625	+ 0,48	[illegible]
Usinor	114,80	112,80	− 1,74	[illegible]
Valeo	375,60	373,80	− 0,47	[illegible]
Vallourec	376	368	− 2,12	[illegible]
Via Banque	164,20	163,30	− 0,54	[illegible]
Worms & Cie	334	333	− 0,29	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1432	1428	− 0,27	[illegible]
Elf Gabon	1387	1395	+ 0,57	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	135,80	127,20	− 6,33	[illegible]
Adecco S.A.	2295	2245	− 2,17	[illegible]
Adidas AG #	793	773	− 2,52	[illegible]
American Express	514	499,10	− 2,89	[illegible]
Anglo American #	337,50	334	− 1,06	[illegible]
Amgold #	340	340	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	18,80	18,80	—	[illegible]
A.T.T. #	248,10	243	− 2,05	[illegible]
Banco Santander #	175	171,40	− 2,05	[illegible]
Barrick Gold #	143,60	142,10	− 1,04	[illegible]
B.A.S.F. #	220	217,40	− 1,18	[illegible]
Bayer #	245,70	236	− 3,94	[illegible]
Cordiant PLC	11,65	11,65	—	[illegible]
Crown Cork ord.#	315,50	312	− 1,10	[illegible]
Crown Cork PF CV#	301,30	290	− 3,75	[illegible]
Daimler Benz #	483,40	465	− 3,80	[illegible]
De Beers #	199,50	195	− 2,25	[illegible]
Deutsche Bank #	394,10	386	− 2,05	[illegible]
Dresdner Bank	264,80	261,50	− 1,24	[illegible]
Driefontein #	45,80	45,65	− 0,32	[illegible]
Du Pont Nemours #	412,10	407,30	− 1,16	[illegible]
Eastman Kodak #	419,50	407,20	− 2,93	[illegible]
East Rand #	1,37	1,35	− 1,45	[illegible]
Echo Bay Mines #	31,80	31	− 2,51	[illegible]
Electrolux #	460,50	456,40	− 0,89	[illegible]
Ericsson #	278,30	267,10	− 4,02	[illegible]
Ford Motor #	264	263	− 0,37	[illegible]
Freegold #	32,20	32,30	+ 0,31	[illegible]
Gencor act.regr.	13,60	13,70	+ 0,73	[illegible]
General Elect. #	418,30	405	− 3,17	[illegible]
General Motors #	395,40	384,50	− 2,75	[illegible]
Gle Belgique #	560	555	− 0,89	[illegible]
Grd Metropolitan	57,40	56,55	− 1,48	[illegible]
Guinness Plc #	57,05	55,25	− 3,15	[illegible]
Hanson PLC reg.	30	30,20	+ 0,66	[illegible]
Harmony Gold #	29,55	29,80	+ 0,84	[illegible]
Hitachi #	65,20	63,90	− 1,99	[illegible]
Hoechst #	244,10	241	− 1,26	[illegible]
I.B.M #	667	650	− 2,54	[illegible]
I.C.I #	103	101	− 1,94	[illegible]
Ito Yokado #	363,10	352	− 3,05	[illegible]
Kingfisher plc #	74,95	71,60	− 4,46	[illegible]
Matsushita #	120,50	118	− 2,07	[illegible]
Mc Donald's #	311,50	303,50	− 2,56	[illegible]
Merck and Co #	594	575	− 3,19	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	66,90	65,10	− 2,69	[illegible]
Mobil Corporat.#	465	460	− 1,07	[illegible]
Morgan J.P. #	704	693	− 1,56	[illegible]
Nestle SA Nom. #	7680	7520	− 2,08	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	76	75,10	− 1,18	[illegible]
Nokia A	522	512	− 1,91	[illegible]
Norsk Hydro #	329	323	− 1,82	[illegible]
Petrofina #	2318	2275	− 1,85	[illegible]
Philip Morris #	280	262,30	− 6,32	[illegible]
Philips N.V #	480	463,10	− 3,52	[illegible]
Placer Dome Inc #	108,70	109,40	+ 0,64	[illegible]
Procter Gamble #	872	850	− 2,52	[illegible]
Quilvest	354	353	− 0,28	[illegible]
Randfontein #	11	10,85	− 1,36	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	597	587	− 1,67	[illegible]
Rio Tinto PLC #	100,10	100	− 0,09	[illegible]
Royal Dutch #	330	320	− 3,03	[illegible]
Sega Enterprises	182	180	− 1,09	[illegible]
Saint-Helena #	24,50	24,35	− 0,61	[illegible]
Schlumberger #	464	459	− 1,07	[illegible]
SGS Thomson Micro.	604	588	− 2,64	[illegible]
Shell Transport #	43,40	42,10	− 2,99	[illegible]
Siemens #	411,80	393	− 4,56	[illegible]
Sony Corp. #	605	580	− 4,13	[illegible]
Sumitomo Bank #	100,10	96,95	− 3,14	[illegible]
T.D.K #	517	506	− 2,12	[illegible]
Telefonica #	163	160,10	− 1,77	[illegible]
Toshiba #	38,50	37,60	− 2,33	[illegible]
Unilever #	1344	1340	− 0,29	[illegible]
United Technol. #	510	497,50	− 2,45	[illegible]
Vaal Reefs #	316	317,20	+ 0,37	[illegible]
Volkswagen A.G #	4599	4471	− 2,65	[illegible]
Volvo (act.B) #	170	167,60	− 1,41	[illegible]
Western Deep #	151,80	154	+ 1,44	[illegible]
Yamanouchi #	156	150,60	− 3,46	[illegible]
Zambia Copper	16,65	16,45	− 1,20	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 22 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118,59	7,289
CEPME 9% 89-99 CA#	—	0,197
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,608 o
CFD 9,7% 90-03 CB	122,33	5,395 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	119,85	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,56	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,53	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,15	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,53	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,25	5,104
CNA 9% 4/92-07	124,20	2,836 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	117,22	1,390
CRH 8,5% 10/87-88#	106,52	4,075 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	110	4,547
EDF 8,6% 92-04 #	—	3,299
Finansder 9%91-06#	124,25	6,756 ↑
Finansd.8,6%92-02#	115,15	4,995 ↓
Floral9,75% 90-99#	110,10	0,908
OAT 88-98 TME CA#	100,55	2,889
OAT 9/85-98 TRA	100,95	5,315 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	104,65	7,540
OAT TMB 87/99 CA#	99,88	1,039
OAT 8,125% 89-99 #	—	2,092 d
OAT 8,50%90/00 CA#	110,23	3,598
OAT 85/00 TRA CA#	104,45	6,235 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	114,60	2,521
OAT 89-01 TME CA#	102,86	2,889
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,86	6,404
OAT 8,50% 89-19 #	127,60	7,126 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	128,34	2,588
SNCF 8,8% 87-94CA	—	4,967
Suez Lyon.Eaux 90	970	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	79	78,10
Baccarat (Ny) ◆	650	650
Bains C.Monaco	650	650
Bque Transatlantl. ◆	194,50	194,50
B.N.P.Intercont. ◆	810	810
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	440	440
Champex (Ny) ◆	24,20	24,20
CIC Un.Euro.CIP	415	418
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2051	2051
Concorde-Ass Risq	1275	1275
Continental Ass.Ly.	560	559
Darblay	524	550
Didot Bottin	799	780
Eaux Bassin Vichy ◆	3830	3830
Ecia	1060	1095
Ent.Mag. Paris ◆	1450	1450
Fichet Bauche	70	73,40
Fidei	37,90	36,70
Finalens ◆	327	327
F.L.P.P. ◆	329	329
Fonciere (Cie)	591	591
Fonc. Lyonnaise #	735	735
Foncina #	476	465
Francarep ◆	290	290
France S.A. ◆	1250	1250
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1350	1352
G.T.I (Transport)	198,50	199
Immobail	147	147
Immobanque	606	606
Locamion (Ly) ◆	463	463
Lucia ◆	60	60
Monoprix	245	246,10
Metal Deploye ◆	400	400
Mors	7,75	7,60
Navigation (Nle)	100	102
Optorg	326,60	326,50
Paluel-Marmont ◆	281	281
Exa.Clairefont(Ny) ◆	912	912
Parfinance	285	289
Paris Orleans	270	270
Promodes (CI)	1945	1950
PSB Industries Ly	440,10	450
Rougier #	365	365
Saga	83,15	86
S.I.P.H.	339	340
Sofragi	5060	5060
Taittinger	3031	3001
Tour Eiffel	252,70	251
Vicat	548	540
Caves Roquefort ◆	1980	1980
Elyo ◆	320	320
Finaxa	347	346
Gaillard (M) ◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	150	150
Gd Moul.Strasbourg ◆	1965	1965
Hotel Lutetia	300,20	299,90
Hotels Deauville ◆	580	580
Immeubl.Lyon(Ly)#	560	559
L.Bouillet (Ly)	300	305
Lloyd Continental ◆	8300	8300
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	170	170
Matussiere Forest	60,10	60
Moncey Financiere	3399	3355
M.R.M. (Ly)	450	445
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	110	110
Pechiney Intl	127	126
Poliet ◆	485	485
Sabeton (Ly)	825	840
Samse (Ly)	860	875
Sechilienne (Ly) ◆	1190	1190
Sucr.Pithiviers	3350	3375
Tanneries Fce (Ny) ◆	248	248
Teleflex L. Dupont	117	175
Union Gle Nord(Li) ◆	220	220

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	285	285
Commerzbank AG	236	229,90
Fiat Ord	20,40	21,35
Gevaert	515	515
Gold Fields South	143,50	148,50
Kubota Corp	24	24
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	46,80	46,80
Robeco	612	601
Rodamco N.V.	196	193,80
Rolinco	612	598
Sema Group Plc	136,10	135,50
Solvay SA	3320	3320

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication *catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché;* o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 22 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	57	57
AFE #	505	500
Aigle #	301,90	290
Albert S.A (Ns) ◆	171	154,40
Altran Techno. #	1900	1900
Arkopharma #	305	301,50
Montaignes P.Gest. ◆	2901	2901
Assystem #	321	325
Bque Picardie (Li) ◆	719	719
Bque Tarneaud(B)#	351,10	351
Bque Vernes ◆	139	139
Beneteau #	948	930
B I M P	99,10	99,10
Boiron (Ly) #	342	342
Boisset (Ly) #	725	740
But S.A.	300	308
Cardif SA	764	800
C.E.E #	129	127
CFPI # ◆	380	380
Change Bourse (M)	220	218
CNIM CA#	234,90	227,10
Codetour ◆	359	359
Comp.Euro.Tele-CET	432	440
Conflandey #	313,90	313,90
C.A. Hte Normandie	314	314
C.A. Paris IDF	793	781
C.A.Ille & Vilaine	330,80	330
C.A.Loire Atl.Ns #	292	291,80
C.A.Morbihan (Ns)	324	323
C.A.Pas de Calais	526	526
C.A.du Nord (Li)	550	530
C.A. Oise CCI	316	316,20
C.A. Somme CCI	320	319
C.A.Toulouse (B)	430	420
Devanlay ◆	620	620
Devernois (Ly)	583	583
Ducros Serv.Rapide	77	77
Emin-Leydier (Ly)#	403	403
Europ.Extinc.(Ly)#	388	384
Expand s.a.	518	518
Factorem	692	698
Faiveley #	191,20	195
Finacor	72,50	71
Fininfo	730	727
Fructivie	651	680
Gautier France #	242	240,80
Gel 2000	45,50	45
GFI Industries #	979	979
Girodet (Ly) # ◆	34,50	34,50
GLM S.A. ◆	266,10	266,10
Grandoptic.Photo #	954	985
Gpe Guillin # Ly	215	215,10
Kindy #	187,50	187,50
Guerbet	238	240
Hermes Internat.1#	565	566
Hurel Dubois	700	716
ICBT Groupe #	224	225
I.C.C.	130,60	130,60
ICOM Informatique	493,90	488
Idianova ◆	74,70	74,70
Int. Computer #	89	89
IPBM	65,05	65,05
M6-Metropole TV	644	640
Manitou #	780	787
Manutan	461	462
Marie Brizard #	693	680
Maxi-Livres/Profil#	47,50	46,80
Mecelec (Ly) ◆	61	61
MGI Coutier #	306	306
Monneret Jouet Ly#	150,10	150,10
Naf-Naf #	72,20	69,99
Norbert Dentres.#	885	880
NSC Groupe Ny	805	820
Onet #	1004	1009
Paul Predault #	164	164
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	96,30	96,30
Phyto-Lierac #	402	402
Pochet	830	812
Poujoulat Ets (Ns) ◆	240	240
Radiall #	780	772
Robertet #	1325	1324
Rouleau-Guichard	339,50	339,50
Securidev #	113	113,50
Smoby (Ly)#	630	630
Sofco (Ly) ◆	22	22
Sofibus ◆	388,50	388,50
Sogeparc (Fin)	366	370
Sopra #	650	652
Steph.Kelian #	85	85
Sylea	557	568
Teisseire-France	178,10	178
TF1	506	502
Thermador Hol. #	298	298
Trouvay Cauvin #	108	110
Unilog	815	820
Union Fin.France	640	638
Viel et Cie #	127	126
Vilmorin et Cie #	475	481
Virbac	570	570

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 22 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	51	51
Belvedere	771	799
BVRP	182	182,50
Coil	235	235
Electronique D2	880	876
FDM Pharma n.	238	235
Genset ◆	381	381
Guyanor action B ◆	13,20	13,20
High Co. ◆	174	174
Infonie	91	93
Joliez-Regol ◆	77	77
Mille Amis	62,10	60
Naturex	80	80
Olitec	1280	1268
Picogiga ◆	200	200
Proxidis	19	19,50
R21 Santé	415	415
Stelax	8,20	8,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 22 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	745	745
Crédit Gén.Ind. ◆	8,50	8,50
Générale Occidentale ◆	111	147,70
Mumm ◆	956	956
Sté lecteurs du Monde ◆	130,20	143,20
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit detaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	148,80	141,71
Agipi Actions (Axa)	127,53	121,46
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2447,48	2411,31
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14253	14253
Natio Epargne	2226,45	2204,41
Natio Ep. Capital C/D	17168,24	16998,26
Natio Ep. Croissance	3463,46	3395,55
Natio Ep. Patrimoine	149,59	146,66
Natio Epargne Retraite	166,65	163,38
Natio Epargne Trésor	11299,31	11276,76
Natio Euro Valeurs	1136,19	1113,92
Natio Euro Oblig.	1023,51	1013,38
Natio Euro Opport.	1144,31	1121,87
Natio Inter	2267,90	2223,43
Natio Opportunités	202,81	198,83
Natio Revenus	1113,04	1102,02
Natio Sécurité	11479,49	11479,49
Natio Valeurs	1438,25	1410,05
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92737,70	92737,70
Oblig. tres caté.	274,64	270,58
CDC-GESTION (GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS)		
Livret Bourse Inv. D	874,11	848,65
Nord Sud Dévelop. C ◆	2698,33	2692,94
Nord Sud Dévelop. D ◆	2549,62	2544,53
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	313,61	307,46
Patrimoine Retraite D	304,11	298,15
Sicav Associations C	2429,77	2429,77
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19726,50	19726,50
Mutual. dépôts Sicav C	19376,62	19352,26
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	294,58	288,80
Écur. Capitalisation C	254,74	254,74
Écur. Expansion C	83167,38	83167,38
Écur. Géovaleurs C	3769,05	3695,15
Écur. Investis. D PEA	236,77	232,13
Écur. Monépremière	11370,78	11370,78
Écur. Monétaire C	13079,01	13079,01
Écur. Monétaire D	12456,09	12456,09
Écur. Trésorerie C	321,16	321,16
Écur. Trésorerie D	308,69	308,69
Écur. Trimestriel D	2019,12	2019,12
Éparcourt-Sicav D	192,97	192,97
Géoptim C	12803,63	12614,41
Géoptim D	11760,65	11586,85
Horizon C	2381,70	2335
Prévoyance Écur. D	105,99	105,99
Sensipremière C	13224,04	13191,06
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12086,73	12062,60
Écur. Sécuripremière C	12013,31	12001,31
CNCA — INDOCAM		
Amplia ◇	120117,11	120117,11
Atout Amérique	207,47	202,41
Atout Asie	124,91	121,86
Atout Futur C	849,27	828,56
Atout Futur D	799,48	779,98
Coexis	1963,40	1930,58
Dieze	2216,01	2178,97
Elicash ◇	953413,52	953413,52
Epargne-Unie	223,66	218,20
Eurodyn	2820,10	2751,32
Indicia ◆	1844,15	1798,84
Moné.JC ◇	11993,07	11993,07
Moné.JD ◇	11611,81	11611,81
Oblifutur C	550,28	541,88
Oblifutur D	527,28	518,43
Oraction	1875,28	1829,54
Revenu-Vert	1207,72	1187,53
Sévéa ●	119,81	116,89
Synthésis	18266,57	17943,98
Uni Association ◇	121,16	121,16
Uni Foncier	1439,99	1404,87
Uni France	909,51	887,33
Uni Garantie C	1905,17	1873,92
Uni Garantie D	1457,15	1432,79
Uni Régions	1809,11	1764,99
Univar C ◇	310,75	310,75
Univar D ◇	297,81	297,81
Univers Actions	269,99	263,40
Univers-Obligations	253,66	249,42
CIC BANQUES		
Francic	781,84	759,07
Francic Pierre	141,91	137,78
Francic Régions	2015,34	1956,64
CIC PARIS		
Associc	1125,59	1125,59
Cicamonde	1698,33	1648,86
Converticic	418,80	412,62
Ecocic	1833,49	1780,09
Mensuelcic	10190,51	10089,61
Oblicic Mondial	4109,21	4048,48
Oblicic Régions	1176,88	1159,49
Rentacic	165,47	163,02
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1393,21	1379,42
Lion 20000 C	17221,71	17220,71
Lion 20000 D	16520,23	16520,23
Lion Associations C	11107,18	11107,18
Lion Associations D	11107,18	11107,18
Lion Court Terme C	26513,96	26513,96
Lion Court Terme D	24041,19	24041,19
Lion Plus C	1578,39	1542,44
Lion Plus D	1505,63	1476,11
Lion Trésor	2451,71	2427,44
Oblilion	2212,42	2190,51
Sicav 5000	776,18	760,96
Slivafrance	1306,30	1280,69
Slivam	620,18	608,02
Slivarente	247,86	243
Slivinter	871,71	854,62
Trilion	5219,41	5152,43
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2392,65	2345,74
CM Option Dynamique	137,89	136,02
CM Option Equilibre	266,45	263,49
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	165,80	161,36
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	924,95	924,95
Créd.Mut.Ep.Ind. C	150,94	148,90
Créd.Mut.Ep.J	23022,32	23022,32
Créd.Mut.Ep.Monde	1831,37	1782,36
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1887,45	1850,44
Créd.Mut.Ep.Quatre	1111,27	1089,48
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,30	101,29
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	982,67	940,35
Saint-Honoré Capital	20049,19	19465,23
St-Honoré March. Emer.	1031,12	986,72
St-Honoré Pacifique	863,03	825,87
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1838,31	1838,31
Stratégie Actions	1224,39	1177,30
Stratégie Rendement	2004,18	1941,09
LA POSTE		
Amplitude Amérique	125,54	122,48
Amplitude Europe C	172,53	168,32
Amplitude Europe D	169,64	165,50
Amplitude Monde C	1152,52	1124,41
Amplitude Monde D	1099,52	1072,70
Amplitude Pacifique	122,17	119,19
Elanciel D PEA	192,89	188,19
Émergence Poste D PEA	159,20	155,32
Géobilys C	662,91	653,11
Géobilys D	627,20	617,93
Kaleis Dynamisme	1149,36	1136,82
Kaleis Équilibre	1095,62	1074,34
Kaleis Sérénité	1052,97	1042,54
Latitude C	149,01	149,01
Latitude D	135,76	135,76
Oblitys D	624,67	615,44
Plénitude D PEA	216,52	211,24
Poste Gestion C	14919,05	14919,05
Revenus Trimestr. D	5235,13	5183,30
Solstice D	2368,93	2363,02
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38131,74	38131,74
Actimonétaire D	31049,72	31049,72
Cadence 1 D	1076,45	1065,79
Cadence 2 D	1066,09	1055,53
Cadence 3 D	1066,86	1056,30
Capimonétaire C	411,99	411,58
Capimonétaire D	371,73	371,36
Sogeoblig C/D	9327,64	9235,29
Interoblig C	7702,53	7626,27
Intersélection France D	764,38	749,39
S.G. France opport. C	2110,34	2068,96
S.G. France opport. D	2014,58	1975,08
Sogenfrance C	1979,69	1940,87
Sogenfrance D	1809,53	1774,05
Sogépargne D	315,05	377,93
Soginter C	2817,47	2762,23
Fonds communs de placements		
Favor D	1634,70	1571,83
Sogelance D	1700,96	1684,12
Sogenfrance Tempo D	217,55	213,28

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



Directeur des Affaires Culturelles

Votre mission :

Vous serez chargé de la mise en œuvre et de l'évaluation de la Politique Culturelle, auprès de la Direction Générale et des Elus.
Vous assurerez, dans le cadre du projet culturel, la coordination des services et des multiples équipements de la Ville (Musées, Bibliothèques, Conservatoire National, Théâtre, Opéra...) qui sont relayés par un tissu associatif très développé.
Vous gérerez le budget, contrôlerez le fonctionnement financier et administratif des actions.

Votre profil :

Gestionnaire reconnu, vous alliez une connaissance significative du terrain et un sens de la communication à des capacités d'encadrement, qualités déterminantes pour occuper la fonction proposée.
Recrutement par voie statutaire de candidat de catégorie A (Directeur ou Administrateur) ou contractuelle (300 KF brut maximum).

Merci d'adresser votre lettre manuscrite accompagnée d'un CV détaillé et d'une photographie avant le 08 septembre 1997 à Monsieur le Sénateur Maire, à l'attention de M. Caillau, Secrétaire Général, Hôtel de Ville, BP 667, 59033 Lille Cedex.

MEDIAPA

Ville de Lille



La Ville de QUETIGNY
10 000 habitants
ville nouvelle à 5 km de Dijon

RECRUTE par voie de MUTATION 2 ATTACHÉS TERRITORIAUX

pour exercer les *fonctions* de :

- **Responsable des Affaires Juridiques et Foncières :**

Missions : gestion des affaires foncières et suivi des dossiers POS, PAZ, lotissements....
suivi du patrimoine
suivi des assurances
gestion des achats de fournitures et matériels

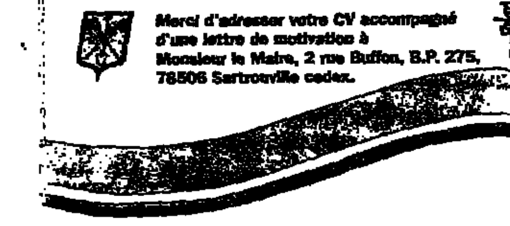
Profil : formation et expérience juridiques
connaissance du droit des sols
expérience en économat et gestion du patrimoine

- **Responsable du service Finances Comptabilité**

Missions : encadrement du service (2 agents)
gestion des procédures budgétaires
suivi de l'exécution budgétaire
gestion de la dette et de la trésorerie
étude et suivi de la fiscalité locale
suivi des dossiers financiers
assistance des services en matière comptable et budgétaire

Profil : expérience dans des fonstions similaires
bonne maîtrise de l'instruction M 14
bonne maîtrise de l'outil informatique (outils utilisés : Word 7, Excel 7, Civitas)
rigueur et organisation
disponibilité et qualités relationnelles

Pour ces deux postes, adresser une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé avant le 15 septembre 1997 à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville 21800 QUETIGNY



15 mn RER A de Paris
2e ville des Yvelines
50440 habitants

recrute

DIRECTEUR DES AFFAIRES CULTURELLES, SPORTIVES ET ASSOCIATIVES

(cadre d'emplois des attachés ou des conseillers APS ou éventuellement contractuel)

Votre mission sera de proposer et mettre en oeuvre les orientations municipales sur le secteur.
Vous serez responsable d'animer, organiser, coordonner, diriger et contrôler les activités des services des sports, des fêtes, des associations, des bibliothèques municipales et de l'école municipale des arts, soit environ une centaine d'agents.

Interlocuteur des associations, vous serez chargé de leur suivi et du montage de dossiers juridiques et financiers. Motivé par les secteurs sportif, associatif et culturel, de formation supérieure (maîtrise ou DESS), vous avez de bonnes connaissances juridiques et maîtrisez la gestion financière.

Doté d'une bonne capacité de management, vos qualités humaines et relationnelles sont reconnues.
Vous êtes expérimenté ou êtes volontaire pour apprendre au contact des autres.
Vous êtes rigoureux et très disponible, vous possédez également le sens de l'organisation et l'esprit d'initiative.

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation à Monsieur le Maire, 2 rue Buffon, B.P. 275, 78506 Sartrouville cedex.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUCLUSE RECRUTE
pour la direction de la vie sociale



MISSIONS :
- assurer le suivi des situations des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance :
  - prises de décision
  - avis technique, administratif et juridique
  - représentation départementale externe
  - travail avec les équipes territoriales
- encadrer l'équipe administrative du service de l'aide sociale à l'enfance
- participer à l'élaboration et au suivi des dossiers départementaux tels que :
  - l'adoption
  - les travailleuses familiales
  - l'AEMO (action éducative en milieu ouvert)
  - les allocations mensuelles

Ce profil de poste est susceptible d'évolution.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :
- recrutement par voie statutaire exclusivement (mutation-détachement) : peuvent postuler les fonctionnaires de catégorie A : attaché
- inspecteur DASS

COMPÉTENCES REQUISES :
- connaissances juridiques des dispositifs d'ASE
- connaissances comptables et informatiques
- approche de la problématique sociale des enfants confiés à l'ASE

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et du dernier arrêté relatif à la situation administrative, devront être adressées avant le 20 septembre 1997, au plus tard à :

Monsieur le Président du Conseil général de Vaucluse

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
84909 AVIGNON – CEDEX 9
Tél. : 04-90-16-13-53 – 04-90-16-13-57

AVIS DE CONCOURS

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES et des HAUTES-PYRÉNÉES organisent en commun un concours sur titres avec entretien d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS (femme ou homme) destiné à pourvoir 4 postes d'éducateurs de jeunes enfants.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

☐ remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique Territoriale ;

☐ être titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.

DATE LIMITE ET LIEU DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : lundi 22 septembre 1997 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées, 2, rue Théophile-Gautier, 65600 SEMEAC.

DATE DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN : à partir du 22 octobre 1997

RENSEIGNEMENTS :

Adresser une enveloppe grand format timbrée à 4,50 F et libellée à vos nom et adresse pour obtenir une notice explicative et un dossier d'inscription :

– au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées, 2, rue Théophile-Gautier, 65600 SEMEAC
Tél. : 05-62-38-92-50 ;

– au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques – Maison des Communes B.P. 609 - 64006 PAU CEDEX
Tél. : 05-59-84-59-45.

AVIS DE CONCOURS

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, des HAUTES-PYRÉNÉES et du TARN-ET-GARONNE organisent en commun un concours sur titres avec entretien d'INFIRMIER TERRITORIAL (femme ou homme) destiné à pourvoir 5 postes d'infirmier territorial

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION :

☐ remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique Territoriale ;

☐ être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- soit du diplôme d'Etat d'infirmier,
- soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique,
- soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier,
- soit d'un titre de qualification admis comme équivalent et figurant sur une liste établie par arrêté du ministre chargé de la santé.

DATE LIMITE ET LIEU DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : lundi 8 septembre 1997 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées, 2, rue Théophile-Gautier, 65600 SEMEAC.

DATE DE L'EPREUVE D'ENTRETIEN : à partir du 13 octobre 1997

RENSEIGNEMENTS :

Adresser une enveloppe grand format timbrée à 4,50 F et libellée à vos nom et adresse pour obtenir une notice explicative et un dossier d'inscription :

– au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées, 2, rue Théophile-Gautier, 65600 SEMEAC
Tél. : 05-62-38-92-50 ;

– au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques – Maison des Communes B.P. 609 - 64006 PAU CEDEX – Tél. : 05-59-84-59-45.

– au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn-et-Garonne – 23, boulevard Vincent-Auriol, 82000 MONTAUBAN – Tél. : 05-63-21-62-00.

AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

organise

UN CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVES (ENTRETIEN) POUR L'ACCÈS AU CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS
(femme ou homme)

SPÉCIALITÉS
ASISTANT DE SERVICE SOCIAL
EDUCATEUR SPÉCIALISÉ
CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 23 octobre 1997

Date de l'épreuve : à partir du 26 novembre 1997.

Lieu de l'épreuve : CIG Petite Couronne, 42, rue de Romainville PARIS 19e ou LSC, 69 ter, rue de la Chapelle - PARIS 18e

Nombre de postes mis au concours : 120
dont : - 100 pour la spécialité assistant de service social
- 12 pour la spécialité éducateur spécialisé
- 8 pour la spécialité conseiller en économie sociale et familiale

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :
Centre Interdépartemental de Gestion
de la petite couronne de la région Ile-de-France
3, rue de Romainville, 75940 PARIS Cedex 19

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'YONNE

Avis de concours sur titres avec épreuve ouvert pour le recrutement d'un

VÉTÉRINAIRE TERRITORIAL DE 2e CLASSE

à l'Institut Départemental de l'Environnement et d'Analyses

Le Conseil Général de l'Yonne organise un concours sur titres avec épreuve de vétérinaire de 2e classe relevant du cadre d'emplois des vétérinaires territoriaux.

Ce concours est ouvert aux candidats des deux sexes titulaires du diplôme d'Etat de Docteur vétérinaire.

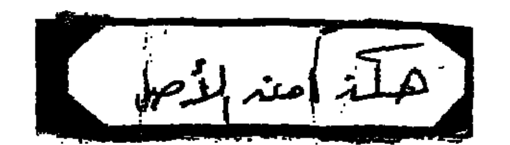
Date et lieu du concours : **le 24 octobre 1997 à AUXERRE** (Entretien avec le jury)

Nombre de poste : **1**

Date limite d'inscriptions : Les dossiers d'inscriptions devront être déposés ou adressés (le cachet de la poste faisant foi) **au plus tard le 23 septembre 1997** à M. le Président du Conseil Général de l'Yonne, Direction Générale des Affaires Départementales, Service du Personnel, 14, rue Michelet, 89089 AUXERRE CEDEX (téléphone : 03-86-72-87-98), où tous renseignements complémentaires pourront être obtenus.

Les dossiers sont à retirer à cette même adresse.

هكذا من الاصل



ESPACE L'équipage de la station spatiale Mir a entamé, vendredi en fin de matinée, une série de réparations extrêmement délicates dont l'issue va conditionner la poursuite des vols humains russes. ● LE PRÉSIDENT Boris Eltsine a tenu à rendre hommage aux cosmonautes au moment où ils terminaient leurs préparatifs, soulignant, dans un message radiodiffusé à la nation, qu'ils étaient confrontés à *« des conditions extrêmes »* de travail *« aux limites des capacités humaines »*. ● VÉRITABLES spéléologues de l'espace, Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov devaient travailler en apesanteur et dans le vide spatial, enfermés à l'intérieur du module accidenté Spektr. ● CONFIANTS dans l'avenir en dépit de la difficulté de la tâche, le gouvernement russe a annoncé jeudi une augmentation substantielle de son budget spatial pour l'année 1998.

Les cosmonautes russes entament une réparation risquée sur Mir

Le programme spatial de Moscou disposera de crédits supplémentaires en 1998. D'ici là, la station orbitale devra subir une importante remise en état dont la première phase a débuté avec la tentative de reconnexion des panneaux solaires du module Spektr accidenté le 25 juin

LA RÉPARATION que les cosmonautes Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov devaient réaliser à bord de Mir vendredi 22 août est, en fait, *« une opération simple »*. Bien moins complexe, en tout cas, que les remises en état du télescope Hubble effectuées à deux en orbite par leurs collègues américains, soulignait Greg Harbaugh, responsable américain des marches dans l'espace, au cours d'une conférence de presse récente. Avec, néanmoins, une différence de taille. Alors que les hommes de la NASA travaillaient « à l'aise », dans la soute spacieuse de la navette, largement ouverte sur le vide spatial, les Russes devaient se muer en véritables « spéléologues de l'espace ».

Il leur fallait évoluer à deux dans une sphère de 2 mètres de diamètre, s'introduire, engoncé de l'énorme scaphandre spatial, dans un *« trou d'homme de 80 cm de large »* ; explorer à la lueur de leur lampe frontale l'intérieur d'*« un bidon »* cabossé encombré de débris divers. Personne ne savait, en effet, à quoi ressemble l'intérieur du module Spektr depuis que les cosmonautes ont dû en fermer précipitamment la porte pour éviter que tout l'air de la station ne s'échappe par le trou ouvert lors d'une collision avec un cargo Progress le 25 juin.

Jeudi, les trois hommes d'équipage ont soigneusemnt dégagé le « noeud » central et ses abords de tous les câbles et objets qui les encombraient. Ils ont, ensuite, relu soigneusement les manuels d'instruction. Soloviev et Vinogradov se sont remémoré tous les gestes qu'ils avaient effectués à maintes reprises en juillet, sur une maquette du module, au fond de la piscine de la Cité des étoiles dont l'eau était sensée recréer les conditions de l'apesanteur.

SUSPENSE DE QUATRE HEURES

Après un sommeil réparateur, les deux cosmonautes russes et leur collègue américain Michael Foale ont été réveillés vendredi 22 août à 0 h 30 (heure française). A l'issue des dernières vérifications, Soloviev et Vinogradov ont revêtu leur lourd scaphandre spatial. Reliés au panneau de contrôle de Mir par un cordon ombilical de 10 mètres leur fournissant oxygène, électricité et climatisation, les deux hommes ont alors pénétré dans le « noeud » central, une sphère de 2 mètres de diamètre, sorte de vestibule sur lequel sont connectés tous les modules de la station. Michael Foale, lui, s'était auparavant installé aux commandes du vaisseau Soyouz, amarré lui aussi au noeud central, « en *manche de chemise* », mais prêt à revêtir son scaphandre en cas de difficulté. Toutes les écoutilles donnant sur cet étroit vestibule ont été alors fermées, afin qu'il puisse être dépressurisé. Le vide d'air fait, Vinogradov devait alors, à 11 h 05 (heure française), ouvrir le sas du Spektr accidenté, donnant ainsi le signal d'une opération à suspense de plus de quatre heures.

OPÉRATIONS DÉLICATES

Avant de s'introduire – les pieds les premiers – dans l'étroite ouverture, Pavel Vinogradov avait pour instruction de s'assurer qu'aucun objet ou débris dangereux n'était susceptible de gêner son travail. Il lui fallait ensuite, à la lueur de sa lampe frontale, repérer, récupérer et reconnecter onze câbles électriques coupés par l'équipe précédente quand elle a refermé en catastrophe la porte du module accidenté. Aidé par Soloviev resté dans le noeud, il installera ensuite une nouvelle porte dotée de 23 prises spéciales à deux faces, qui permettront le branchement des câbles tout en garantissant l'étanchéité du module dépressurisé. Il sera ainsi possible de reconnecter les câbles et de réactiver les panneaux solaires de Spektr, accroissant ainsi de 90 % la puissance électrique disponible sur la station. S'il en a le temps, Vinogradov doit aussi tenter de récupérer un peu de matériel scientifique et filmer l'intérieur du module accidenté afin que les techniciens puissent tenter de repérer le trou à l'origine de la dépressurisation.

Toutes ces opérations devaient être réalisées par des hommes rendus malhabiles par des scaphandres les faisant ressembler à des bibendums, les mains recouvertes de gants épais, dans un milieu propice à tous les incidents. Les scaphandres – quoique résistants – peuvent être percés ou déchirés ; Soloviev devait, en particulier, s'assurer que le cordon ombical de son camarade ne s'emmêle pas ou ne soit pas coupé. Dans ce dernier cas, Vinogradov disposerait quand même d'une demi-heure d'autonomie pour se « rebrancher » ou se réfugier dans le Soyouz pour redescendre avec ses deux camarades. Un retour sur Terre serait aussi inévitable au cas où les deux hommes ne parviendraient pas à changer ou à refermer la porte de Spektr, empêchant ainsi toute repressurisation de la station.

A la NASA, on se déclarait néanmoins confiant dans la réussite des opérations. Tous les incidents possibles et les parades à mettre en oeuvre ont été étudiés avec les Russes, assuraient les Américains.

Jean-Paul Dufour

Pavel Vinogradov, électricien de l'espace

Station "Mir"

Progress M-35

La triple mission de Pavel Vinogradov :
- rebrancher les câbles reliant les panneaux solaires de Spektr au système électrique central
- récupérer quelques objets
- filmer les dégâts à l'intérieur du module

1 Pavel Vinogradov et Anatoli Soloviev entrent dans le "nœud" central

Soyouz

Spektr

2 Michael Foale est aux commandes du vaisseau Soyouz, pour une éventuelle évacuation d'urgence

Les deux cosmonautes russes dépressurisent le sas avant d'ouvrir Spektr

3 Pavel est seul pour mener les réparations dans le module

Anatoli reste dans le sas dépressurisé

Dans l'obscurité, Pavel doit retrouver et rebrancher les câbles electriques

Source : AFP

Les cosmonautes de Mir mènent vendredi plus de quatre heures de réparations délicates visant à rétablir l'électricité à bord de Mir. C'est l'ingénieur de bord Pavel Vinogradov qui entrera dans le module Spektr dépressurisé.

Une cascade d'incidents

La durée de vie de Mir, dont le premier élément a été lancé en février 1986, a été artificiellement prolongée, ce qui s'est traduit par une multiplication des incidents ces derniers mois :

● **23 février 1997** : six cosmonautes doivent combattre un incendie déclenché par une cartouche de production d'oxygène.

● **mars** : le principal générateur d'oxygène tombe en panne ; l'équipage ne parvient pas à réarrimer un cargo Progress M-33.

● **avril** : fuites d'éthylène glycol dans le système de climatisation.

● **25 juin** : le vaisseau-cargo Progress, commandé à distance en mode manuel, entre en collision à cinq reprises avec le module scientifique Spektr, perforé.

● **27 juin** : une panne d'ordinateur occasionne la perte de contrôle de la station pendant une heure.

● **3 juillet** : une panne du système d'orientation de la station nécessite à nouveau l'emploi de moteurs auxiliaires.

● **14 juillet** : Vassili Tsibliev souffre d'arythmie cardiaque : l'installation d'un nouveau sas, arrivé par cargo automatique le 7 juillet, et la reconnexion des câbles électriques de Spektr, sont reportées.

● **17 juillet** : une erreur de manipulation désoriente la station, qui se trouve momentanément privée d'énergie solaire.

● **21 juillet** : les autorités russes décident d'envoyer un équipage « frais » au chevet de Mir.

● **7 août** : Soloviev et Vinogradov arrivent sur Mir, pour relever Tsibliev et Lazoutkine, qui quittent la station le 14. Les générateurs d'oxygène sont hors service et l'emploi de cartouches de secours est nécessaire.

● **15 août** : Soloviev et Vinogradov survolent le module Spektr endommagé à l'occasion du changement du point d'attache du vaisseau Soyouz.

● **17 août** : une erreur de programmation empêche l'amarrage automatique d'un cargo Progress.

● **18 août** : une panne « mécanique » de l'ordinateur de bord désoriente temporairement la station, et retarde la réparation initialement prévue le 20 août.

Le gouvernement russe augmente le budget spatial

MOSCOU
de notre correspondant

Le directeur de l'Agence spatiale russe (RKA), Iouri Koptev, a eu raison contre le ministère des finances. Le « feuilleton-catastrophe » de l'été sur la station orbitale Mir a eu un avantage, soulignait-il récemment. Celui d'attirer sur les difficultés du programme spatial russe l'attention du Kremlin, qui a habituellement d'autres préoccupations.

Et d'accélérer ainsi le déblocage de fonds. Après avoir estimé que la station Mir ne devrait plus être financée en 1998 et même retirée du service (*Le Monde* du 22 août), le vice-ministre russe des finances, Vladimir Petrov, a dû passer à la caisse.

A l'issue d'une réunion, jeudi 21 août, du gouvernement russe sur le budget 1998, Vladimir Petrov a annoncé que, loin de diminuer, les crédits pour le secteur spatial seraient en augmentation de 19 % l'an prochain. L'espace devrait recevoir près de 3,5 milliards de nouveaux roubles (qui doivent entrer en vigueur au 1er janvier 1998 au cours d'un nouveau rouble contre 1 000 anciens), soit près de 3,5 milliards de francs. Vedette malheureuse du programme spatial russe, la station Mir se voit attribuer 700 millions de nouveaux roubles (près de 700 millions de francs). Comme l'avait annoncé Boris Elstine début août en assurant que la Russie, après avoir accumulé des mois de retard, *« tiendrait le calendrier »*, 600 millions de nouveaux roubles (600 millions de francs) seront débloqués pour financer la construction à Moscou du module russe (et central) de la nouvelle station internationale Alpha, qui doit succéder à Mir à partir de 1998.

Malgré le financement, exceptionnel, d'Alpha et les frais imprévus engendrés par les accidents sur Mir (estimés à 22 millions de dollars), le secteur spatial russe devrait tout même rapporter de l'argent à l'Etat en 1998. Selon l'agence Itar-Tass, l'Agence spatiale russe, qui lance des satellites étrangers et « commercialise » les séjours sur Mir, devrait empocher près 640 millions de dollars de revenus l'an prochain.

Pour autant, la « série noire » qui a notamment privé à plusieurs reprises les cosmonautes d'alimentation normale en électricité et en oxygène a dû faire réfléchir les responsables russes. Les 19 % d'augmentation du budget spatial pour 1998 correspondent en effet à peu près aux crédits supplémentaires nécessaires pour Alpha, successeur de Mir. L'art de frôler la catastrophe reste, en Russie, l'un des meilleurs moyens d'obtenir des fonds.

Jean-Baptiste Naudet

Le module endommagé est dédié à la recherche

LE MODULE SPEKTR (Kvant-4) est endommagé depuis le 25 juin dernier, à la suite d'une collision avec un vaisseau-cargo Progress qui s'est produite au cours d'un exercice d'amarrage manuel. Le choc a provoqué un trou de 3 cm² dans la paroi du module, entraînant une dépressurisation immédiate. Ce qui a obligé les cosmonautes à isoler Spektr, en fermant le sas d'accès, mais aussi à débrancher les quatre panneaux solaires. Depuis, le système d'alimentation électrique de la station Mir est privé de 40 % de ses capacités.

Spektr a été lancé par une fusée Proton du centre spatial de Baïkonour, et a rejoint la station Mir le 20 mai 1995. Doté d'une masse de 19,64 tonnes, long de 12 mètres, d'un diamètre de 4,35 mètres, Spektr est équipé de quatre panneaux solaires d'une surface de 35 m² pour une puissance de 6,9 kW. Entièrement dédié aux expériences scientifiques, ce module a pour fonction d'observer la Terre, ses ressources au sol et son atmosphère, et d'étudier les rayonnements X et gamma. Il effectue ces observations à l'aide d'instruments fournis par les Russes et les Américains. Les équipements Pion, Lira et Buton sont spécialisés dans la recherche atmosphérique, Faza et Feniks dans l'étude de la surface terrestre, Astra-2 dans la recherche des constituants de l'atmosphère. Enfin, les instruments Taurus et Grif ont pour objet l'étude des rayons X et gamma.

Le robot Sojourner bloqué

Depuis une semaine, le robot Sojourner est bloqué à califourchon sur un rocher de 45 centimètres de haut dénommé Wedge. Les tentatives effectuées par les contrôleurs de la missison Mars Pathfinder au Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la NASA, à Pasadena, en Californie, pour le débloquer ont échoué, à cause du mauvais fonctionnement du gyroscope du robot, qui a tendance à le faire dériver vers la gauche, a expliqué Rob Manning, un des responsables de la mission. A ces problèmes de gyroscoscope, se sont ajoutés samedi 16 août et lundi 18 août des problèmes de transmission entre le JPL et Mars Pathfinder, dus à un mauvais fonctionnement de l'ordinateur du module d'atterrissage, qui pour des raisons encore inexpliquées a interrompu le déroulement de son programme, pour reprendre à chaque fois tout de zéro. – (A. P.)

Le football anglais a ouvert ses frontières et vidé son gousset

L'achat de vedettes étrangères a coûté plus de 600 millions de francs aux équipes de la Premier League sans que l'équilibre des forces soit bouleversé lors des premières journées de championnat

Après une intersaison marquée par une grande effervescence sur le marché des transferts, le coup d'envoi du championnat anglais a été donné le 9 août pour les 20 clubs de la Premier League. Après deux journées, les principaux favoris n'ont pas tous confirmé leurs prétentions. Le tenant du titre, Manchester United, qui ne semble pas souffrir de la retraite de Cantona, se porte déjà candidat à sa succession, grâce à des victoires sur le terrain de Tottenham (2-0), le nouveau club de David Ginola, et face à Southampton (1-0). Liverpool a concédé sa première défaite à domicile devant Leicester (2-1), tandis qu'Arsenal reste bien placé au classement, grâce, notamment, à une victoire devant Coventry (2-0). Quatre équipes occupent la tête du championnat, avec 6 points sur 6 : Blackburn, Manchester United, West Ham et Leicester.

GRÂCE à un développement extraordinaire dans les années 90, la Premier League, équivalent anglais de la première division du championnat de France, est devenue un véritable eldorado pour des joueurs de tous horizons. Des stades rénovés et accueillants, des terrains impeccables sans grillages, un public familial et fervent débarrassé de ses hooligans, un jeu spectaculaire, et surtout des salaires très alléchants : autant d'arguments qui ont convaincu des têtes d'affiche du football européen, comme les Italiens Gianfranco Zola et Gianluca Vialli ou le Hollandais Dennis Bergkamp, de débarquer en Angleterre. Cet enthousiasme est-il en train de retomber ?

Naguère opposants féroces à la venue de renforts étrangers, les dirigeants des clubs de l'élite sont tombés dans l'excès inverse : étourdis par la manne financière de la télévision, ils ont recruté en masse et à des prix souvent exorbitants, au risque de faire exploser leur masse salariale. Les emplettes des clubs anglais sur le marché européen ont coûté cet été plus de 600 millions de francs. Cent trente-trois étrangers (contre soixante-cinq en France), représentant trente-sept nationalités, évoluent à présent en Premier League. Le marché interne a également connu une escalade sans précédent depuis deux ans. A quelques heures de la reprise du championnat, samedi 9 août, Chelsea enlevait le défenseur international Graham Le Saux à Blackburn pour près de cinquante millions de francs alors que le footballeur avait fait le chemin inverse en 1993 pour 6,5 millions plus un joueur.

L'attaquant Stan Collymore, qui connaît chaque recoin du banc de touche de Liverpool, a rejoint Aston Villa pour soixante-dix millions. Et que penser du transfert d'un certain David Hopkin de Leeds à Crystal Palace pour trente-deux millions de francs ?

En contrepoint, l'ogre de la Premier League, Manchester United, qui a remporté quatre des cinq derniers titres de champion, comptera d'abord sur ses jeunes pour assurer avec succès l'après-Cantona. Les Scholes, Beckham et Butt seront encadrés par deux nouveaux joueurs d'expérience, Henning Berg (arrivé de Blackburn pour cinquante millions de francs) et surtout l'attaquant international anglais Teddy Sheringham (venu de Tottenham contre trente-cinq millions de francs). Après deux rencontres et autant de victoires, Manchester occupe déjà la tête du classement. Mais la Ligue des champions va lui coûter bien des efforts.

Deux autres grands prétendants au titre méritent les livres sterlings des parieurs : Arsenal et surtout Liverpool. Malgré son début de saison décevant (un point en deux matchs), Liverpool paraît équipé pour franchir la ligne d'arrivée en tête pour la première fois depuis 1990, grâce à un recrutement judicieux. Paul Ince a mis un terme à son escapade italienne du côté de l'Inter et sera le chef d'orchestre du milieu de terrain ; en attaque, l'allemand Karl-Heinz Riedle formera un duo de choix avec le jeune et brillant buteur Robbie Fowler.

Du côté d'Arsenal, Arsène Wenger a choisi de renforcer la colonie française en recrutant Emmanuel Petit et Gilles Grimandi à Monaco. Ceux-ci rejoignent Vieira, Garde et Anelka. Mais le plus gros transfert du club s'est réalisé à Amsterdam, où Arsenal a obtenu la venue de l'ailier Marc Overmars contre une enveloppe de soixante-dix millions de francs. Seul club de Londres devenu champion en trente-six ans, Arsenal a les moyens de succéder à Manchester. Derrière ce trio de favoris, plusieurs formations aiguisent leurs armes en espérant une place européenne ou un beau parcours en Cup.

Chelsea a effectué un recrutement solide, en attirant Graham Le Saux, le Français Bernard Lambourde (venu de Bordeaux pour seize millions de francs) et l'international uruguayen Gustavo Poyet. Newcastle a peut-être enfin trouvé la cale idéale pour stabiliser sa défense, en la personne de Stuart Pearce. Il faudra cependant surmonter la blessure d'Alan Shearer, sur la touche pour six mois, et le départ de la paire Les Ferdinand-David Ginola. Ceux-ci ont rejoint Tottenham, qui espère enfin s'extirper du milieu du championnat. Mais le classement final n'est pas calqué, heureusement, sur celui des sommes engagées. Sinon, Middlesbrough et sa vedette brésilienne Juninho n'auraient pas connu les affres de la relégation et le petit club de Barnsley ne se produirait pas aujourd'hui, pour la première fois de son histoire, dans les fastueux décors de l'élite.

P. S.

Les Glasgow Rangers en quête d'un dixième titre consécutif

Comme chaque saison, les Glasgow Rangers font figure de grand favori dans la course au titre de champion d'Ecosse. Malgré une domination sans partage depuis neuf ans, le club a réalisé des investissements sans précédent au cours de cette intersaison. Pour 15 millions de livres (plus de 150 millions de francs), Les Rangers ont attiré quatre Italiens, un Suédois, un Australien et un Finlandais. Paul Gascoigne et Brian Laudrup restent les deux vedettes d'une formation qui a commencé la saison par une défaite sévère (3-0) devant IFK Göteborg, en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions. Comme les années précédentes, Les Glasgow Rangers devront sans doute se contenter des compétitions écossaises, dans lesquelles le voisin ennemi, le Celtic de Glasgow, sera une nouvelle fois son principal adversaire, malgré deux défaites au cours des deux premières journées du championnat.

Manchester United, une entreprise en or massif

LES CLUBS ANGLAIS ont la cote. Profitant largement de l'arrêt Bosman, levant tout obstacle à la libre circulation des joueurs, ils ont attiré de nombreux joueurs étrangers dans leurs rangs, rendant le championnat plus attractif. Leur argument de choix : l'argent, qui coule à flot grâce aux produits dérivés, et surtout l'explosion des droits télévisés. Au lendemain du drame du Heysel, en 1985, et de la mise en quarantaine des clubs anglais, la télévision publique n'acceptait de signer un contrat de retransmission du championnat que pour six mois et treize millions de francs ; cette saison, le bouquet satellite BSkyB versera près de 1,7 milliard de francs aux vingt clubs de première division.

Autre preuve de l'expansion anglaise : Manchester United est l'entreprise la plus performante d'Europe, selon le rapport annuel de la firme Deloitte and Touche. L'ancien club d'Eric Cantona a réalisé un chiffre d'affaires de près de 533 millions de francs en 1995-1996, devançant le Bayern de Munich (466 millions de francs) et le Milan AC (454 millions de francs). Phénomène rare parmi les grands clubs européens : le champion d'Angleterre maintient sa masse salariale à un niveau très raisonnable (25 % de son chiffre d'affaires, contre 69 % au Milan AC ou 50 % à la Juventus de Turin). Malgré ses immenses ressources, le club a refusé de participer à l'escalade des prix sur le marché des transferts.

Logiquement, grâce à une gestion rigoureuse et des performances sportives de choix, Manchester figure en tête des clubs les plus rentables ayant fait leur entrée en Bourse. Aujourd'hui, dix-huit clubs anglais et écossais sont cotés à Londres. Certains clubs continentaux qui ne peuvent pas accomplir cette manœuvre dans leurs pays pourraient bientôt les rejoindre. On évoque notamment cette possiblité du côté du Paris-Saint-Germain.

Le bilan financier des autres clubs anglais paraît pourtant moins rose. La fièvre des transferts et des salaires oblige les clubs modestes à des efforts au-dessus de leurs moyens. Des joueurs britanniques ou étrangers médiocres sont régulièrement achetés à des prix dépassant, à titre de comparaison, celui du meilleur joueur étranger du championnat de France, le Tchadien Japhet N'Doram, passé de Nantes à Monaco cette saison pour près de vingt-cinq millions de francs. Le rapport de la firme financière Deloitte and Touche confirme ces excès : malgré un chiffre d'affaires global de près de 5,2 milliards de francs, le football anglais a subi une perte avant impôt de 982 millions en 1995-1996.

P. S. (avec AFP)

Eric Cantona demande des comptes

Trois mois après l'annonce de son retrait du football professionnel et son départ de Manchester, Eric Cantona demande des dédommagements à son ancien club pour tous les produits dérivés vendus à son nom. Le porteur du célèbre nº 7 réclamerait 750 000 livres (plus de 7,5 millions de francs) à Manchester, où il a évolué pendant quatre saisons et demie. En conséquence, le club a préféré jeter plusieurs tonnes de souvenirs à l'effigie du joueur. *« Nous ne devons rien à Cantona,* a affirmé le directeur de Manchester, Maurice Watkins. *Nous considérons que nous n'avons plus aucun lien, quel qu'il soit, avec Eric. »* Le Français a fait de *« Cantona 7 »* et du célèbre cri de ralliement *« Oh ah Cantona »* des marques déposées, ne pouvant être utilisées sous peine de poursuites. Cette affaire pourrait compromettre la venue d'Eric Cantona à Manchester, le 13 septembre prochain, à l'occasion du match contre West Ham. Le club l'avait invité à saluer une dernière fois les supporteurs à cette occasion.

David Ginola, attaquant de Tottenham

« Depuis l'arrêt Bosman, les clubs préfèrent investir sur des jeunes joueurs »

« Comment jugez-vous votre nouvelle équipe de Tottenham et votre forme actuelle ?

– Pour l'instant, l'équipe a encore besoin de se roder. Lors du premier match contre Manchester United, que l'on perd 2-0, il faisait très chaud. On a eu du mal à remonter le ballon face au champion en titre. Quant à moi, j'ai très peu joué au cours de mes derniers mois à Newcastle. Comme le rythme du championnat n'a rien à voir avec celui des matchs amicaux de pré-saison, je ne suis pas encore au maximum. J'espère bientôt apporter au club la touche technique dont il a besoin au milieu de terrain, d'autant plus que j'ai un rôle plus libre sur le terrain cette année.

N'avez-vous pas été déçu du faible intérêt que vous ont manifesté les grands clubs européens pendant l'intersaison ?

– Pendant les vacances, je suis resté silencieux et j'ai laissé dire. En fait, des clubs comme Parme, Barcelone, la Sampdoria ou le Real Madrid se sont montrés intéressés. Le problème est que, dans le football, les gens vous considèrent comme un ancien à trente ans, alors qu'on est en pleine possession de ses moyens. En plus, le montant de mon transfert (NDLR : vingt-cinq millions de francs) était très élevé. Depuis l'arrêt Bosman, les clubs préfèrent investir sur des jeunes joueurs et leur faire signer des contrats de longue durée. Ce sont des grandes entreprises qui font du business. Je ne m'en plains pas et peut-être que j'agirais de la même manière si j'étais président de club.

Quel regard portez-vous sur les deux saisons passées à Newcastle ?

– La première a été fabuleuse. On s'est retrouvé en tête du championnat avec plus de dix points d'avance. Sans quelques erreurs, on aurait pu aller au bout. L'année dernière, le départ de Keegan et l'arrivée de Dalglish au poste d'entraîneur a tout changé. C'est Keegan qui m'avait fait confiance et pris dans le groupe. Les rapports avec Dalglish ont été strictement du type entraîneur/joueur, point. De toute manière, je ne demande plus d'explications depuis longtemps. Mais c'est vrai que rester sur le banc de touche, quand on est en pleine forme, c'est très difficile à vivre.

Vous êtes un des joueurs les plus réclamés par le public pour intégrer l'équipe de France...

– Ça me touche. Je ne suis pas surpris de savoir que les gens m'aiment, ils n'oublient pas dix ans de travail. Aimé Jacquet suit sa politique, qui consiste à miser sur des jeunes en considérant que Papin ou Ginola ne sont plus dans le coup. Il a un métier difficile et doit rendre des comptes à beaucoup de gens. La Coupe du monde est dans un an. J'espère toujours disputer un ou deux matchs amicaux chez les Bleus pour prouver mes qualités et montrer que je suis un bon partenaire, capable d'aider et de soutenir. J'ai comme un goût d'inachevé, mais je n'en rejette la faute sur personne et j'assume. A tout moment, j'ai toujours été moi-même, sincère, peut-être trop facile à lire.

Comment envisagez-vous votre avenir au-delà de la Coupe du monde ?

– J'espère respecter mon contrat avec Tottenham jusqu'à son terme (quatre ans). Je ne vois pas plus loin que cette échéance. Je me sens beaucoup moins en exil à Londres, ville cosmopolite où on ne s'ennuie pas. En ce qui concerne un éventuel retour en France, j'ai eu des discussions avec Marseille cette année, mais Rolland Courbis a mis son veto à ma venue. Pourtant, je pense convenir idéalement au Stade-Vélodrome. Mais c'est la même histoire que pour mon transfert à Barcelone, dont on parle depuis trois ans : je n'ai plus envie de courir après des choses qui m'échappent. »

Propos recueillis par Piotr Smolar

Eric Hall, agent d'influence des footballeurs de Sa Majesté

PORTRAIT

Derrière sa gouaille et ses excentricités, il cache un sens des affaires peu commun

LONDRES
de notre envoyé spécial

Dès que ses yeux malicieux abandonnent l'agenda-planning épais comme un sandwich où il note rendez-vous et coordonnées des noms les plus prestigieux du football anglais et du show-business, Eric Hall s'admire sous toutes les coutures. Caricatures et photos, principaux ornements d'un bureau minuscule, lui renvoient mieux qu'un miroir son image. Un petit corps, un visage rond, des sourcils en virgule, un crâne interdit de cheveux ; des chemises colorées à en donner mal aux dents (toutes estampillées Yves Saint Laurent), des chaussures luisantes. Et puis, bien sûr, sixième doigt à la main gauche, un cigare.

Eric Hall, cinquante-huit ans selon ses dires, probablement dix de moins, est un des agents les plus influents du football anglais. *« Le plus grand »*, dit-il. Il compte trente-cinq joueurs dans son écurie, parmi lesquels des têtes d'affiche comme Dennis Wise (Chelsea) ou Neil Ruddock (Liverpool), et se dit représenté dans 80 % des clubs de première division. Il se réjouit de n'avoir aucun contrat avec ses protégés, puisque *« des poignées de main et de l'amitié suffisent »*. Ses confrères travaillent en coulisse et en costume trois pièces sombre ; lui préfère se mettre en scène, fanfaronner, forcer le trait pour attirer les regards. *« Je suis un égo-maniaque. »*

L'agent sécrète une multitude de tics de langage et les cultive comme on soigne un CV. Des *« ish »* apparaissent mystérieusement à la fin de certains mots, un interlocuteur ami devient un *« bubbulah »* tandis qu'un être qu'il méprise ne sera qu'un *« schmuck »*. A l'en croire, tous les juifs de New York parlent comme ça. Ses propos sont aussi encombrés des petites formules passe-partout. Echantillon : *« Mon boulot est de rendre riches les joueurs pauvres et encore plus riches les joueurs riches. »* Sans s'oublier, bien entendu. Il prend 20 % sur le montant total d'un transfert. Sa plus grosse affaire : le passage de John Scales de Wimbledon à Liverpool pour 3,5 millions de livres (trente-cinq millions de francs). Redoutable négociateur, il sait lâcher du lest ou montrer les dents au bon moment : *« J'aime faire des affaires. Même au supermarché, j'essaie de négocier la boîte de corn-flakes avec la caissière. »*

Les clubs ont vite compris que les bouffonneries du personnage public disparaissaient autour d'une table de négociations. Derrière sa gouaille, sa mégalomanie et ses excentricités, Eric Hall cache un sens des affaires peu commun. Les dirigeants de Birmingham ont choisi la prévention en lui signant un chèque de 250 000 francs, afin qu'il ne s'approche pas de leurs joueurs : *« C'était génial comme idée ! Ils devraient tous faire pareil »*, suggère-t-il avec son accent cockney du Londres populaire, agrémenté d'un cheveu sur la langue. L'explosion du marché des transferts en Europe, qui profite en premier lieu aux joueurs et à leurs représentants, doit beaucoup à l'arrêt Bosman. *« Ce que ce type a fait est fantastique,* lance Eric Hall. *J'aime cet homme. Je veux le rencontrer. Il faut arranger une séance photo avec nous deux ! »*

UNE ASCENSION RAPIDE

Eric Hall n'aime pas le football. Il affirme n'y rien comprendre. A 90 minutes dans un stade il préfère un film vidéo d'une heure et demie. Le cinéma, c'était son rêve : *« A onze ans, je voulais devenir acteur, mais je n'avais pas le talent. Alors je suis rentré dans une maison de disques comme coursier puis, à dix-huit ans, je suis devenu promoteur. Je devais rendre des musiciens célèbres et assurer leurs ventes. »* Eric Hall connaît une ascension rapide, passant d'une maison de disques à une autre avant de lancer sa propre entreprise. Il côtoie toutes les étoiles de la scène anglaise, d'Elton John à Rod Steward en passant par son *« ami »* disparu Freddie Mercury, la voix du groupe Queen.

Un jour, il y a quinze ans, Eric Hall rencontre un *« garçon charmant »* prénommé Steve, dénommé Perryman et footballeur professionnel de métier. *« Monsieur Showbiz »*, comme il aime s'appeler, ne connaît pas le capitaine des Spurs de Tottenham ; en revanche, il devine immédiatement quelles possibilités s'offrent à lui dans le milieu du football, sport-roi qui consacre des stars un rien puériles, à l'ego souvent aussi disproportionné que le sien. *« J'ai fait la promotion de Steve comme celle d'une star du rock, en lui obtenant plein d'émissions de radio et de télé. Il est devenu pour moi un passeport fantastique, parce que Steve était un personnage très respecté, qui n'avait jamais eu d'agent auparavant. »*

Eric Hall s'assoit donc à la table du football en se moquant éperdument de l'hôte, en gardant ses mauvaises manières et en tendant la main vers tous les mets savoureux. Les autres agents le regardent de travers, dénoncent ses méthodes inédites et son arrogance ; lui fait le paon : *« Le football devra changer pour moi, parce que je ne changerai pas pour lui. »* Il pense évidemment à étendre ses activités dans le monde du football au-delà des terres anglaises. Il lorgne vers l'Italie et Israël, mais promet de ne pas s'éloigner trop longtemps de Londres, où il a des obligations : sa mère, qu'il vénère par-dessus tout ; son émission de radio, où il célèbre, chaque samedi soir, les antiquités de la musique anglaise (800 000 auditeurs !) ; son billet d'humeur hebdomadaire dans *People*. A sa mère, il raconte tout ; à la radio et dans sa tribune libre, il ne manquera pas une occasion de lancer une énormité en assurant de sa bonne foi. La vérité, c'est ce qui l'arrange.

P. S.

هكذا من الأصل

Soleil, sauf près de la Manche

UNE PERTURBATION peu active frôle le nord-ouest de la France, amenant de nombreux nuages près des côtes de la Manche et de la mer du Nord. Ailleurs le soleil sera très généreux samedi et il fera chaud, avec presque partout une trentaine de degrés. Seuls les reliefs alpins pourront voir se développer quelques rares orages en soirée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le Finistère, les Côtes-d'Armor et le Cotentin resteront dans la grisaille toute la journée, avec un peu de bruine près de la *Manche. Il* y fera 20 à 23 degrés l'après-midi. Sur le reste de la Bretagne et de la Basse-Normandie, *les nuages seront* moins épais. Seuls les pays de Loire bénéficieront du soleil et de la chaleur, avec *environ 30 degrés.*

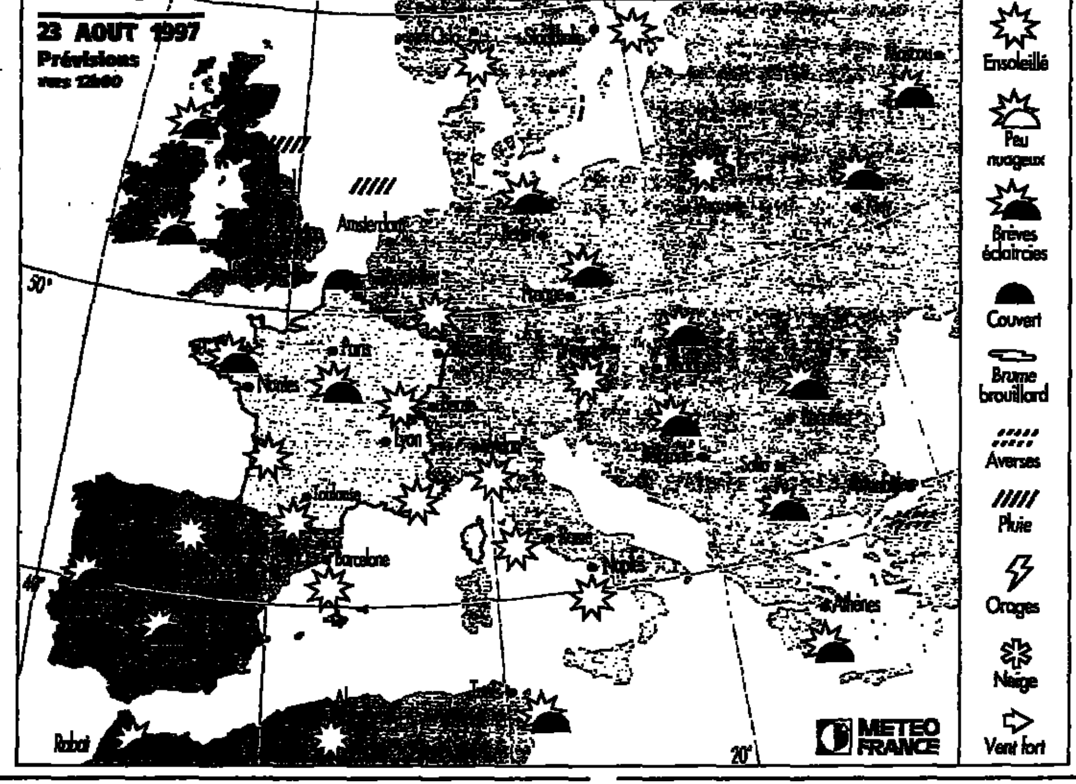
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – *Sur le Nord et la Picardie*, le ciel s'éclaircira après une matinée bien grise. Ailleurs, après la *dissipation des brumes*, le soleil sera *généreux. La température at*teindra souvent 29 à 31 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Près des frontières, les quelques nuages du matin se disperseront rapidement pour laisser la place au soleil. Ailleurs les nuages seront rares. La chaleur persiste.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Soleil et chaleur seront au menu. Il fera meilleur près de la mer que dans les terres, où l'on atteindra 31 à 33 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Ce sera une journée chaude et ensoleillée. Seuls quelques cumulus viendront troubler le bleu du ciel. On dépassera encore les 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – *Il fait chaud et beau.* En montagne, quelques nuages bourgeonneront l'après-midi, qui pourront donner un ou deux coups de tonnerre en soirée sur les Alpes-du-Sud. La température atteindra 31 à 33 degrés, et 28 sur les plages.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *FRANCE. La SNCF attend dans* ses gares parisiennes, les 23 et 24 août, 500 000 voyageurs. Les vacanciers de retour devraient croiser les pèlerins des Journées mondiales de la jeunesse qui commenceront à quitter la capitale. Il est conseillé d'utiliser les transports en commun pour accéder aux gares. Samedi et dimanche, 850 trains, dont 510 TGV arriveront à Paris. La SNCF met en place un service « spécial grands départs » : un personnel nombreux, présent dans 70 gares et vêtu pour l'occasion de gilets rouges, est chargé de venir en aide aux voyageurs.

■ **EUROPE.** Jusqu'au 7 septembre les Hôtels Marriott de Brême, Hambourg, Munich, Treudelberg, Vienne, Budapest, Amsterdam, Varsovie et Zurich proposent la chambre double avec petits déjeuners de 600 F à 1 000 F. Réservation, numéro vert : 0800-90-83-33.

PRÉVISIONS POUR LE 23 AOUT 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	21/26 N	KIEV	17/24 S	VENISE	17/27 S	LE CAIRE	23/33 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	21/32 N	VIENNE	16/27 S	MARRAKECH	18/29 N
				ST-DENIS-RÉ.	19/25 N	LIVERPOOL	18/22 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/24 N
				EUROPE		LONDRES	19/25 P	BRASILIA	16/30 S	PRETORIA	3/28 S
				AMSTERDAM	17/26 P	LUXEMBOURG	18/28 S	BUENOS AIR.	6/16 N	RABAT	20/24 S
FRANCE métropole		NANCY	14/28 N	ATHENES	22/28 N	MADRID	16/33 S	CARACAS	24/30 S	TUNIS	23/29 S
AJACCIO	18/29 N	NANTES	17/30 S	BARCELONE	20/27 S	MILAN	19/29 S	CHICAGO	12/22 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	19/27 N	NICE	21/27 S	BELFAST	14/18 S	MOSCOU	14/24 N	LIMA	21/24 C	BANGKOK	28/38 C
BORDEAUX	19/33 S	PARIS	17/30 S	BELGRADE	16/25 N	MUNICH	15/28 S	LOS ANGELES	21/26 S	BOMBAY	27/29 P
BOURGES	16/31 N	PAU	17/29 N	BERLIN	21/32 S	NAPLES	20/27 S	MEXICO	10/23 S	DJAKARTA	25/31 S
BREST	16/24 N	PERPIGNAN	20/31 N	BERNE	14/28 S	OSLO	11/22 S	MONTREAL	15/21 P	DUBAI	28/37 S
CAEN	17/24 N	RENNES	16/29 N	BRUXELLES	17/28 C	PALMA DE M.	20/30 S	NEW YORK	18/23 N	HANOI	26/28 P
CHERBOURG	14/24 N	ST-ETIENNE	16/31 N	BUCAREST	13/24 N	PRAGUE	16/27 N	SAN FRANCIS.	13/20 C	HONGKONG	27/28 P
CLERMONT-F.	16/32 N	STRASBOURG	14/28 S	BUDAPEST	18/27 N	ROME	17/27 S	SANTIAGO/CHI	6/18 S	JERUSALEM	22/30 S
DIJON	15/30 N	TOULOUSE	19/32 S	COPENHAGUE	18/24 S	SEVILLE	23/34 N	TORONTO	14/19 C	NEW DEHLI	27/33 S
GRENOBLE	15/31 N	TOURS	16/30 N	DUBLIN	14/18 S	SOFIA	13/21 N	WASHINGTON	16/26 N	PEKIN	24/34 S
LILLE	16/28 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	20/30 C	ST-PETERSB.	17/27 S	**AFRIQUE**		SEOUL	25/31 S
LIMOGES	17/29 N	CAYENNE	23/31 S	GENEVE	16/27 S	STOCKHOLM	16/25 S	ALGER	19/28 S	SINGAPOUR	28/32 P
LYON	18/32 N	FORT-DE-FR.	25/30 S	HELSINKI	15/24 N	TENERIFE	16/24 S	DAKAR	27/30 P	SYDNEY	11/21 S
MARSEILLE	20/31 S	NOUMEA	17/21 S	ISTANBUL	19/24 P	VARSOVIE	14/27 S	KINSHASA	19/29 S	TOKYO	25/31 S

Situation le 22 août à 0 heure TU

Prévisions pour le 24 août à 0 heure TU

COMMUNICATION

Le PDG des laboratoires Fabre entre au capital de « L'Eveil de la Haute-Loire »

PIERRE FABRE, PDG des laboratoires pharmaceutiques du même nom, implantés à Castres, vient d'acheter à titre personnel 15 % du quotidien départemental *L'Eveil de la Haute-Loire* (Le Puy-en-Velay). Cette participation devrait s'élever à plus de 60 % d'ici cinq ans. M. Fabre et Pierre-Yves Revol, PDG de Sud-Radio, devraient être élus administrateurs. La centaine d'actionnaires actuels devraient céder ou conserver leurs parts : c'est leur grand nombre, leur émiettement et l'importance des droits de succession à acquitter qui ont incité le PDG de *L'Eveil de la Haute-Loire*, Louis Rabaste, soixante-dix neuf ans, à faire entrer dans le capital du journal un partenaire susceptible de garantir sa pérennité. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

M. Rabaste a préféré M. Fabre à d'autres candidats, comme le groupe Hersant, Havas, *La Montagne* ou *Midi libre*, notamment parce qu'il a garanti par protocole que le journal resterait fabriqué et édité au Puy-en-Velay et que sa cinquantaine d'emplois seraient conservés. Les laboratoires Fabre contrôlent déjà le groupe Sud-Radio. Ils disposent d'une participation dans le groupe Midi libre (Montpellier) et ont lancé récemment un journal local, *Tarn-Hebdo.*

BÉNÉFICES DEPUIS VINGT ANS

L'Eveil de la Haute-Loire, l'un des deux derniers quotidiens départementaux du soir – avec *La Nouvelle République des Pyrénées* (Tarbes), – publie aussi deux hebdomadaires (*La Ruche*, à Brioude, et un supplément dominical, *L'Eveil du dimanche*) ainsi que le gratuit *Hebdo-Velay*. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 37 millions de francs et a dégagé un résultat d'exploitation de plus de 7 millions en 1996. Son tirage moyen est de 16 500 exemplaires quotidiens et sa diffusion payée de 14 430 exemplaires. Louis Rabaste doit rester jusqu'en 2000 à la tête de ce quotidien départemental qui réalise des bénéfices depuis une vingtaine d'années.

Yves-Marie Labé

Résultats décevants pour le groupe Murdoch

À LA TÊTE de l'un des plus vastes empires de communication au monde, Rupert Murdoch avait lui-même laissé entendre que son groupe, News Corp., réaliserait cette année 20 % de croissance. C'est peu dire que les analystes et les marchés financiers ont été déçus, mercredi 20 août, à l'annonce des résultats annuels clos fin juin : le bénéfice net de News Corp. est ressorti, après éléments exceptionnels, à 720 millions de dollars australiens (3,1 milliards de francs), en baisse de 29 % par rapport à l'exercice précédent.

C'est le moins bon résultat enregistré depuis quatre ans. Légère consolation, le bénéfice net avant éléments exceptionnels enregistre une petite hausse, de 2,5 %, et le chiffre d'affaires 1996-1997 a augmenté de 10 %, à 14,4 milliards de dollars australiens (63 milliards de francs), dont 60 % proviennent des Etats-Unis.

Ce sont les mauvaises performances réalisées par les pôles cinéma et édition qui expliquent le fait que Rupert Murdoch n'ait pu tenir ses promesses. Contrairement à l'*incroyable succès*, l'an dernier, d'*Independance Day*, deux superproductions de la 20 Th Century Fox, *Speed 2* et *Volcano* se sont révélées très décevantes au box-office et ont pesé pour 735 millions de francs dans les comptes. Par ailleurs, les charges importantes de restructuration de la maison d'édition américaine Harper Collins, et notamment les provisions pour 420 suppressions d'emplois, se sont traduites par une perte exceptionnelle d'environ 2,5 milliards de francs.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Le magnat australo-américain, qui tisse patiemment sa toile dans le monde entier, trouve quand même des motifs de satisfaction dans ses activités britanniques. Le pôle presse, qui englobe le *Times* et le *Sun*, a enregistré des *« résultats records »* et le bouquet satellitaire BSKyB, détenu à 40 % par News Corp., affiche 3 milliards de francs de profits en 1996-1997.

Malgré un très fort endettement estimé à 52 milliards de francs, selon le *Wall Street Journal*, le groupe compte poursuivre à marche forcée ses investissements dans la télévision numérique.

Ce qui passera par le lancement d'un nouveau bouquet au Japon et un renforcement de sa présence *en Amérique du Sud. Les projets* du groupe ont été quelque peu contrariés aux Etats-Unis, où Rupert Murdoch n'a pas concrétisé sa fusion avec Echostar. Il a révisé à la baisse ses ambitions en s'alliant, de façon plus modeste mais moins risquée, au second opérateur de télévision par satellite en numérique PrimeStar.

En Grande-Bretagne, le groupe, déjà hégémonique dans la télévision payante, n'a pas non plus été sélectionné comme opérateur du futur bouquet numérique hertzien. Mais BSKyB conserve ses intérêts dans le ciel britannique, puisqu'il commercialisera à l'été 1998, en partenariat avec BT, la banque Midland et Matsushita, deux cents chaînes thématiques diffusées en numérique par satellite.

Compte tenu des perspectives pour l'année en cours et du récent rachat massif de ses actions par News Corp., l'agence d'évaluation financière américaine Standard and Poor's a annoncé, *jeudi* 21 août, son *« maintien sous surveillance »* de la notation du *groupe de Rupert Murdoch.*

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : filiale de Télédiffusion de France, TDF Vidéo Service**, qui contrôle déjà les activités de vidéotranmsissions mobiles de VTCOM, *s'est renforcée* dans ce secteur en prenant une participation majoritaire dans Visual Concept, le troisième prestataire français de vidéo mobile, qui réalise un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs.

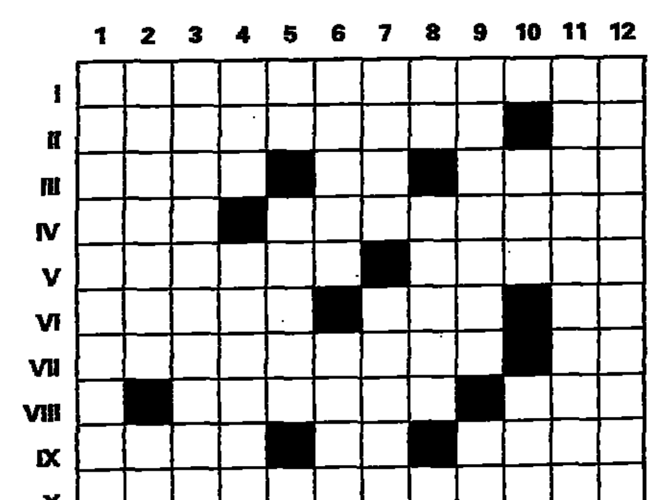
■ **La concurrence entre les deux principaux bouquets numériques français**, CanalSatellite et TPS, se déplace sur un terrain commercial. Canal Plus offre gratuitement depuis le 20 août une parabole aux futurs abonnés de CanalSatellite numérique ou de Canal Plus Numérique. TPS a répliqué en proposant à ses nouveaux abonnés, dès le 23 août, une *« opération antenne parabolique gratuite ou chèque-cadeau de 500 F »*, à choisir sur une liste d'équipements électroniques.

■ **Canal Plus serait intéressée par la reprise du catalogue de films** mis en vente par le Consortium de réalisation (CDR), chargé de reclasser une partie des actifs du Crédit lyonnais. Evalué à plusieurs centaines de millions de francs, ce *catalogue, détenu par le Credit* Lyonnais-Bank of Nederland, compte un millier de longs métrages, dont *« Le Lauréat »*, *« Quand Harry rencontre Sally »* ou *« Blue Velvet »*. – (*Reuter.*)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97181

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Pour le dessert... et cette fois, c'est lui qui nous donne la sienne. – II. Dégagé de ses moutons. Personnel. – III. Prend l'air. Possessif. Est parti en laissant des bonbons. – IV. Dans ce lieu. Sa racine devient apéritif. – V. Frapper comme un navire à quai. Mit en circulation. – VI. A prendre entre copains. En chambre. Démonstratif retourné. – VII. Philippe le Bel a mis leur ordre en désordre. Pris en fourchette. – VIII. Met fin au secret. Roue à gorge. – IX. Mis en beauté. Démonstratif. La meilleure peut être la plus grosse. – X. Redonnent un semblant de vie.

VERTICALEMENT

1. Quand l'extase fait décoller. – 2. Coup de ciseaux dans les mots. Homme à tête de faucon. – 3. La location d'un navire. – 4. Pour ne pas se mouiller. Prévus n'importe comment. – 5. Dans les traditions. *On y vit à l'ombre.* – 6. Faire appel à la justice. Empire sous l'autorité du Fils du Soleil. – 7. *Sa fureur de vivre l'a tué.* Tonifiant sous les tropiques. – 8. Conjonction. Sur orbite entre Vénus et Mars. – 9. Le capucin fait partie de cette famille. Parti. – 10. Résonne au Maghreb. Le petit est le plus sympathique de tous. – 11. Reconnaissable à ses chatons. – 12. Les dépenses que l'on peut faire par le tube et le fil.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97180

HORIZONTALEMENT

I. Monoparental. – II. Apifuge. Irai. – III. Li. Frelaté. – IV. Entes. Abrité. – V. Nier. Ciseler. – VI. Postes. Elsa. – VII. On. Oda. Psitt. – VIII. Fiente. Sei. – IX. Narrateur. Ro. – X. Trié. Artaban.

VERTICALEMENT

1. Mal-en-point. – 2. Opinion. Ar. – 3. Ni. Tes. Fri. – 4. Offertoire. – 5. Purs. Edéa. – 6. Age. Cranta. – 7. Relais. Ter. – 8. ABS. Peut. – 9. Nitrées. Ra. – 10. Treillis. – 11. Aa. *Testera.* – 12. Libération.

PHILATÉLIE

Les corsaires basques

DEUX CORSAIRES, dont un officier de la Royale, un vaisseau et le fort de Socoa illustrent un timbre à 3 F que La Poste mettra en vente générale, lundi 25 août, en souvenir des corsaires basques, incarnés en leur temps par Renau d'Elissagaray ou Jean d'Albarade, qui devint ministre *de la* marine en 1794.

La course connaît ses heures de gloire aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Elle permet à des navires armés par* des particuliers de s'attaquer au commerce naval d'un Etat ennemi... avec l'autorisation du gouvernement, qui munit le corsaire de « lettres de marque » – qui le distinguent des pirates et autres flibustiers. Cette pratique est abolie en avril 1856 par le traité de Paris.

Saint-Malo et Dunkerque, grâce à Duguay-Trouin (timbre émis en 1973), anobli en 1709 pour avoir pris plus de trois cents navires marchands *et* vingt vaisseaux de guerre ennemis, Surcouf (1951), créé baron sous Napoléon Ier, et Jean Bart (1958), *dépassent* traditionnellement en renommée les villes corsaires de Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. Ces dernières, cependant, mirent respectivement en course trente et un et vingt-deux navires pour la seule année 1757. Côté anglais, Francis Drake (1541-1596) est le corsaire le plus célèbre. Anobli par la reine Elisabeth, les timbres à son effigie ne manquent pas.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Pierre Forget, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ **Vente anticipée à Saint-Jean-de-Luz, les 13 et 14 septembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la salle des tennis couverts, route nationale 10 (entrée nord de la ville).**

EN FILIGRANE

■ **France-Antilles.** Avec *La Liaison France-Antilles et le réseau local d'Air France*, éditée par l'Amicale aérophilatélique d'Air France (AADAF), Bernard Abouchar, Robert Espérou et Vital Ferry relatent l'histoire de la mise en service de la ligne aérienne desservant les Antilles par Air France jusqu'à la fin du service des hydravions de la compagnie *dans ce secteur. Ils couvrent* également l'histoire de l'aviation locale aux Antilles et en Guyane, dès 1919, *sans oublier les courriers* « commerciaux » précurseurs acheminés, par exemple, par Pan American Airways, à partir de 1935, jusqu'à la mise en service, en juillet 1970, du Boeing B-747 Paris-Pointe-à-Pitre (148 p., 220 F, port compris, auprès de l'AADAF, 74, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris).

■ **Postes locales du Maroc.** L'Association philatélique d'étude et de recherche Maroc et Tunisie diffuse un ouvrage (220 pages photocopiées, nombreuses *illustrations*) consacré aux postes locales et privées du Maroc qui fonctionnèrent au siècle dernier. *A cette époque*, l'indépendance du Maroc conduisit à l'instauration de services postaux par *les grandes puissances* parallèlement à une mosaïque de postes locales possédant leurs propres timbres... (SPLM, 206, boulevard Pereire, 75017 Paris. Tél. et fax : 01-47-32-02-63).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

SPORT ET MUSIQUE La vingtième Hestejada de las Arts d'Uzeste musical, le festival fondé sur sa terre natale par Bernard Lubat, s'est ouverte samedi 16 août par un tournoi de soule qui a vu la victoire des locaux, les Bastards de Jazzcogne. ● LA SOULE, jeu qui est l'ancêtre du rugby, consiste à lancer une sorte de sac en cuir noir, la bouigue, et à le transporter de bistrot en bistrot. Pour bien y jouer, il faut beaucoup boire et beaucoup d'excès. ● LA PARTIE a failli perturber le concert de Michel Portal, qui, en compagnie de Jean-Claude Pennetier, a interprété Schumann, Brahms et Berg, avant que Bernard Lubat le rejoigne pour une improvisation de sophistes. ● LE SAXOPHONISTE, pianiste et chanteur Archie Shepp est entré sur scène en grand seigneur accompagné d'un extraordinaire trio.

Tournoi de soule sur les territoires d'Uzeste musical

Le musicien et penseur Bernard Lubat a lancé la vingtième édition du festival qui se déroule sur sa terre natale. Pendant, que dans la lande, on jouait à transporter la bouigue dans les bistrots, Michel Portal interprétait Schumann, Brahms et Berg

UZESTE
de notre envoyé spécial

La La vingtième Hestejada de las Arts d'Uzeste musical s'est ouverte dans la forêt luxoise par un tournoi de soule. Ça tombe à pic. Il fait ce samedi 16 août 1997, sur les bords de la Leyre, une canicule de tous les diables. Or, pour (bien) jouer à la soule, il faut énormément boire. Et avoir pas mal d'espace : les territoires et tentes du festival disséminées sur le village et ses alentours, Uzeste, Pompéjac, Préchac, Luxeuil, la planète, la station Mir.

On pourrait donner une idée de la soule en inversant toutes les valeurs du sport moderne. Il n'y a rien à gagner. On y joue à une ou à plusieurs dizaines, à un contre treize. L'aire est illimitée. On ne marque pas : il suffit de porter la bouigue (sorte de sac de cuir noir rempli de quoi, au juste ? quintal de sable ? demi-tonne de patates ?) en un point donné. Qui peut changer en cours de partie. Pourvu que ce soit un bistrot. On doit jouer coiffé d'un béret et faire croire aux autres que ce béret est une bouigue. Il n'y a pas d'adversaires : il y a les autres.

Si la soule ressemble à un jeu, c'est vaguement au rugby, mais en plus hirsute, en plus bagarreur, sans interdits, en moins bourgeois, pas du tout « golf avec joli geste » et petit doigt en l'air.

Ce serait un peu comme du football américain joué par des types qui eussent vaincu l'impérialisme. C'est Uzeste. Il n'y a aucun enjeu. Si : boire, manger, courir, déconner. On peut s'arrêter de jouer de but en blanc. C'est encore jouer. Il n'y aucune règle sauf l'excès. La soule s'est arrêtée net avec la morale chrétienne, le centralisme, et finalement, un malheur ne venant jamais seul, la naissance du capitalisme.

CHUTE SUR LES CHANDELLES

Pour ce premier tournoi de soule, les Corbachs du Riu-Bach (pyrénéens), les Hurluberlus de Saint-Eloi (aquitains) et les Stars and Tripes (béarnais) ont été devancés par les locaux, les Bastards de Jazzcogne (*Gasconcubins*).

Bernard Lubat et Uzeste musical, c'est la soule des mots. Grand fut l'étonnement de ceux qui s'étonnèrent, le dimanche soir (17 août), dans la cour du château de Cazeneuve (XVe siècle) où vient de se dérouler le concert *Michel Portal l'intégral* (de Schumann au jazz en passant par le futur) : après le « rappel triomphal » (annoncé comme tel dans le programme), la bouigue s'écrase sur la scène vide, comme un sac de linge sale tombé de Mir ; à deux doigts de la tablette où Portal dispose, tel un prêtre ses burettes, les clarinettes. Les instruments sont-ils assez magnétisés pour repousser une bouigue imbécile ? Toujours est-il qu'il n'arriva rien. On a caché la bêtise à Portal. Il eût très mal supporté. La partie a repris sauvagement dans le public. On s'est arrêté quand la bouigue est tombée sur les chandelles.

Il y a des chandelles. Patrick Auzier, ange tutélaire de la Compagnie Lubat, est un artificier de génie. Physiquement, vous ne pouvez pas le louper : il trimballe très posément une carcasse impavide qui évoque Walter Spanghero et, un peu, Léon Zitrone. En plus méditatif. En vingt ans d'Hestejada, on l'aurait entendu proférer sept phrases articulées. Il ne parle pas, il fait du feu. Ou alors il joue du trombone. La Compagnie transmet du savoir soulesque. Les embrasements d'Auzier, sa façon de tracer un chemin dans la forêt, son usage de l'électricité, son inventivité passent l'espoir. Chaque année, il innove en silence. Au fond de la scène du château, sans lumière artificielle, pour le Portal intégral, il installe d'énormes cierges, des torches. Auzier est le désespoir des photographes. Des pipes maigrelettes lancent sous le couchant des *signes énigmatiques*. Finement usinées, raccordées à des bonbonnes de gaz, elles sont enflammées une à une par Auzier, plus grave que jamais, équipé de perches sommairement chapeautées par un poste de soudeur. C'est un spectacle pour les enfants. On sort d'une randonnée (promenade musicale par les sentiers forestiers), de l'apéro tradicomique (par Sylvain Roux, tchatche-fifre et Jérôme Martin, tchatche-tambour), d'un repas champêtre. C'est là que ça se corse. L'Hestejada, c'est l'enfance entrée dans l'âge adulte.

D'où les débats, ce flux de paroles, les femmes comme haute continue du festival, les entretiens – élus, militants, artistes, garçons coiffeurs, contestataires – sous un soleil de plomb en plein pré Cazaubon, suivis par deux cents personnes à 3 heures de l'après-midi (*Politique culturelle et culture politique*). Depuis vingt ans, les « festivals de jazz » (sujet d'enquête sociologique) se sont fait une spécialité de calembours poussifs : mi-Vermot, mi-Séraphin Lampion. Ici, les mots déjoués se permettent. On annonce *Avoir vingt ans dans les oreilles*, mais tout le monde connaît le film (*« Avoir vingt ans dans les Aurès »*) et René Vautier est dans les parages. Des documents sur le Che et la musique cubaine passent à 3 heures du matin. Les indispensables tordus de la Ligne Imaginot (Toulouse) improvisent à quatre. Partout, sous les arbres, au lavoir, du théâtre en plein la vie (André Benedetto), des contes formidables (René Martinez), et Portal l'intégral. L'envers de l'animation culturelle : l'action.

Portal glisse du classique (Schumann, Brahms) au moderne (Berg, jeté comme haïku sonore) en compagnie de Jean-Claude Pennetier. Silence parfait, le souffle retenu. Lui, s'il forçait à peine, il se mettrait en sécurité. Mais non. Il reste à la limite. Lubat prend le relais au piano. Service d'amitié, passage à la clarinette basse, jeu de passes, de bouigues, de grand champ. Ils improvisent. Ils improvisent comme dialoguaient les sophistes. Lubat au piano va plus loin que nature. Vingt ans qu'il annonce un album solo. Surtout, qu'il ne mette pas les bouchées doubles : on a tout le temps. De proche en proche, ça file vers le free, compagnie dans tous ses (tiers) états en grand renfort (Corneloup, Minvielle, les Tambours, la Fanfare) et pour finir, « rappel triomphal » au bandonéon. Tous debout, longtemps après le départ des artistes, l'épisode de la bouigue imbécile, c'est là.

L'an prochain, ce sera sumo dans la Collégiale, kung-fu au lavoir, courses de chèvres dans le parc du docteur Seguin et soule libre. La soule libre, c'est le même jeu que la soule, mais en plus libre. Tout cela n'aurait que le sens d'un divertissement sans conséquence, si Lubat n'était pas – et de plus en plus – l'immense musicien qu'il est (piano, batterie, synthétiseur). Et si la pensée n'était, dans le délire de soule qui en est la politesse, à l'œuvre à tout instant. Sous la forme d'un éclat de paroles.

Francis Marmande



GUY LE QUERREC/MAGNUM POUR « LE MONDE »

Archie Shepp à Uzeste, le 20 août.

« Toujours pas marre »

Bernard Lubat : *« Avoir pendant vingt ans foutu le souk, filé le suc, fiché le trac, forcé le gnac, fondé le pack, stoppé les mises à sac, argumenté du tac au tac, tchatché mots dits mots d'oc pas d'acc ! Avoir depuis vingt ans « travailhar lo país » sans lui voler son avis, sans qu'il nous ait jamais rien demandé, sans qu'il nous ait jamais remercié ! quelle beauté, quelle fierté, quelle gratuité, quelle crudité, quelle lucidité ! »*

Budget général, 1 750 000 F, achat de spectacles, des milliers de spectateurs-acteurs-militants qu'on ne traite pas encore en « visiteurs », plein de bénévoles et les habitants de la Haute-Lande. *« Vingt ans que ça dure, à l'ouïe et à l'œil, à la dure et dare-dare, et pourtant nous n'en avons toujours pas marre. »* A suivre : un programme politique, pléthorique et poïétique pour le samedi 23 août (de 6 h 30 à l'aube suivante), la nuit sans merci. Et tout autant pour le Manifestif dimanche et le Terminal Showbal Gasconcubin des 20es Rugissants. A 4 h 32, silence uzestois.

★ Renseignements : 05-56-25-38-46.

Archie Shepp, acteur de jazz et prince révolutionnaire

UZESTE
de notre envoyé spécial

On ne sait jamais comme ça arrive. Uzeste est un forum où ça arrive. Les musiciens de jazz ont toujours eu la conviction, en jouant, en improvisant, de parler, de dire à la vitesse de la pensée, de se comprendre en parlant. Mingus et Fats Navarro poursuivaient en scène, instruments en main et en bouche, un entretien ininterrompu : sur les hommes et les femmes, les Blancs et les Noirs, les pauvres et les riches, les malheureux et les animaux, et les femmes. Rien d'imitatif, de mimétique, de transféré, de bête. La pensée a sa vitesse pure. C'est probablement ce qui s'est évanoui dans le jeu contemporain, quand il n'est que décoratif, perfectionniste, habile, conformiste ou façonné pour festival. Ces vingt dernières années ont vu se développer un style musical bien particulier, qu'on pourrait appeler la « musique pour festival ». C'est une des inventions pratiques du temps.

Du coup, un forum, un espace de parole où fait irruption la musique dont il est le prétexte, à son heure, sans règle, comme on joue la bouigue, mérite l'attention. Uzeste est une façon d'habiter le temps. On ne sait jamais exactement quand Laure Dutilleul (omniprésente avec l'air de ne pas se presser) prend la parole. Pour dire Artaud, dans les endroits les plus surprenants, les plus naturels. On sait toujours qu'au milieu de la nuit la Compagnie tire son dernier feu d'artifice, salsa, rock, free tendance free : *« En direct live remix bio freedom « pechno » beat ludic, le groove gasconcubin extrême des artistes œuvriers créateurs pionniers tauliers d'Uzeste musical associés, les tchatches emmusiquées, les musiques entchatchées du premier disque jazzcon de l'humanité : l'insolist'utopiste époque d'épique épopée des lieux et des êtres, des liens et les autres... Dédicace hommage à l'arbre village sans âge, à ses travailleurs ouvriers, à ses accents de langues, à ses identités plurielles. »* (Lubat). On attend enfin les instants de piano de Lubat, son inimitable façon (Lennie Tristano visité par Cecil Taylor) de balancer *Good Bye Pork Pie Hat* (de Mingus) ou de grimer *Tout Pitit* (de Pierre Louiss).

UN SIGNE DE DISTINCTION

D'un coup on redécouvre, sous un chapiteau de plus en plus bondé (Itxassou, Marciac, Uzeste : les gens ont besoin de musique, de rencontre, de tchatche, de quoi au juste ?), un flûtiste discret, ingénieux, débridé, Michel Edelin. Sur la feuille de match, il n'a pas vraiment sa place ici. Erreur ! Il fait un tabac en quartet parfaitement construit : Jean-Jacques Avenel (contrebassiste complet, carrière aussi importante que discrète), Steve Potts (Américain de Paris, saxophoniste fidèle, comme Avenel, à Steve Lacy), et l'un des plus impressionnants batteurs de la nouvelle vague, Simon Goubert.

Un Malherbe n'arrive jamais seul. Exact comme on l'est pour le paseo à Cordoue, doulos noir, complet croisé-rayé, chaussures de mariage, cravate choisie, parfait à son habitude, Monsieur Archie Shepp, acteur de jazz, *« transmetteur, passeur, musicien mythique, historique issu de la grande tradition du blues, prospecteur de futur, citoyen de la liberté et militant de la conscience noire »*, fait une entrée de prince révolutionnaire et moqueur aux mains propres. Laissez-vous dire les défauts de Shepp, qu'il joue moins et faux, qu'il traite le public à la diable, qu'il hurle plus qu'il ne chante, qu'il s'entoure mal. Inversez toutes les propositions. Dites-vous que trimballer un trio de cette importance (Richard Clements, piano, Wayne Dockery, basse et Steve MacCraven, batterie), c'est un signe de distinction. Imaginez une longue plainte de fureur et de joie qui commence à minuit. Tentez de décortiquer les mélanges de musiques, les copeaux de savoir, ces fusées sonores qui sont sa signature. Demandez-vous pourquoi on ne l'a vu cet été que chichement, mais à Montauban ou Toulon, par exemple. Vous serez sur la voie.

F. M.

De parfaits interprètes de Mendelssohn

CYCLE MENDELSSOHN : *Chaconne en ré mineur BWV 1004* de Bach, arrangée pour violon et piano par Felix Mendelssohn : Trio op. 63 et Erinnerung op. 68 no 28 de Robert Schumann ; Lieder op. 71 nos 1 et 6, op. 86 no 6 et Quatuor à cordes op. 80, de Felix Mendelssohn ; Bergeslust, de Fanny Mendelssohn. Par Joshua Bell et Pamela Franck (violon), Tabea Zimmermann (alto), Steven Isserlis (violoncelle), Alexander Lonquich (piano). Mozarteum de Salzbourg, le 21 août, 19 h 30.

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

Salle comble, une fois encore, pour le troisième concert du cycle Mendelssohn. Un coup de chapeau au violoncelliste britannique Steven Isserlis. Loin de se mettre en avant, il a convié une bande d'amis à explorer démocratiquement un choix d'œuvres composées par Mendelssohn, sa sœur Fanny et leurs amis (*Le Monde* du 12 août).

N'ironisons pas trop sur cette idée saugrenue de Mendelssohn : donner un accompagnement de piano à la *Chaconne* pour violon seul de Bach. A la différence de Busoni, qui éliminera le violon au profit du seul piano... qu'il traitera comme un orgue, Mendelssohn s'est « limité » à donner une assise harmonique à la polyphonie spéculative de Bach dont la prouesse était de donner l'illusion que le violon pouvait transcender sa seule dimension mélodique. D'un point de vue purement sonore, ce mariage est contre nature. L'accord du piano est tempéré, ses dièses sont identiques aux bémols. Le violon (joué par un violoniste qui joue aussi juste que Joshua Bell) n'est pas tempéré. Cet hiatus n'est pas gênant quand piano et violon dialoguent dans une sonate dont la partie de violon est essentiellement homophonique. Dans l'hybride de Mendelssohn, il est franchement désagréable : la polyphonie du violon induit en effet, par la superposition des lignes, un sentiment de plénitude harmonique qui jure sur les accords du piano. Il n'empêche que Joshua Bell et Alexander Lonquich ont admirablement tenu leurs parties pour une exhumation à renvoyer aux oubliettes.

Suivaient des Lieder chantés par Ruth Ziesak, dont l'art est d'une simplicité aussi émouvante que son timbre est céleste. Les deux pièces de résistance du programme étaient un trio de Schumann et un quatuor à cordes de Mendelssohn. Joué avec une tension sans relâche et une mélancolie contagieuse, le trio exposait l'exceptionnelle qualité d'écoute mutuelle de Lonquich (il joue un peu comme Kempff), de Franck et d'Isserlis. La même maîtrise individuelle, la même complicité, étaient la marque d'une interprétation inoubliable, elle aussi, du quatuor de Mendelssohn. Emmenés par Joshua Bell au premier violon, Pamela Franck, Tabea Zimmermann et Steven Isserlis, sans abdiquer leur personnalité individuelle, jouaient *« dix centimètres au-dessus de leur chaise »* et avec la fusion sonore d'un « vieux » quatuor ! Et si un producteur français avait la bonne idée de reprendre cet hommage à Mendelssohn !

Alain Lompech

VENDREDI 22 AOÛT

TF 1

20.45

1, 2, 3 SÉRIES

20.45 Walker, Texas Ranger. Nom de code : Dragonfly.
21.35 Les Dessous de Palm Beach. O Guerres intimes.
22.35 La Ville du grand secret. O Le fétichiste.

23.25

DE PLUS EN PLUS
Magazine présenté par Carole Rousseau. Invités : Patrick Bosso et Patrick Chesnais. Sujets : Le plus grand train électrique de France ; Le plus jeune professionnel de France ; Le plus jeune Français coté à Wall Street ; Les dessous les plus chers ; La voiture la plus chère du monde ; Le fruit qui pue le plus au monde ; Le plus vieil arbre de France ; La plus grande boîte de nuit d'Europe ; etc. (85 min). 7413193

0.50 Formule foot.

1.25 et 2.35, 3.40 TF1 nuit. 1.35 et 3.50, 4.20, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire. 2.45 Kandinsky. Documentaire. 4.50 Musique (15 min).

France 2

20.55

SUSPECT NUMÉRO 1
Le réseau de la honte. Série [1 et 2/2] O de David Drury, avec Helen Mirren, Peter Capaldi
[1/2] (105 min). 3157006
[2/2] (100 min). 9182532

Mutée à Southampton Row à la brigade des mœurs de Soho, l'inspectrice Jane Tennison prend la direction d'une nouvelle équipe afin de superviser « l'opération contrat » : l'assainissement d'un quartier de prostitués.

0.35 Journal, Météo.
0.45 Tatort. Série. Si vous connaissiez ma femme (85 min). 4815410

2.15 Un pays, une musique. Documentaire. Brésil. 3.00 Taq pas la porte. Documentaire. 3.55 Les Nouveaux Voyages de Gulliver. Capitaine tunnel. 4.20 Baby Folies. Dessin animé. Scrutin pour un galopin. 4.30 Ile aux ours. L'ours bleu. 4.45 Stratégie du silence. Documentaire. 5.10 Les Cavaliers de l'aube. Série. [5/5] (25 min).

France 3

20.50

THALASSA
Magazine. Les géants du lagon (60 min). 7227700

Sur les îles Marshall, au milieu du Pacifique, deux océanographes occidentaux élèvent des bénitiers, des mollusques géants dont le poids peut atteindre 150 kilos.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Mexique : Les héros ne meurent jamais ; France : Clichy tzigane ; Italie : Courses clandestines à Palerme (50 min). 5795087

22.40 Journal, Météo.
23.00 Montreux. Télé mon amour.
0.00 Le Piège indochinois. [2/2] L'enlisement, 1945 - 1949 (55 min). 68323
0.55 Les Brûlures de l'Histoire. Le cas de Monsieur K. Les années Khrouchtchev 1953-1964 (55 min). 8420217

Arte

20.45

LE FLÉAU DE LA BALANCE
Téléfilm de Norbert Kückelmann, avec Dorothee Hartinger, Robert Giggenbach (1997, 90 min). 809990

Après l'agression d'un couple de Vietnamiens par des militants néonazis, un juge ouvre une procédure judiciaire à l'encontre de leur dirigeant. Mais son argumentation se heurte à l'aveuglement du président du tribunal.

22.15

COMPAGNONS SECRETS
Téléfilm de Pierre Beuchot, avec Bernard Verley, André Wilms (1996, 90 min). 4514261

Un jeune sous-lieutenant FTP est chargé de retrouver la femme et la fille d'un ancien de la Coloniale, tué au combat sous ses yeux.

23.45 La Sévillane ■ Film de Jean-Philippe Toussaint, avec Mireille Perrier, Jean-Claude Adelin, Jean Yanne (1992, 90 min). 4529648
1.15 Le Dessous des cartes. Histoire du sous-continent (rediff.).
1.30 Les Galériens. Téléfilm de Matthias Glasner, avec Jürgen Vogel, Jasmin Tabatabai (1995, rediff., 85 min). 2821269

M 6

20.45

FX, EFFETS SPÉCIAUX
Série, avec Kevin Dobson, Cameron Daddo, Carrie-Ann Moss (105 min). 240087
Dans la peau d'un autre. La traque.

22.30

LE CAMÉLÉON
Réunion de famille. Série [1/2] (60 min). 58396

Dernier épisode de la saison (programmé en deux parties). Les inconditionnels de cette série devront patienter jusqu'à l'année prochaine pour pouvoir suivre les vingt-deux nouveaux épisodes.

23.30 Tueurs aux trousses. Téléfilm O de Jerold Freedman, avec Robert Urich (105 min). 8500193

2.15 Fréquenstar (rediff.). 3.55 Jazz 6 (rediff.). 4.50 Culture pub. La télé fait lire (rediff., 15 min).

Canal +

20.30

ATHLÉTISME
En direct. Golden Four : Meeting de Bruxelles, au stade Baudouin (95 min). 887087

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine présenté par Philippe Bruet.

23.00

DELPHINE 1, YVAN 0
Film de Dominique Farrugia, avec Serge Hazanavicius (1995, 84 min). 162700

0.25 J'avais sept filles. Film de Jean Boyer (1954, 95 min). 1369491
2.00 et 5.10 Surprises.
2.10 Nixon. Film d'Oliver Stone (1995, v.o., 180 min). 95727762
5.30 Chasseurs de vagues ■ Film de Bruce Brown (1994, 90 min). 1164385

Radio

France-Culture

20.50 Du Jazz pour tout bagage.
21.10 Mémoire du siècle.
22.10 Les Chemins de la connaissance.
22.40 Nocturne [5/5].

0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Festival de musique de Bratislava. Donné le 28 septembre 1996, salle de la Philharmonie slovaque, par l'Orchestre symphonique de Lituanie, dir. Juozas Domarkas : Œuvres de Rachmaninov.
21.00 Concert. Donné en direct de la Flèche, par l'Ensemble A Sei Voci, dir. B. Fabre-Garrus. La Selva morale e spirituale, de Monteverdi.

0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Liszt et la virtuosité.

22.35 Enregistrements rares de Lorin Maazel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières. (France 2 du 11/8/97).
21.45 Grand tourisme.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Vue sur la mer. (France 2 du 21/8/97).
23.40 Viva. Magazine.
0.00 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Que serions-nous sans nos miroirs ?
21.30 Tsavo, le retour des pluies.
22.20 Les Pistes du Far West. [1/2]. Les grandes plaines sauvages.
23.15 Portrait robot. [3/6]. La crim, brigade criminelle.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Invité : Stéphane Bern.
20.55 Nos meilleures années.
23.00 Clair de lune. Cendrillon.

Histoire

21.00 De l'actualité à l'histoire.
22.00 Pour tout l'or du Transvaal. Téléfilm [1/6] de Claude Boissol, avec Yves Rénier, Ursela Monn (60 min). 506886716
23.00 et 0.00 Jean-Roch Coignet. Feuilleton [5/7] (60 min).

Paris Première

20.05 et 0.35 Courts particuliers. Invité : Pascal Légitimus.
21.00 Tournages des tournages. D'André Halimi.
21.50 Le JTS des festivals.
22.20 Les Bacchantes. Opéra de Daniel Börtz enregistré à l'opéra Royal de Stockholm, en 1992. Solistes : Sylvia Lindenstrand, Peter Mattei (135 min). 41236445

France Supervision

20.30 Coup de cœur.
21.10 L'Ensemble A Sei Voci interprète Monteverdi. Concert enregistré au festival de Sablé-sur-Sarthe, en l'église Saint-Louis du Prytanée (90 min).
21.55 Performances d'acteurs 1996. Magazine.
0.10 Tant que le monde sera. [3 et 4/6] (75 min).

Ciné Cinéfil

20.30 L'Ane de Buridan ■ Film de Alexandre Ryder (1932, N., 90 min). 7742445
22.00 Une femme chipée ■ Film de Pierre Colombier (1934, N., 105 min). 8913483
23.45 The Babe Ruth Story ■ Film de Roy Del Ruth (1948, N., v.o., 110 min). 41998990

Ciné Cinémas

21.00 Série noire pour une nuit blanche ■ Film de John Landis (1984, 115 min). 22182735
22.55 Deux drôles d'oiseaux. Film de Randa Haines (1993, v.o., 120 min). 98021434

Festival

19.30 Le Renard.
20.30 Le Joyau de la couronne. Téléfilm [4/5] de Jim O'Brien, avec Judy Parfitt (155 min). 80685445
23.05 L'homme qui revient de loin. Téléfilm [5/6] (55 min). 51701193

Série Club

20.45 Two. Meurtre au consulat.
21.35 et 1.30 Madame et ses flics.
22.30 Alfred Hitchcock présente.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Retour sur soi-même.
21.15 Le Meilleur du pire.
21.45 Game On (v.o.).
22.10 Chronique du front.
22.15 Dream On (v.o.).
22.45 Seinfeld (v.o.).
23.10 Sex Machine.

Disney Channel

20.35 Juste pour rire.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage.
22.50 Les Sangliers. De Laurent Charbonnier.
23.45 Sylvie et compagnie. Travail, famille, conflits.
0.10 Thierry la Fronde. Feuilleton (25 min).

Voyage

20.35 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invitée : Suzanne Held.

Eurosport

16.15 et 22.00 Natation. Championnats d'Europe. Finale A et B, à Séville (Espagne) (75 min). 9074174
18.00 Football. Coupe du monde 1998.
20.00 Sports de force.
21.00 Boxe. Championnat NABS junior. Poids légers. Jesus Chavez (EU) - Louie Espinoza (Esp.) à Atlantic City (États-Unis).
23.30 Golf. En différé. Compaq Open. 2e jour à Stockholm (Suède).
0.00 Sailing (30 min).

Muzzik

20.40 Soliste : les cymbales.
21.00 50e anniversaire du label Verve. Concert enregistré en 1994 (115 min). 509270613
22.55 Joshua Redman Quartet. Concert enregistré au Théâtre 140 de Bruxelles (100 min). 500874349

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00World View. 1.30 Moneyline.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42Talk culturel.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

SAMEDI 23 AOÛT

TF 1

16.30 Vidéo Gag.
16.40 Hercule. Série. Le dragon.
17.35 Les Vacances de l'amour. Série.
18.30 Ali Baba. Jeu.
19.10 Animo-Gag. Jeu.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Spécial F1, Tiercé, Météo.

20.45

SLC SALUT LES CHOUCHOUS
Divertissement présenté par Dave. Invités : Serge Lama, Christophe, Axelle Red (125 min). 652526

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Un tueur sur commande. Téléfilm Δ de Raymond Martino, avec Michael Nouri, Joey Travolta (100 min). 5185675

Un vétéran du Vietnam, qui dirige un hospice pour militaires, décide de se venger du meurtre de sa sœur. Il engage un tueur professionnel...

0.30 Formule F1. Magazine.

1.05 et 2.10, 3.55 TF 1 nuit. 1.20 et 4.05 Histoires naturelles. Documentaire. 2.20 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Documentaire. Du grand large aux Grands Lacs (95 min).

France 2

16.50 Natation. En direct. Championnats d'Europe, à Séville (Espagne) (65 min). 4390965
17.55 Chair de poule. Série.
18.40 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.25 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.30

XIIes JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE
En direct. Veillée avec le pape Jean-Paul II à Longchamp. Commentaires : Philippe Harrouard, Mgr Di Falco et Martine Chardon (105 min). 282101

22.15

L'HOMME DE MES RÊVES
Téléfilm de Georges Lautner, avec Michel Leeb, Fiona Gélin (90 min). 6700781

23.45 Journal, Météo.
23.55 Rigoletto. Opéra en trois actes de Verdi, mise en scène de de Jérôme Savary d'après *Le Roi s'amuse*, de Victor Hugo (130 min). 3707856

2.05 Musiques de l'été. Magazine. Rachmaninov-Prokofiev. 2.50 Opéra-lia 1994. Concert. 4.15 Les Nouveaux Voyages de Gulliver. Pieuvres bavardes. 4.40 Un pays, une musique. Documentaire. Porto Rico (45 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Météo des plages.
18.53 Le 19-20 de l'information.
19.31 XIIes Journées mondiales de la jeunesse. En direct. Emission spéciale.
20.35 Tout le sport.

20.50

▶ HISTOIRE DU SAMEDI
Charlemagne. Téléfilm de Clive Donner, avec Christian Brendel, [1/3] Le prince à cheval (95 min). 983743

22.25 Journal, Météo.

22.45

L'HÔTEL DU LIBRE ÉCHANGE
Pièce de théâtre de Georges Feydeau, mise en scène de Franck Lapersonne, avec Martin Lamotte, Chantal Ladesou (120 min). 7030965

0.45 Ballade Nord-Sud. Concert. Fête de toutes les musiques (60 min). 5313057

1.45 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Pow Wow, Les Nouvelles Polyphonies Corses, Beethova Obas, Aston Villa (65 min).

La Cinquième

17.50 Les Grandes Biographies : Churchill.

Arte

19.00 French & Saunders. Série.
19.30 Histoire parallèle. Magazine. Semaine du 23 août 1947.
20.15 Le Dessous des cartes. Des Indes britanniques à la partition.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres. [11/12] Lire : la communication (1996, 55 min). 4813033

21.40 Metropolis. Deux femmes sur le sentier de la gloire : Katja von Garnier et Katja Riemann ; Le plus grand musée d'art du monde ; L'art des jardins ; Johann Lafer (60 min). 8456830

22.40

▶ LA RÉGENTE
Téléfilm [1/3] de Fernando Mendez-Leite, avec Aitana Sanchez Gijon (1994, 100 min). 8619743

Une superbe adaptation du plus grand roman de la littérature espagnole du XIXe siècle.

0.20 Music Planet : Bernard Lubat. Documentaire d'Eric Pittard (1996, 55 min). 7670250
Chanteur, pianiste, accordéoniste, inventeur d'Uzeste musical, un festival qui est le lieu de toutes les libertés depuis vingt ans, Bernard Lubat est l'un des grands inclassables du jazz, mais aussi d'autres musiques, en France.
1.15 Manuel de Falla. Sa vie et sa musique, documentaire de Larry Weinstein et David New (1991, rediff., 95 min). 2658960

M 6

16.05 Les Têtes Brûlées. Série. Alerte au faucon.
17.10 Les Champions. Série. Qui est le traître ?
18.05 Extralarge. Série. La triche.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Fan de, best of.
20.35 Les Samedis fantastiques.

20.45

RETOUR DE L'AU-DELÀ
Téléfilm [1 et 2/2] O de Paul Wendkos, avec Lindsay Wagner (195 min). 50774120

Après avoir échappé de peu à la mort, une femme devient la proie de morts-vivants.

0.00 Un flic dans la mafia. Série.

1.40 La Nuit des clips (385 min).

Saison 1997-1998 : les séries. *Côté fantastique, quatre nouvelles séries sont programmées sur* M6 : Profiler, *une jeune psychologue du FBI dotée d'un pouvoir exceptionnel traque de dangereux criminels,* Dark Skies, *un jeune couple enquête sur l'apparition d'ovnis de 1960 à nos jours,* Early Edition *(à partir du dimanche 31 août), un homme reçoit tous les matins le journal du lendemain, et* Stargate, *adaptée du film homonyme. Egalement :* Two *(diffusée sur* Série Club*),* Susan 1, *avec Brooke Shields,* Une famille à toute épreuve *produite par Aaron Spelling*

Canal +

16.15 Les Superstars du catch. Magazine.
17.05 Rugby. Tournoi des Tri-Series. Afrique du Sud - Australie.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 Décode pas Bunny.
19.35 Superman.
19.55 Flash d'information.
20.05 Les Muppets. Invité : Martin Short.

20.35

ROUGE, TRAQUE ET IMPAIR
Téléfilm de Mark L. Lester, avec Scott Glenn (90 min). 233491

La traque dans Las Vegas d'un chauffeur de taxi par un tueur à gage...

22.05 Billard artistique.
22.50 Flash d'information.

23.00

THE SHOOTER
Film de Ted Kotcheff, avec Dolph Lundgren (1995, 84 min). 881694

0.25 Max et Jérémie ■ Film de Claire Devers (1992, 115 min). 1356927
2.20 Kansas City ■■ Film de Robert Altman (1995, v.o., 115 min). 44827288
4.15 Forza Roma. Film de Bruno Garbuglia et Roberto Ivan Orano (1995, v.o., 90 min). 7534328
5.50 La Petite Princesse. Film d'Alfonso Cuaron (1995, ♦, 94 min). 8034908

Radio

France-Culture

19.35 Fiction : Radio Noire. La Belle au bois mourant, de Jean-Pierre Bastid.
21.30 Fiction : Avignon 97. Le règne de la parole. Paroles de l'image-Micro Zoom. Bouts d'essais : Film-récit, d'après *Faits divers, Urgences* et *Délits flagrants*, de Raymond Depardon.
22.35 Ravel - Gershwin. Journal d'une rencontre [5/5].

0.05 La Roulotte. Cinq déclinaisons du mot révolte [5/5]. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.31 Festival de Salzbourg. Opéra enregistré le 15 août, au Grosses Festspielhaus de Salzbourg, par le Chœur de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado : Wozzeck (opéra en trois actes, d'après le drame de Georg Büchner), de Berg.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Hommage à Paul Verlaine. Danse slave, de Chabrier ; Ariettes oubliées, de Debussy ; Parsifal, de Wagner ; Œuvres de Chabrier : Souvenirs de Munich, Barbizet et Hubeau, piano, Vaucochard et Fils 1er ; Le Ruban dénoué, de Hahn ; Masques et Bergamasques, de Fauré ; Petite suite, de Debussy ; Les Illuminations, de Britten ; Suite Bergamasque.

22.40 Da Capo. Œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert, Prokofiev. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Ces beaux messieurs de Bois-Doré. Téléfilm [4/5] (90 min). 67171651
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Etonnant et drôle.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Mémoires d'Orénoque.
20.35 Toscanini, le maestro.
21.35 Trafic d'animaux. [3/6]. Les morses.
22.05 Les Lieux sacrés du bouddhisme au Népal. [2/3]. Sur les pas du gourou Rimpoche.
22.55 Que serions-nous sans nos miroirs ?
23.50 Tsavo, le retour des pluies (55 min).

Histoire

20.00 Il était une fois la France : Jean-Roch Coignet. Feuilleton [6/7].
21.00 Le Magazine de l'Histoire.
22.00 Télé notre histoire : Thibaud ou les Croisades. Feuilleton [13 et 14/26] (60 min).

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Les Forces basques à Bercy.
22.05 Gilberto Gil. Concert enregistré au Festival international de Montréal en 1996 (65 min). 59207978
23.10 Le JTS des festivals.
23.35 Vedettes en coulisses : Claude François. Un été frénétique.
0.50 Nova (55 min).

France Supervision

20.30 Requiem de Mozart. Concert enregistré au pied des rochers de Meteores, en Grèce (50 min). 43489781
21.35 Cap'tain Café. Invité : Tonton David.
22.25 Ecouter, voir. Magazine.
22.55 Sortie de nuit. Magazine.
23.20 Festival interceltique 1996 : Altan. Concert (70 min). 80946965
0.45 Performances d'acteurs 1996.

Téva

20.30 Téva interview. Avec Dominique Abel.
20.55 Flamingo Road. L'explosion. Le risque.
0.00 Cités et Merveilles. Saïgon (50 min).

Ciné Cinéfil

20.40 Le Club. Invité : Michael Lonsdale.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 La Rivière des massacres (Massacre River). Film de John Rawlins (1949, N., v.o., 80 min). 6777101
0.20 Music in My Heart ■ Film de Joseph Santley (1940, N., v.o., 70 min). 29105908

Ciné Cinémas

20.30 Guitare sèche et illusions perdues. Téléfilm de Bill d'Elia, avec Michele Lee, Kenny Rogers (95 min). 9898782
22.05 Movie Show Special Summer Preview.
22.30 Sneak Preview, Back to the Beach.
23.00 Une étrange affaire ■■ Film de Pierre Granier-Deferre (1981, 100 min). 59030830

Festival

20.30 Les Arnaqueuses. Téléfilm de Thierry Binisti, avec Tania Da Costa, Elise Tielrooy (95 min). 10386743
22.05 L'Heure Simenon : Cour d'assises. Téléfilm de Jean-Charles Tacchella, avec Xavier Deluc (55 min). 80623439

Série Club

20.45 Banacek. Max le magnifique.
22.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Les barbares.
22.45 Section contre-enquête.
23.35 Mission impossible.
0.25 Nick chasseur de têtes (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Sinatra.
21.30 Spin City. Quand le maire s'invite.
21.55 Cambouis. Magazine.
22.50 Chronique du Pacifique. Magazine.
22.55 Chuck Berry. Concert enregistré à Los Angeles (60 min). 27998120
23.55 Nonante. Magazine.
0.50 Seinfeld (v.o., 25 min).

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Sinbad.
23.10 La Courte échelle.
23.35 Bébé express. Téléfilm de François Dupont-Midy (100 min). 1101743

Eurosport

16.15 et 1.00 Natation. En direct. Championnats d'Europe. Finale A et B, à Séville (Espagne) (105 min). 4743120
18.30 Athlétisme. Golden Four. Meeting de Bruxelles.
20.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Long Island (Etats-Unis) : Demi-finales.
21.30 Football. Supercoupe d'Espagne. Finale aller : FC Barcelone - Real Madrid.
22.00 Football. En direct. Supercoupe d'Espagne. Finale retour : Real Madrid - FC Barcelone (120 min). 644491
0.00 Golf (60 min).

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Russie.
23.25 Chronique Meunier.
23.30 Vidéo guide : Les Seychelles.
0.30 Au-delà des frontières.

Muzzik

21.00 Martial Solal. De Gérard Lopez et Pierre Boutellier.
22.00 Les Castrats. Souvenirs d'un autre temps.
23.00 Theodora. *Oratorio de Georg Friedrich* Haendel enregistré au festival de Glyndebourne (210 min). 555643168

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal (de 19.30 à 23.00 : Veillée avec le Pape à Lonchamps). 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.31 Madame Doubtfire. Film de Chris Columbus (1993, 122 min). Avec Robin Williams, Sally Field, Pierce Brosnan. *Comédie.*
20.32 Jurassic Park. Film de Steven Spielberg (1993, 122 min). Avec Sam Neill, Laura Dern, Jeff Goldblum. *Fantastique.*
20.33 Le Fugitif. Film de Andrew Davis (1993, 122 min). Avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward. *Policier.*

Demain, dans le supplément TÉLÉVISION-RADIO-MULTIMÉDIA

- Les transferts de la rentrée : la valse des vedettes de la télévision.
- Les gens de maison dans « L'Histoire immédiate ».
- Portraits d'internautes remarquables (5/6) : Liz Stirling, princesse d'un royaume virtuel.

Le film de la semaine : « Stavisky... », d'Alain Resnais

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Dominique Voynet présente un plan de réduction du rôle de l'automobile en ville

Pour lutter contre la pollution de l'air, la ministre veut agir sur la fiscalité et favoriser d'autres solutions de transport

SOUMISE à un feu roulant de critiques pour son « inaction » depuis le début, il y a dix jours, de la plus longue vague de pollution de l'air que les principales agglomérations aient connue, Dominique Voynet est revenue, jeudi 21 août, sur les mesures qu'elle envisage de prendre. Sans annoncer rien de spectaculaire dans l'immédiat, fidèle en cela à la méthode qu'elle s'est fixée, sans tambour ni trompette, la ministre (Verte) de l'aménagement du territoire et de l'environnement a détaillé un programme de long terme qui se donne pour ambition de traiter sur le fond *« la véritable maladie »* des villes, à savoir *« le tout-automobile »*, dont la pollution constitue *« tout au plus le symptôme »*.

C'est donc *« à la source du problème »* que Dominique Voynet veut s'attaquer. Mission difficile, étant donné la place prépondérante : *« Il faut mettre fin à plus de trente ans d'hégémonie de l'automobile (...) C'est l'ensemble des mentalités qu'il faut changer »*, a précisé Mme Voynet. Pour cela, la ministre entend articuler mesures de court terme, en cas de pic de pollution, et décisions sur le fond à plus long terme.

● **Limitations de trafic.** L'obligation de mettre en place la circulation alternée, prévue par la loi Lepage en cas d'alerte de niveau 3, sera remplacée par un sytème n'autorisant à circuler que les véhicules munis d'une « pastille verte », c'est-à-dire les automobiles les moins polluantes. Ce nouveau dispositif pourrait entrer en vigueur en 1998. Le ministère travaille par ailleurs sur un ensemble de *« mesures graduelles et souples de limitation du trafic »* dès que le niveau 2 de pollution est atteint.

● **Fiscalité.** Mme Voynet estime que la fiscalité des carburants avantage les plus polluants, en particulier le gazole, qui alimente plus de 40 % du parc automobile. Un litre de gazole coûte en moyenne 4,40 francs à la pompe, contre 6,30 francs environ pour un litre d'essence non plombée, soit le plus important écart en Europe. Augmenter le prix du gazole entraînerait, selon Mme Voynet, une baisse de la consommation, donc une diminution de la pollution. La ministre souhaite que ce choix figure dans la présentation du budget 1998. A sa demande et avec l'accord du premier ministre, un groupe de travail interministériel a été créé pour examiner une réorientation de la fiscalité sur les carburants et sur l'automobile. Il devra proposer à la fois une hausse du prix du gazole et une baisse du prix des véhicules propres (fonctionnant à l'électricité ou au GPL).

● **Transports en commun.** Mme Voynet souhaite parallèlement améliorer l'offre des transports collectifs en les rendant plus nombreux et plus rapides. Pour cela, le gouvernement encouragera l'investissement des collectivités territoriales en faveur de réseaux de bus ou de tramway « en site propre ». L'Etat apportera sa contribution financière dans le cadre de plans de déplacements urbains qui seront négociés pour la période 1999-2003. La ministre estime que la réalisation d'un réseau de transports en commun alternatif à l'usage de la voiture individuelle représente un effort de quelque 85 milliards de francs. Elle espère que cet engagement en faveur du transport collectif se retrouvera lui aussi dans les prochains choix budgétaires.

● **Priorité au rail.** La circulation des camions autour des agglomérations est une des principales responsables de la pollution des centres villes, *« plus de la moitié »* selon Mme Voynet. Pour que celle-ci diminue, il s'agit là encore de favoriser une solution alternative. La technique du transport combiné et du ferroutage – des camions transitant sur des wagons plateaux – devrait devenir une priorité du futur schéma national d'aménagement du territoire dont la ministre de l'environnement a désormais la responsabilité. Cette solution appelle elle aussi à des choix budgétaires et à des investissements lourds.

J.-P. B.

Le soutien de Lionel Jospin

Lionel Jospin a exprimé, jeudi 21 août, son soutien à la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, pour *« son attitude et sa méthode »* face aux problèmes de pollution et à la polémique qu'ils ont entraînées. Lors de leur réunion de rentrée, les ministres ont souligné que le gouvernement était actuellement *« démuni »* pour lutter contre la pollution, la loi sur l'air ayant été, selon eux, *« dénaturée »* par le Parlement. M. Jospin s'est montré *« animé de la volonté de faire quelque chose »*, a indiqué un participant. Le premier ministre a *« demandé au gouvernement d'examiner à fond ce problème (...) pour essayer de voir comment fiscalement on pouvait avantager les véhicules propres »*, a déclaré la ministre de l'enseignement scolaire, Ségolène Royal.

La pollution à l'ozone bat son record de durée à Paris

DANS PLUSIEURS AGGLOMÉRATIONS françaises, la pollution à l'ozone n'en finit pas de battre des records. Dans la région parisienne, l'épisode de pollution est le plus long jamais enregistré par Airparif; le réseau de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France. Depuis le 8 août, la région parisienne a connu douze pics de pollution : huit ont déclenché le niveau de l'alerte 1 et quatre le niveau 2. Une situation presque comparable avait été enregistrée en juillet 1994 (deux niveaux 2 et huit niveaux 1).

Jeudi 21 août, en Ile-de-France, presque toutes les stations de contrôle ont relevé des pollutions à l'ozone supérieures au niveau 2 (180 microgrammes/m³). A Montgeron (Essonne), les capteurs d'Airparif ont enregistré un taux de 220 microgrammes/m³. A cela s'est ajoutée une pollution au dioxyde d'azote : la station de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a relevé un taux légèrement supérieur au niveau 2, fixé à 300 microgrammes/m³ pour ce dernier polluant.

Philippe Lameloise, directeur d'Airparif, prévoyait une amélioration, vendredi matin 22 août, grâce à un vent soufflant à 10 km/h. *« Nous prévoyons un indice de pollution de niveau 4* [assez bon], *alors que nous avions atteint le niveau 8* [mauvais] *jeudi »*, nous a précisé M. Lameloise. Si les pics de pollution se maintiennent à des niveaux élevés, la réduction de 50 % des tarifs de la RATP devrait être prolongée au-delà de vendredi, nous a par ailleurs indiqué le service de presse de la Régie. Cette décision avait été annoncée, mercredi 20 août, par Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, pour inciter les Franciliens à utiliser les transports en commun.

ALERTE 2 À MARSEILLE, NANCY, ROUEN

Le niveau d'ozone dans l'air a aussi dépassé le seuil d'alerte 2 dans l'agglomération marseillaise, où des pointes allant jusqu'à 277 microgrammes/m³ ont été enregistrées jeudi. Même phénomène à Nancy, avec un pic à 194 microgrammes/m³, et dans l'agglomération de Rouen, avec 193 microgrammes/m³ relevés à Grand-Quevilly (Seine-Maritime). En revanche, grâce à la présence d'un vent du sud, Strasbourg a pu respirer un peu jeudi. Des pointes supérieures au niveau 1, fixé à 130 microgrammes/m³, ont été enregistrées dans plusieurs villes de la région. Le vent a dispersé les polluants primaires et l'ozone, mais les masses d'air pollué se sont déplacées en zone rurale. La station de contrôle de Munchhausen, à une quarantaine de kilomètres au nord de Strasbourg, a enregistré un taux d'ozone de 207 microgrammes/m³.

A. Pe.

Le président de Philip Morris admet la nocivité du tabac

L'AVEU n'est pas encore total, mais on n'en est plus très loin : l'un des plus importants fabricants de cigarettes vient de reconnaître que le tabac n'était pas étranger à certaines des maladies que contractaient les fumeurs.

Président de Philip Morris, Georges Bible déposait devant un tribunal de Floride, Etat qui demande à l'industrie du tabac le remboursement de 12,3 milliards de dollars (environ 75 milliards de francs) de frais générés par la prise en charge médicale des fumeurs. Philip Morris fournit près de la moitié du marché nord-américain des cigarettes. Cuisiné par l'avocat de l'Etat de Floride, le président de Philip Morris, vraisemblablement poussé par la dynamique de l'audience, a commencé par concéder qu'il était *« probable »* qu'au moins un citoyen américain, fumeur pendant trente ans ou plus, était mort d'une affection favorisée *« partiellement »* par la cigarette. Quelques instants plus tard, le témoin acceptait le chiffre de 1 000 décès, puis celui de 100 000. *« Je félicite Philip Morris pour sa franchise et sa sincérité, pour la première fois en quarante ans »*, a sobrement commenté, après l'audience, l'avocat de l'Etat de Floride.

C'est que l'aveu est une arme supplémentaire pour ceux qui veulent faire rendre gorge à l'industrie du tabac. Les services sanitaires des Etats-Unis estiment à quelque 450 000 le nombre d'Américains qui, chaque année, décèdent des conséquence du tabagisme, mais les cigarettiers ne reconnaissent toujours qu'avec une réticence extrême l'existence d'un lien entre mortalité et consommation du tabac. Confrontés à la multiplication de poursuites en réparation lancées par des particuliers ou des organismes en charge de la santé publique, les fabricants de cigarettes tentent de louvoyer, affirmant que le lien entre cancer et tabagisme n'est pas prouvé et refusant de livrer les résultats des recherches qu'ils sont soupçonnés d'avoir poussé très loin.

L'aveu en demi-teinte de M. Bible – qui a accepté de fermer ses usines s'il était *« scientifiquement »* prouvé par *« ses services »* que le tabac donnait le cancer – témoigne du malaise que traverse l'industrie cigarettière américaine. Il y a deux mois, en échange de l'arrêt des poursuites intentées contre elle, l'industrie du tabac avait accepté un accord portant sur 368,5 milliards de dollars de compensation à verser en 25 ans. Quelques semaines auparavant, le plus petit des cinq fabricants américains, Ligget (Chesterfield, L&M, etc) avait « lâché le morceau » en reconnaissant publiquement la relation entre tabac et cancer, acceptant même de fournir à l'administration le résultats des recherches menées avec les autres compagnies, notamment Philip Morris. Cette dernière s'était aussitôt pourvue en justice pour interdire la diffusion des dossiers.

M. Strauss-Kahn table sur une croissance de 2,8 % à 2,9 % en 1998

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a déclaré, jeudi 21 août, à l'issue de la réunion du gouvernement, que la croissance en volume du produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 2,8 % *« et peut-être même 2,9 % »* en 1998. L'inflation pourrait être *« légèrement inférieure à 1,5 % »*, mais il a précisé qu'on ne disposait pas encore de prévision officielle. Ces données sont très proches de celles de la direction de la prévision annoncées le 1er avril par le gouvernement d'Alain Juppé (2,8 % pour le PIB en 1998 et 1,5 % d'inflation, comme en 1997). Alors que les pouvoirs publics doivent arrêter, début septembre, le volet recettes du projet de loi de finances pour 1998, M. Strauss-Kahn a confirmé que les dépenses évolueront *« comme l'inflation »* l'an prochain.

L'UIMM critique le projet de loi sur l'emploi des jeunes

LE PLAN EMPLOI-JEUNES du gouvernement a suscité diverses réactions. L'"Union des industries métallurgiques et minières, première fédération du CNPF, a estimé, jeudi 21 août, que *« l'emploi des jeunes (...) doit venir d'abord de l'initiative privée »*. Selon l'UIMM, la priorité est de *« réduire le coût du travail »* et de *« favoriser l'embauche dans les entreprises, plutôt que de créer de nouveaux emplois à la charge du contribuable »*. La CFE-CGC, quant à elle, s'est déclarée *« intéressée »*. Pour Alain Krivine, porte-parole de la LCR, ce projet *« rompt avec la logique des stages bidons (...) , mais risque d'être dangereux à long terme pour les salariés »*. Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a estimé que ce plan n'est pas *« une solution de fond »*. Le Parti radical-socialiste (PRS) a approuvé le projet gouvernemental.

DÉPÊCHES

■ **NATATION : la Française Roxana Maracineanu a obtenu une médaille d'argent sur 100 m dos**, jeudi 21 août, aux championnats d'Europe, organisés à Séville (Espagne). La nageuse âgée de vingt-deux ans a en même temps amélioré le record de France de la distance, qui est désormais de 1 min 01s 84.

■ **VOILE : Franck Cammas, vingt-quatre ans, a remporté la 28e édition de la Solitaire du *Figaro***, vendredi 22 août, tout en arrivant onzième à Saint-Quay-Portieux (Côtes-d'Armor), au cours de la dernière étape de la course.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 22 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18650,17	– 2,65	– 3,67
Honk Kong index	15429,75	– 1,43	+ 14,71

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/08	Var. en % 21/08	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2926,53	– 1,04	+ 26,38
Londres FT 100	4969,70	– 0,17	+ 20,67
Zurich	—	—	—
Milan MIB 30	21553	– 0,33	+ 37,31
Francfort Dax 30	—	—	—
Bruxelles	14314	– 0,37	+ 35,41
Suisse SBS	—	—	—
Madrid Ibex 35	—	—	—
Amsterdam CBS	—	—	—

Tirage du *Monde* daté vendredi 22 août : 488 320 exemplaires 3

La rafle méconnue des enfants juifs de Voiron

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Dans son édition du vendredi 22 août, *Le Dauphiné Libéré* publie les noms de seize enfants juifs originaires de Pologne, d'Allemagne, de Hollande, de France et de deux adultes, dont l'un au moins était juif, qui furent raflés par la Gestapo dans la nuit du 23 au 24 mars 1944 dans une maison de Voiron (Isère). Tous furent conduits à Drancy puis dans des camps de concentration en Allemagne où ils sont morts. Cette rafle a été organisée à la suite d'une dénonciation faite auprès des services de la Gestapo de Grenoble. Elle était jusqu'alors inconnue dans la région mais figure dans le calendrier de la persécution des juifs de France 1940-1944, établi en 1993 par Serge Klarsfeld. Des témoins, toujours vivants, ont confirmé les faits au maire de Voiron, Philippe Vial, qui a mené sa propre enquête.

C'est grâce au travail de recherche mené par une étudiante en sciences politiques, qui enquêtait sur les juifs dans la Résistance, que cette liste de noms a été découverte. Datée du 1er février 1945, elle figurait dans les archives de l'Alliance israélite de Paris, qui la tenait elle-même de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE). Pendant l'Occupation, puis après la Libération, l'OSE s'occupa des enfants juifs dont les parents avaient été déportés.

Âgés de sept à vingt-et-un ans, les seize enfants s'étaient installés à Voiron en mars 1943. Les responsables de l'OSE estimaient que la région de Grenoble, alors sous occupation militaire italienne, était plus sûre que le département du Gers, où ces enfants et une cinquantaine d'autres étaient jusqu'alors réfugiés : dans la région de Grenoble, les autorités italiennes n'appliquaient pas les lois antijuives de Vichy et s'opposaient aux déportations. Pour ces enfants, la ville de Voiron devait n'être qu'une étape. Ils devaient ensuite rejoindre la Suisse dont la frontière est située à cent cinquante kilomètres, mais l'intransigeance des autorités helvétiques n'avait pas permis de les accueillir.

LE BRUIT DU CONVOI

Le Dauphiné Libéré cite le témoignage d'un habitant de Voiron, Raymond Bonvallet, qui avait treize ans en 1944. Il se souvient que les enfants, réfugiés dans une maison du hameau de La Martellière, étaient extrêmement discrets et ne sortaient que pour se ravitailler. *« Je me rappelle le bruit du convoi* [venu chercher les enfants], *ça a réveillé ma mère qui est allée observée derrière la maison. On a su plusieurs mois plus tard que nos copains étaient morts. »* La ville de Voiron rendra hommage aux enfants déportés et à leurs accompagnateurs le 14 septembre, à l'occasion d'une cérémonie officielle. *« Pourquoi a-t-on attendu si longtemps pour faire quelque chose ? »*, demande pour sa part Colette Bonvallet, qui assista elle aussi à l'arrestation.

Claude Francillon

Marceau Investissements cède l'institut de sondage BVA

L'INSTITUT de sondage BVA, remarqué lors des dernières élections, ne passera pas aux mains de la concurrence. Georges Pébereau, président de Marceau Investissements, propriétaire depuis 1993 de BVA, a préféré l'offre de deux indépendants aux candidatures d'opérateurs du secteur, dont l'IFOP. Bailly Investissement, holding contrôlée par Bernard Chapot, ancien vice-président et administrateur de CGI (IBM), et la holding cotée Sabeton, présidée par le financier Claude Gros, se partagent désormais BVA à 50/50.

La transaction aurait été réalisée pour un montant légèrement inférieur à 100 millions de francs. BVA, troisième opérateur de sondages en France, derrière Ipsos et la Sofres, reste malgré sa notoriété une entreprise de taille modeste : son chiffre d'affaires, en 1996, était de 138 millions de francs pour une rentabilité faible (environ 2 millions de francs).

C'est la première acquisition de Bailly Investissement, holding créée en 1995. Bernard Chapot , nouveau PDG de BVA, *« veut développer* (l'entreprise) *par croissance interne et par des acquisitions »*.

Avec cette vente conduite par Michel Jacob, directeur général de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, également administrateur de Bailly Investissement, M. Pébereau s'apprête à mettre un point final à la liquidation de Marceau Investissements, sabordée en juillet 1996 lors d'une contre-offensive destinée à contrer le désengagement du Crédit national et de Suez (*Le Monde* du 20 juin 1996). Aujourd'hui, seules des parts minoritaires dans des sociétés informatiques restent à céder.

Florence Amalou